

# TANGER MED



**RAPPORT  
FINANCIER  
DU PÔLE  
PORTUAIRE  
2020**

# I. PRÉSENTATION DU PÔLE PORTUAIRE TANGER MED

Tanger Med est un hub logistique mondial situé sur le Détroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 Ports mondiaux, offrant des capacités de traitement pour 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions et 1 million de véhicules.

Tanger Med constitue une plateforme industrielle pour plus de 1 100 entreprises qui représentent un volume d'affaires annuel à l'export de 59 milliards de dhs dans différents secteurs tel que l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le textile et le commerce.

Tanger Med est un pont maritime liant l'Europe à l'Afrique, distant de 14 km, grâce au port dédié pour les flux de camions pour l'import/export, et pour les véhicules et les passagers.

Plus qu'un port, Tanger Med est une plateforme intégrée, connectée à un réseau de transport multimodal (liaisons ferroviaires, autoroutes et voie express) pour le traitement des flux conteneurisés, rouliers, ferroviaire pour le transport des marchandises et des personnes.

Tanger Med constitue ainsi un hub logistique pour des acteurs internationaux visant l'optimisation de leurs opérations logistiques d'export et de distribution régionale pour les marchés d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Le pôle Portuaire du groupe TMSA englobe la société TMPA chargée de l'exploitation du Port Tanger Med 1 et du Port Passagers et Rouliers, ainsi que la société TM2 porteuse du projet Tanger Med 2.



## II. FAITS MARQUANTS

### BILAN DE L'ACTIVITE PORTUAIRE



**81 M de tonnes** de marchandises traitées en 2020



**5,77 M de conteneurs EVP** manutentionnés à fin 2020, soit une progression de +20%



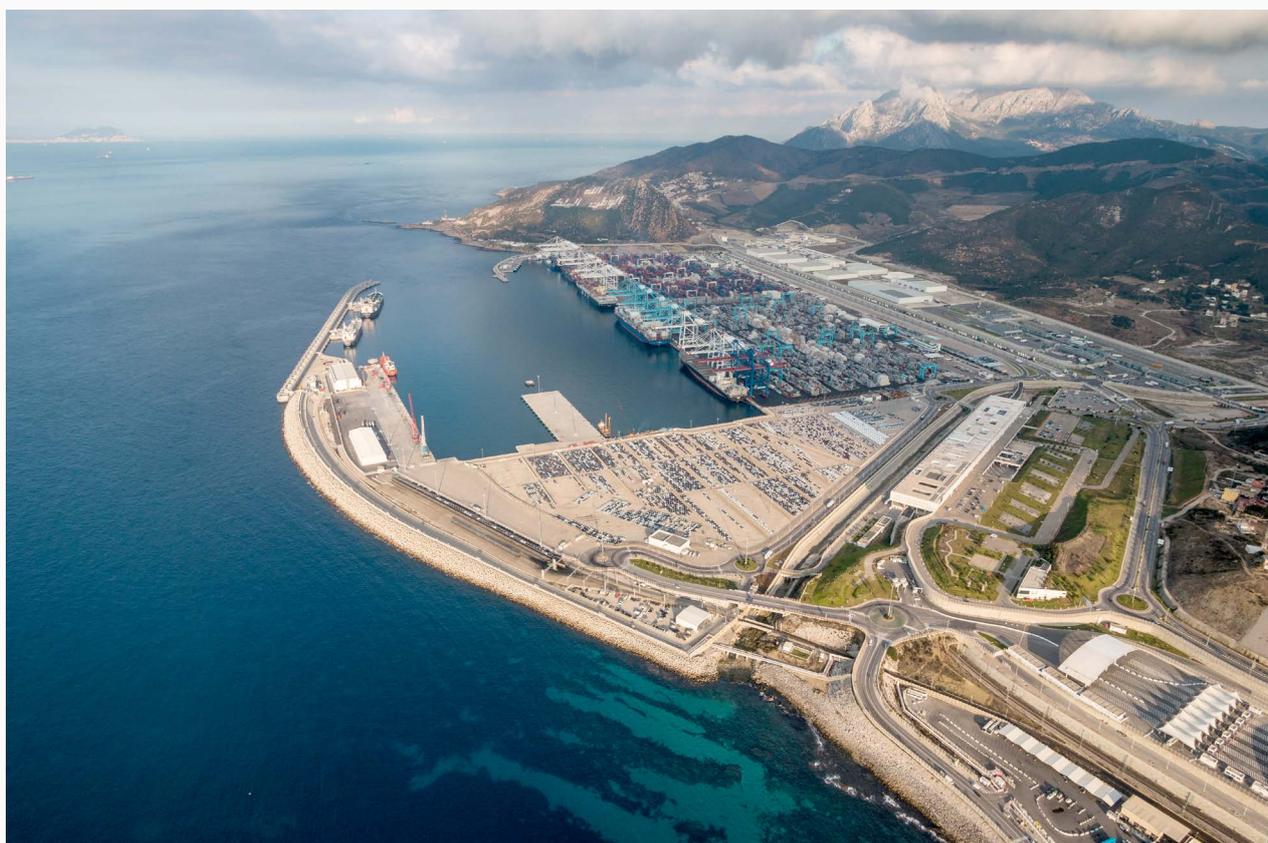
**358 175 véhicules** ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules en 2020, en baisse de -28%



**357 331 camions TIR** ont été traités en 2020, (niveau semblable par rapport à 2019)



**9 702 navires** ont accosté au port Tanger Med, dont 4 306 navires de commerce



## COVID - 19

- Tanger Med a apporté une contribution de 300 Millions de dhs au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus
- Dans le contexte de la Covid 19, l'autorité portuaire Tanger Med a mis en œuvre son plan de continuité d'activité et a pris les dispositions sanitaires nécessaires en conformité avec les recommandations du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé
- L'ensemble des services du port Tanger Med sont restés opérationnels pour assurer les escales maritimes dans les meilleures conditions
- Les activités portuaires se sont poursuivies normalement, notamment le trafic de conteneurs en import/export et en transbordement, les flux de camions TIR en import/export, le trafic du urac liquide et solide

## CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

- 1<sup>er</sup> port à conteneurs en Méditerranée
- Leadership confirmé en Afrique pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive

## ACTIVITES PORTUAIRES

- Accueil du mother vessel MSC MINA au terminal à conteneurs 1, dernière génération des portes conteneurs d'une capacité de 23 656 EVP
- Nouveaux services maritimes au port Tanger Med (Cape Town via le service WAF1, Gênes et Livourne via le service ITTAMAR)
- Dépassement de la barre de plus de 500 000 conteneurs manutentionnés par mois à 5 reprises en 2020, avec un nouveau record établi durant le mois de novembre de 553 164 conteneurs EVP traités
- Le terminal à conteneur TC3 reçoit son premier navire test en conditions réelles
- Nouvelles lignes maritimes pour les trafics des camions TIR et passagers : Tanger Med – Barcelone opérée par Suardiaz, et Tanger Med – Marseille opérée par La Méridionale

## ACTIVITES LOGISTIQUES

- Installation des 3PL Gefco et Ceva Logistics à la zone logistique de Tanger Med
- Décathlon renforce son service e-commerce depuis la zone logistique de Tanger Med

## POURSUITE DE LA DIGITALISATION DE TANGER MED ET RENFORCEMENT DU PORT COMMUNITY SYSTEM

- Dématérialisation à travers le Port Community System des certificats d'exportations agroalimentaires, de la déclaration sommaire d'entrée (MRN), du bon de sortie et du process achats
- Dématérialisation des bulletins de sortie de Medhub

## PARTENARIATS INTERNATIONAUX

- Tanger Med s'est associé à l'initiative des plus grands ports au monde pour garantir la continuité des chaînes logistiques internationales
- Collaboration entre les autorités portuaires de Tanger Med et Baie d'Algesiras : continuité des opérations import/export à travers le Détroit
- Accord de partenariat entre l'autorité portuaire de Hambourg et l'autorité portuaire de Tanger Med

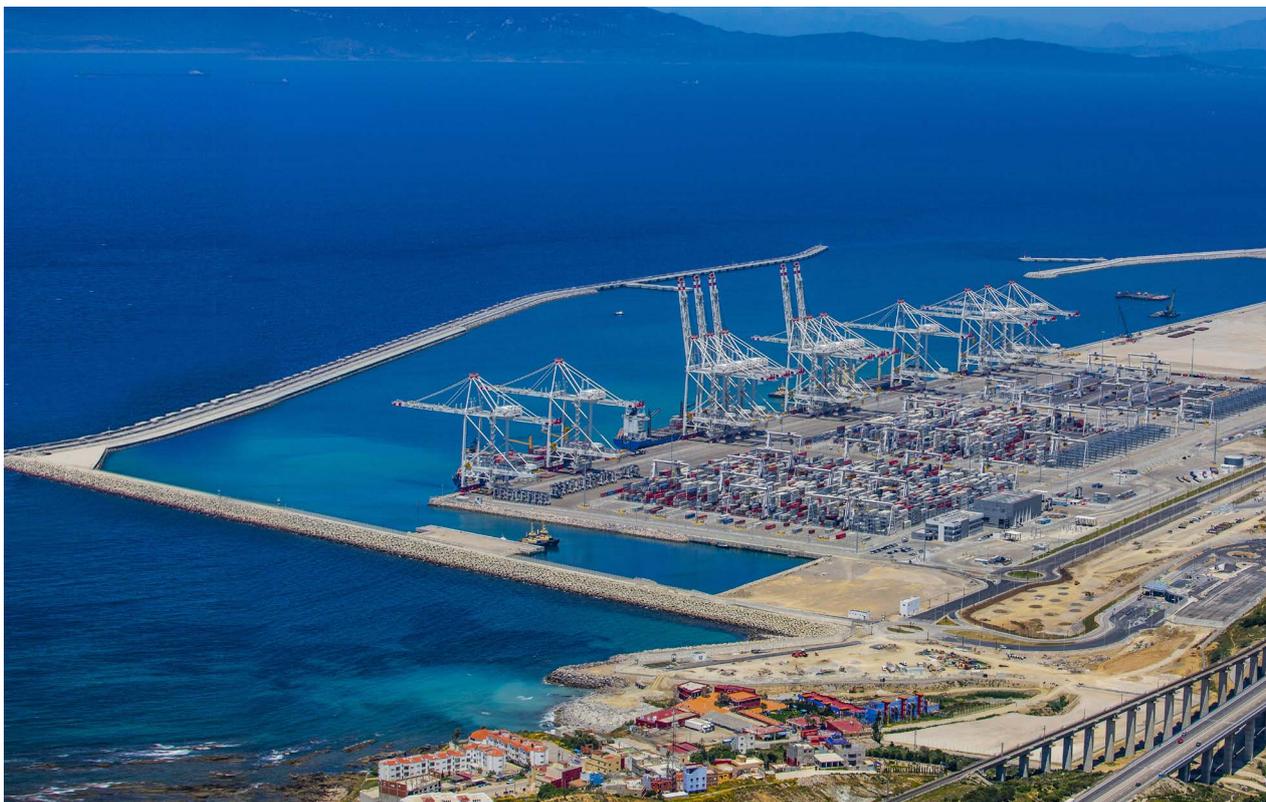
## RENCONTRES AVEC LES OPERATEURS « TANGER MED TALKS »

Plusieurs rencontres digitales ont été organisées sous le thème :

- « Digitalisation des opérations portuaires et logistique, au service du renforcement de la compétitivité des opérateurs »
- « Facilitation des procédures : accélérateur du développement de l'export agroalimentaire au Maroc »
- « Les nouvelles orientations des chaînes de valeur : défis et opportunités pour les exportateurs marocains » organisé en partenariat avec l'Asmex

## CERTIFICATIONS

- Renouvellement du label « ECOPORTS - PERS » du complexe portuaire Tanger Med délivré par l'organisme international European Sea Ports Organization «ESPO»
- Tanger Med obtient le label «SAFEGUARD» délivré par «Bureau Veritas»



# III. COMPTES CONSOLIDÉS

## ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS

### BILAN CONSOLIDÉ ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

ACTIF	Au 31.12.2020	AU 31.12.2019
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>19 045 625</b>	<b>19 341 752</b>
• Écart d'Acquisition	-	-
• Immobilisations Incorporelles	20 174	12 068
• Immobilisations Corporelles	18 968 933	19 287 122
• Immobilisations Financières	44 795	44 795
• Actif d'Impôts Différés	11 722	-2 233
• Titres mis en équivalence	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 404 644</b>	<b>1 154 303</b>
• Stocks encours	6 013	6 187
• Clients et comptes rattachés	523 903	478 556
• Autres créances et comptes de régularisation	106 676	72 287
• Valeurs mobilières de placement	430 000	143 943
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	338 052	453 330
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20 450 269</b>	<b>20 496 056</b>

### BILAN CONSOLIDÉ PASSIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

PASSIF	Au 31.12.2020	AU 31.12.2019
<b>CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)</b>	<b>6 429 409</b>	<b>6 097 283</b>
• Capital	1 800 000	1 800 000
• Primes	750 000	750 000
• Réserves consolidées	3 271 744	2 799 004
• Résultat net part Groupe	607 666	748 278
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>2 518 358</b>	<b>2 439 915</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>93 530</b>	<b>71 497</b>
<b>DETTES</b>	<b>11 408 972</b>	<b>11 887 362</b>
• Emprunts et dettes financières	10 794 175	11 058 108
• Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
• Autres dettes et comptes de régularisation	302 459	547 020
• Impôts Différés Passif	312 338	282 046
• Trésorerie-Passif	-	188
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>20 450 269</b>	<b>20 496 056</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

• Chiffre d'affaires	2 418 078	2 388 902
• Autres produits d'exploitation	11 618	39 068
• Achats consommés	566 816	605 238
• Charges de personnel	91 736	88 307
• Autres charges d'exploitation	-	-
• Impôts et taxes	1	11
• Dotation d'exploitation	627 444	626 756
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 143 699</b>	<b>1 107 657</b>
• Charges et produits financiers	-175 187	-353 482
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>968 511</b>	<b>754 176</b>
• Charges et produits non courants	-228 129	-4 144
• Impôts sur les résultats différés	-13 955	4 927
• Impôts sur le résultat	68 268	80 681
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>686 070</b>	<b>664 423</b>
• Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	-	-
• Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>686 070</b>	<b>664 423</b>
<b>RESULTAT MINORITAIRE</b>	<b>78 404</b>	<b>-83 855</b>
<b>RESULTAT NET PART GROUPE</b>	<b>607 666</b>	<b>748 278</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION EN DIRHAMS</b>	<b>33,76</b>	<b>41,57</b>

Le Pôle Portuaire enregistre un excédent brut d'exploitation de 1 760 MDhs, en progression de 4% par rapport à l'exercice 2019 et ce grâce à la croissance des activités opérationnelles du port Tanger Med 2 (+123%). Il a enregistré également un résultat net consolidé de 608 MDhs (la baisse est expliquée par l'intégration totale de la contribution de 300 MDhs dont 200 Mdhs directement par TPA au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus).

**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31.12.2020**
**EN MILLIERS DE DHS**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
Résultat net des sociétés intégrées	686 070	664 423
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	528 547	-
* Dotations nettes consolidées	686 581	612 655
* Reprises nettes consolidées	-65 086	9 429
* Variation des impôts différés	-13 955	4 927
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	3 715	-16 479
* Ecart de conversion	-82 707	-741
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 214 617	1 255 356
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-640 498	490 918
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>574 119</b>	<b>1 746 274</b>
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-297 363	-748 344
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	1 523
Variation immobilisations financières	-	2 499
Incidence des variations de périmètre	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-297 363</b>	<b>-744 322</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-210 271	-210 271
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-100 229	-100 229
Subvention d'investissement	35 000	38 409
Augmentations du capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	1 877 041	462 516
Remboursement d'emprunts	-1 993 388	-960 443
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-391 847</b>	<b>-770 019</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-115 090</b>	<b>231 934</b>
Trésorerie d'ouverture	453 142	221 208
Trésorerie de clôture	338 052	453 142
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-115 090</b>	<b>231 934</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DE DHS

	CAPITAL	PRIMES	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
						TITRES DE L'ENTREPRISE CONSOLIDÉE	TOTAL AUTRES	
<b>Situation au 31-12-2018</b>	<b>1 800 000</b>	<b>750 000</b>	<b>4 537 056</b>	<b>797 745</b>				<b>7 884 801</b>
Affectation du résultat 2018			797 745	-797 745				-
Distribution par l'entreprise consolidante			-310 500					-310 500
Résultat consolidé 2019				664 423				664 423
Correction des subventions d'investissement			293 682					293 682
Correction des IDA TM2			4 121					4 121
Autres			671					671
<b>Situation au 31-12-2019</b>	<b>1 800 000</b>	<b>750 000</b>	<b>5 322 774</b>	<b>664 423</b>				<b>8 537 197</b>
Affectation du résultat 2019			664 423	-664 423				-
Distribution par l'entreprise consolidante			-310 500					-310 500
Résultat consolidé 2020				686 070				686 070
Correction des subventions d'investissement			35 000					35 000
<b>Situation au 31-12-2020</b>	<b>1 800 000</b>	<b>750 000</b>	<b>5 711 697</b>	<b>686 070</b>				<b>8 947 767</b>

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	% détention capital	Méthode de consolidation
TMPA	Gestion portuaire		Société Mère
TM2	Gestion portuaire	50%	Intégration globale

## VALIDATION DU PÉRIMÈTRE

Absence de variation du périmètre de consolidation entre 2019 et 2020

Le pourcentage de participation de TMPA dans le capital de TM2 n'a pas varié entre 2019 et 2020

# PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

## RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité dans son avis n°5.

## DATES DE CLÔTURE

Les Sociétés TMPA et TM2 clôturent leurs comptes respectivement au 30 juin et au 31 décembre.

## MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La société contrôlée de manière exclusive est intégrée globalement.

## PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- Les écarts de conversion
- Les provisions à caractère fiscal
- Les actifs en non-valeur
- Les subventions d'investissement
- Les résultats internes (Refacturation intragroupe)

## PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- Immobilisations incorporelles : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans
- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc
- Immobilisations financières : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provisions
- Subventions d'investissements : les subventions reçues par TMPA et sa filiale consolidée figurent au passif du bilan consolidé parmi les autres dettes
- Créances et dettes en monnaie étrangères : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat
- Provisions réglementées : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés

## RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

## COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

## ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCE

EN MILLIERS DE DHS

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21</b>	<b>21</b>		-				-
- Prêts immobilisés				-				-
- Autres créances financières	21	21		-				-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>653 745</b>	<b>174 074</b>	<b>467 257</b>	-	<b>385 597</b>	-	<b>59 381</b>	-
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 174	2 174		-				-
- Clients et comptes rattachés	550 345	164 587	385 758	-	364 597			-
- Personnel				-				-
- Etat	12 413			-				-
- Compte d'associés				-				-
- Autres débiteurs	85 644	4 887	80 758	-	21 000		59 381	-
- Comptes de régularisation-actif	3 168	2 427	741	-				-

## ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE

EN MILLIERS DE DHS

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>3 186 307</b>	<b>2 973 971</b>	<b>212 336</b>	-			<b>300 000</b>	-
- Emprunts obligataires	1 300 000	1 300 000	212 336	-				-
- Autres dettes de financières	1 886 307	1 673 971	-	-			300 000	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>411 382</b>	<b>14 367</b>	<b>397 015</b>	-	<b>2 232</b>	<b>28 571</b>	<b>60 895</b>	-
- Fournisseurs et comptes rattachés	264 255	5 211	259 044	-	2 232		14 219	-
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 998	-	1 998	-				-
- Personnel	16 834		16 834	-				-
- Organismes sociaux	315		315	-				-
- Etat	28 571		28 571	-		28 571	28 571	-
- Compte d'associés			0	-				-
- Autres créanciers	46 676		46 676	-			46 676	-
- Comptes de régularisation - Passif	52 934	9 156	43 778	-				-

## VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

EN MILLIERS DE DHS

	Valeur nette au 31-12-2020	Valeur nette au 31-12-2019
Parts d'OPCVM DAT	430 000	43 943
<b>Total</b>	<b>430 000</b>	<b>143 943</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

EN MILLIERS DE DHS

	"Montant au 31-12-2019"	Dotations	Reprises et sorties	"Montant au 31-12-2020"
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	71 497	83 082	61 050	93 530

## ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

EN MILLIERS DE DHS

	Valeur brute au 31-12-2019	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2020
<b>Écart d'acquisition</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>77 598</b>	<b>14 435</b>		<b>4 289</b>	<b>4 289</b>	<b>92 032</b>
Brevets marque droits et valeurs similaires	75 832	11 132		4 289	-	91 253
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 766	3 303			4 289	780
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>22 445 733</b>	<b>282 928</b>		<b>93 899</b>	<b>93 899</b>	<b>22 728 660</b>
Terrains						
Constructions	19 790 599	2 980		39 332	-	19 832 911
Installations techniques, matériel et outillage	443 792	3 997		42 394	-	490 183
Matériel de transport	9 654	1 329				10 983
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	148 483	13 371		12 174		174 027
Autres immobilisations corporelles	5 418	-				5 418
Immobilisations en cours (*)	2 047 788	261 251			93 899	2 215 139
<b>Immobilisations financières</b>	<b>44 795</b>	<b>-</b>			<b>-</b>	<b>44 795</b>
Titres de participation non consolidés						
Prêts immobilisés						
Autres créances financières	44 795					44 795
<b>Titres mis en équivalence</b>						
<b>Total</b>	<b>22 568 125</b>	<b>297 363</b>		<b>98 188</b>	<b>98 188</b>	<b>22 865 488</b>

## ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

EN MILLIERS DE DHS

	Valeur brute au 31-12-2019	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2020
<b>Écart d'acquisition</b>						
<b>Immobilisations en non valeurs</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>65 529</b>	<b>6 329</b>				<b>71 858</b>
Brevets marque droits et valeurs similaires	65 529	6 329				71 858
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 158 610</b>	<b>597 402</b>				<b>3 754 870</b>
Terrains						
Constructions	2 760 235	544 463				3 304 698
Installations techniques, matériel et outillage	293 557	37 562		1 142		329 977
Matériel de transport	9 486	229				9 715
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	91 816	14 729				106 546
Autres immobilisations corporelles	3 516	419				3 935
Immobilisations en cours						
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 158 610</b>					
Titres de participation non consolidés						
Prêts immobilisés						
Autres créances financières						
<b>Total</b>	<b>3 224 140</b>	<b>603 731</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 826 729</b>

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

EN MILLIERS DE DHS

	Montant au 31-12-2019	Dotations	Reprises et sorties	Montant au 31-12-2020
Provisions pour risques	0	0	0	0
Provisions pour charges	71 497	83 082	61 050	93 530

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

Aux Actionnaires de la société  
**TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**  
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel  
Commune Anjra, Route de Fnideq  
Tanger

### **AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe TANGER MED PORT AUTHORITY, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 8 947 767 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 607 666 milliers de dirhams.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états

financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p><b><i>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</i></b></p> <p>En application des termes des documents de concession, le groupe TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ;</li> <li>• Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ;</li> <li>• Tester par sondage les modalités clefs déterminant les redevances et droits et leurs calculs.</li> </ul>

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le

principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

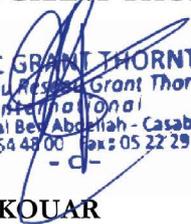
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 mars 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
International  
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca  
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

  
DELOITTE AUDIT  
M. Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Ivoire 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina Bensouda-Korachi**  
Associée

# IV. COMPTES SOCIAUX TANGER MED PORT AUTHORITY (TMPA) S.A

BILAN ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)</b>	<b>264 898</b>	<b>83 838</b>	<b>181 060</b>	<b>21 570</b>
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	264 898	83 838	181 060	21 570
• Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>91 779</b>	<b>71 646</b>	<b>20 133</b>	<b>12 016</b>
• Immobilisations en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	91 000	71 646	19 354	10 250
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles	780		780	1 766
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>9 743 634</b>	<b>3 199 253</b>	<b>6 544 381</b>	<b>6 749 236</b>
• Terrains				
• Constructions	8 946 561	2 754 072	6 192 489	6 422 706
• Installations techniques, matériel et outillage	450 991	325 515	125 476	143 445
• Matériel de transport	10 983	9 715	1 268	168
• Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	172 953	106 016	66 937	56 212
• Autres immobilisations corporelles	5 418	3 935	1 483	1 902
• Immobilisations corporelles en cours	156 728		156 728	124 803
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>2 550 321</b>		<b>2 550 321</b>	<b>2 550 321</b>
• Prêts immobilisés				
• Autres créances financières	21		21	21
• Titres de participation	2 550 300		2 550 300	2 550 300
• Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>				<b>4 037</b>
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentations des dettes de financement				4 037
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>12 650 632</b>	<b>3 354 737</b>	<b>9 295 896</b>	<b>9 337 179</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>6 013</b>		<b>6 013</b>	<b>6 187</b>
• Marchandises				
• Matières et fournitures consommables	6 013		6 013	6 187
• Produits en cours				
• Produits interm. et produits resid.				
• Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>653 745</b>	<b>160 313</b>	<b>493 432</b>	<b>425 197</b>
• Fournis. débiteurs, avances et acomptes	2 174		2 174	353
• Clients et comptes rattachés	550 345	160 313	390 032	364 507
• Personnel				
• Etat	12 413		12 413	
• Comptes d'associés				
• Autres débiteurs	85 644		85 644	56 266
• Compte de régularisation actif	3 168		3 168	4 070
<b>TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (H)</b>	<b>300 000</b>		<b>300 000</b>	
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)</b>	<b>2 472</b>		<b>2 472</b>	<b>4 729</b>
• (Eléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>962 229</b>	<b>160 313</b>	<b>801 916</b>	<b>436 113</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>206 036</b>		<b>206 036</b>	<b>429 312</b>
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, T.G & CP	206 016		206 016	429 274
• Caisses, régies d'avances et acc.réditifs	20		20	38
<b>TOTAL III</b>	<b>206 036</b>		<b>206 036</b>	<b>429 312</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>13 818 898</b>	<b>3 515 050</b>	<b>10 303 848</b>	<b>10 202 604</b>

**BILAN PASSIF AU 31.12.2020**
**EN MILLIERS DE DHS**

PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	- Capital social ou personnel <sup>(1)</sup>	1 800 000	1 800 000
	- moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers...		
	- Moins : Capital appelé		
	- Moins : Dont versé		
	- Prime d'émission, de fusion, d'apport	750 000	750 000
	- Ecart de reévaluation		
	- Réserve légale	180 000	167 816
	- Autres réserves		
	- Report à nouveau <sup>(2)</sup>	3 038 817	2 532 503
- Résultats nets en instance d'affectation <sup>(3)</sup>			
- Résultat net de l'exercice <sup>(2)</sup>	679 975	828 999	
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>6 448 793</b>	<b>6 079 317</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>168 741</b>	<b>140 019</b>	
- Subventions d'investissement	168 741	140 019	
- Provisions réglementées			
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (Ajout)</b>			
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>3 186 307</b>	<b>3 485 644</b>	
- Emprunts obligataires	1 300 000	1 300 000	
- Autres dettes de financement	1 886 307	2 185 644	
<b>DETTES DE FINANCEMENT (Ajout)</b>			
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>77 414</b>	<b>14 717</b>	
- Provisions pour charges	77 414	10 681	
- Provisions pour risques		4 037	
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>6 623</b>	<b>5 993</b>	
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement	6 623	5 993	
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>9 887 878</b>	<b>9 725 690</b>	
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>411 382</b>	<b>418 364</b>	
- Fournisseurs et comptes rattachés	264 255	272 142	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1 998	4 218	
- Personnel	16 834	14 881	
- Organismes sociaux	115	124	
- Etat	28 571	34 388	
- Comptes d'associés			
- Autres créances	46 676	38 686	
- Comptes de régularisation - passif	52 934	53 924	
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>2 472</b>	<b>56 885</b>	
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)</b>	<b>2 116</b>	<b>1 657</b>	
- (Éléments circulants)			
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>415 971</b>	<b>476 906</b>	
<b>TRESORERIE PASSIF</b>			
- Crédits d'escompte			
- Crédit de trésorerie			
- Banques (soldes créditeurs)		8	
<b>TOTAL III</b>		<b>8</b>	
<b>TOTAL I+II+III</b>	<b>10 303 848</b>	<b>10 202 604</b>	

**LE TOTAL DU BILAN ENREGISTRE UNE HAUSSE DE 1% QUI S'EXPLIQUE COMME SUIT :**

1 - Baisse de l'actif immobilisé de 41 MDhs qui s'explique principalement par l'effet combiné des éléments suivants :

- Enregistrement de la contribution au Fonds de solidarité pour la lutte contre la pandémie Covid-19 pour un montant de 200 MDhs dans les immobilisations en non valeurs
- Investissements de l'exercice 2020 pour un montant de 131 MDhs
- Dotation aux amortissements de l'exercice 2020 pour un montant de 378 MDhs

2 - Hausse des capitaux propres et assimilés de 398 MDhs qui résulte de la constatation du résultat net de l'exercice 2020 et des dividendes distribués pour 310 MDhs

3 - Baisse des dettes de financement de 300 Mdhs due aux remboursements effectué au cours de 2020

## COMpte DES PRODUITS ET DES CHARGES HT AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
<b>I.</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
	• Ventes de marchandises			
	1 876 494		1 876 494	2 031 923
	• Ventes de biens et services produits			
	1 876 494		1 876 494	2 031 923
	• Chiffres d'affaires			
	• Variation de stock de produits			
	• Immobilisations produites pour l'Esp/elle-même			
	• Subvention d'exploitation			
	54 073		54 073	16 203
	• Autres produits d'exploitation			
	4 204		4 204	32 599
	• Reprises d'exploitation; transfert de charges			
	<b>1 934 771</b>		<b>1 934 771</b>	<b>2 080 725</b>
	<b>TOTAL I</b>			
<b>II.</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
	• Achats revendus de marchandises			
	358 989		358 989	363 788
	• Achat consommés de matières et de fournitures			
	173 668		173 668	183 596
	• Autres charges externes			
	1		1	1
	• Impôts et taxes			
	90 309		90 309	83 864
	• Charges de personnel			
	• Autres charges d'exploitation			
	361 542		361 542	362 206
	• Dotations d'exploitation			
	<b>984 508</b>		<b>984 508</b>	<b>993 455</b>
	<b>TOTAL II</b>			
<b>III.</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés			
	27 784		27 784	15 062
	• Gains de change			
	5 248		5 248	13 927
	• Intérêts et autres produits financiers			
	8 765		8 765	14 566
	• Reprises financières; transfert de charges			
	<b>41 797</b>		<b>41 797</b>	<b>43 556</b>
	<b>TOTAL IV</b>			
<b>IV.</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
	• Charges d'intérêts			
	165 637		165 637	195 486
	• Pertes de changes			
	12 936		12 936	29 050
	• Autres charges financières			
	2 472		2 472	8 765
	• Dotations financières			
	<b>181 045</b>		<b>181 045</b>	<b>233 302</b>
	<b>TOTAL V</b>			
<b>V.</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			
<b>VI.</b>	<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			
<b>VII.</b>			<b>811 015</b>	<b>897 524</b>

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

## COMpte DES PRODUITS ET DES CHARGES HT (SUITE)

EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
<b>VII.</b>	<b>RESULTAT COURANT ( Report )</b>		<b>811 015</b>	<b>897 524</b>
<b>VIII.</b>	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>			
	• Produits des cessions d'immobilisations			
	• Subventions d'équilibre			
	6 278		6 278	6 261
	• Reprises sur subventions d'investissement			
	8 308		8 308	33 474
	• Autres produits non courants			
	• Reprises non courantes; transferts de charges			
	<b>14 586</b>		<b>14 586</b>	<b>41 258</b>
	<b>TOTAL VIII</b>			
<b>IX.</b>	<b>CHARGES NON COURANTES</b>			
	• Valeurs nettes d'amort. des Immo cédées			
	3 715		3 715	782
	• Subventions accordées			
	25 700		25 700	22 100
	• Autres charges non courantes			
	6 020		6 020	2 967
	• Dotations non courantes aux amortiss et provision			
	41 923		41 923	3 252
	<b>77 358</b>		<b>77 358</b>	<b>29 102</b>
	<b>TOTAL IX</b>			
<b>X.</b>	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>		<b>-62 771</b>	<b>12 157</b>
<b>XI.</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)</b>		<b>748 243</b>	<b>909 680</b>
<b>XII.</b>	<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>		<b>68 268</b>	<b>80 681</b>
<b>XIII.</b>	<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>		<b>679 975</b>	<b>828 999</b>
<b>XIV.</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>		<b>1 991 154</b>	<b>2 165 538</b>
<b>XV.</b>	<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>		<b>1 311 179</b>	<b>1 336 539</b>
<b>XVI.</b>	<b>RESULTAT NET (XIV - XV)</b>		<b>679 975</b>	<b>828 999</b>

La baisse du chiffre d'affaires de 8% par rapport à l'exercice précédent est expliqué principalement par l'arrêt de l'activité passagers depuis le mois de mars 2020 ainsi que le ralentissement de l'activité d'import/export industriels dus à la crise COVID.

L'amélioration du résultat financier s'explique principalement par la baisse des charges d'intérêts sur emprunts suite aux remboursements de la période.

La contribution de TMPA de 200 MDhs au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 est reclassée dans les immobilisations en non valeurs conformément à l'avis n°13 du CNC, soit une dotation de 40 MDhs (Répartition sur 5 ans)

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

### I- ACTIF IMMOBILISE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

I- ACTIF IMMOBILISE- A- EVALUATION A L'ENTREE	
1- Immobilisations en non valeurs	Sont composées des frais préliminaires ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale *Sont composées des charges à répartir inscrits au bilan à leur valeur nominale. Conformément à l'Avis n°13 du Conseil National de Comptabilité, et à la suite d'une décision de gestion, la société a décidé d'inscrire à l'actif du bilan, dans la rubrique des immobilisations en non-valeur, la contribution au fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus ""La Covid-19"". A cet effet, le compte 2128 « autres charges à répartir sur plusieurs exercices » est débité, en contrepartie de la constatation de la dotation d'amortissement en 65911. Ce traitement s'explique aussi par le fait qu'il s'agit d'une charge ponctuelle non récurrente dont l'importance peut être significative pour être rattachée au seul exercice 2020.
2- Immobilisations incorporelles	Sont composées du brevet, marques et droit et valeurs similaires ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale
3- Immobilisations corporelles	Comprennent Les installations techniques, le matériel de transport, le mobilier et matériel de bureau, le matériel informatique et les immobilisations en cours. Ces immobilisations sont enregistrées à leur cout d'acquisition
4- Immobilisations financières	Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, elles sont enregistrées à leur valeur nominale.
I- ACTIF IMMOBILISE- B- CORRECTIONS DE VALEURS	
1- Méthodes d'amortissements	Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée variant entre 3 et 50 ans
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020

### II- ACTIF CIRCULANT

II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)- A- EVALUATION A L'ENTREE	
1- Stocks	Comprennent les matières premières, les produits finis, les emballages et les matières consommables, elles sont évaluées au coût moyen pondéré.
2- Créances	Les créances sont inscrites à la comptabilité à leur valeur nominale. Elles sont constituées, des clients, du personnel, de l'Etat et des autres débiteurs .
3- Titres et valeurs de placement	Il s'agit de titres et valeurs DAT acquis par l'entreprise en vue de la réalisation d'un gain à brève échéance.
II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)- B- CORRECTIONS DE VALEURS	
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020

**III- FINANCEMENT PERMANENT**

III- FINANCEMENT PERMANENT	
1- Méthodes de réévaluation	Néant
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Néant
3- Dettes de financement permanent	Dettes de financement permanent comprennent des contrats de crédits de plus d'un an.
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020

**IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)**

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1- Dettes du passif circulant	Cette rubrique comporte les fournisseurs, le personnel, les organismes sociaux, l'Etat et les autres créanciers.ces dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale,
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020

**V- TRESORERIE**

V- TRESORERIE	
1- Trésorerie - Actif	Les avoirs en espèces et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.
2- Trésorerie - Passif	Néant
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant

## ETAT DES DEROGATIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUAFINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	<p>*Sont composées des charges à répartir inscrits au bilan à leur valeur nominale.</p> <p>Conformément à l'Avis n°13 du Conseil National de Comptabilité, et à la suite d'une décision de gestion, la société a décidé d'inscrire à l'actif du bilan, dans la rubrique des immobilisations en non-valeur, la contribution au fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus "La Covid-19". A cet effet, le compte 2128 « autres charges à répartir sur plusieurs exercices » est débité, en contrepartie de la constatation de la dotation d'amortissement en 65911. Ce traitement s'explique aussi par le fait qu'il s'agit d'une charge ponctuelle non récurrente dont l'importance peut être significative pour être rattachée au seul exercice 2020.</p>	Etalent de la cotisation au fonds Covid19 sur 5 ans
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	RAS	RAS
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	RAS	RAS

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux  -Comptabilisation des immobilisations en non valeur	Avis N°13 de CGNC	**Sont composées des charges à répartir inscrits au bilan à leur valeur nominale. Conformément à l'Avis n°13 du Conseil National de Comptabilité, et à la suite d'une décision de gestion, la société a décidé d'inscrire à l'actif du bilan, dans la rubrique des immobilisations en non-valeur, la contribution au fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus "La Covid-19". A cet effet, le compte 2128 « autres charges à répartir sur plusieurs exercices » est débité, en contrepartie de la constatation de la dotation d'amortissement en 65911. Ce traitement s'explique aussi par le fait qu'il s'agit d'une charge ponctuelle non récurrente dont l'importance peut être significative pour être rattachée au seul exercice 2020."
II. Changements affectant les règles de	RAS	RAS

# ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

## TABEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I		
1		
2 - Achats revendus de marchandises		
= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 876 494	2 031 923
3	1 876 494	2 031 923
4		
III 5 Immobilisations produites par l'Esè pour elle même		
- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	532 656	547 384
IV 6 Achats consommés de matières et fournitures	358 989	363 788
7 Autres charges externes	173 668	183 596
= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	1 343 837	1 484 539
V		
8 + Subventions d'exploitation		
9 - Impôts et taxes	1	1
10 - Charges de personnel	90 309	83 864
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E ) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION ( I.B.E )	1 253 527	1 400 673
VI		
11 + Autres produits d'exploitation	54 073	16 203
12 - Autres charges d'exploitation		
VII 13 + Reprises d'exploitation: transfert de charges	4 204	32 599
VIII 14 - Dotations d'exploitation	361 542	362 206
IX = RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )	950 263	1 087 270
RESULTAT FINANCIER	-139 248	-189 746
= RESULTAT COURANT ( + ou - )	811 015	897 524
RESULTAT NON COURANT ( + ou - )	-62 771	12 157
X 15 - Impôts sur les résultats	68 268	80 681
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )	679 975	828 999

## CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
I		
1		
* Bénéfice +	679 975	828 999
* Perte -		
2 + Dotations d'exploitation	352 829	348 534
3 + Dotations financières		4 037
4 + Dotations non courantes	91 733	
5 - Reprises d'exploitation		9 429
6 - Reprises financières	4 037	11 830
7 - Reprises non courantes (2)(3)	6 278	6 261
8 - Produits des cessions d'immobilisation (1)		1 523
9 + Valeurs nettes des immobilisations cédées	3 715	782
I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )	1 117 938	1 153 308
10 - Distributions de bénéfices	310 500	310 500
II AUTOFINANCEMENT	807 438	842 808

# TABLEAU DE FINANCEMENT

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DE DHS

I. Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent	9 887 878	9 725 690	-	162 187
2 Moins actif immobilisé	9 295 896	9 337 179	-	41 284
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	591 982	388 511	-	203 471
4 Actif circulant	801 916	436 113	365 804	-
5 Moins passif circulant	415 971	476 906	60 935	-
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	385 946	-40 793	426 739	-
7 TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	206 036	429 304	-	223 268

## II. Emplois et ressources

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
* AUTOFINANCEMENT (A)	-	807 438	-	842 808
+ Capacité d'autofinancement	-	1 117 938	-	1 153 308
- Distributions de bénéfices	-	310 500	-	310 500
* CESSIONS ET REDUCTIONS	-	-	-	4 022
D'IMMOBILISATIONS (B)	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	1 523
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	2 499
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)	-	35 000	-	178
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	35 000	-	178
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	-	1 442 053	-	3 848
(nettes de primes de remboursement)	-	1 442 053	-	3 848
TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	2 284 491	-	850 856
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	-	-	-	-
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	131 908	-	127 591	-
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	14 435	-	7 845	-
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	117 473	-	119 746	-
+ Acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-	-
+ Augmentation des créances immob.	-	-	-	-
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-	-	-	-
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	1 736 723	-	710 827	-
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	212 388	-	2 053	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2 081 020	-	840 471	-
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	426 739	-	-	233 037
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	-	223 268	243 422	0
TOTAL GENERAL	2 507 759	2 507 759	1 083 894	1 083 894

## Décomposition par échéance du solde des factures fournisseurs

	Montant des dettes Fournisseurs	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues moins de 30 jours	Montant des dettes échues entre 31 jours et 60 jours	Montant des dettes échues entre 61 jours et 90 jours	Montant des dettes échues plus de 90 jours
31/12/2020	264 255	223 815	14 437	5 300	1 276	19 426
31/12/2019	272 142	246 805	515	9 024	3 764	12 034

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES**
**EN MILLIERS DE DHS**

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>56 454</b>	<b>212 388</b>				<b>3 944</b>		<b>264 898</b>
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	56 454	212 388				3 944		264 898
- Primes de remboursement obligations								91 779
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>77 345</b>	<b>14 435</b>		<b>4 289</b>			<b>4 289</b>	
- Immobilisation en recherche et développement								
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	75 579	11 132		4 289				91 000
- Fonds commercial								
- Autres immobilisations incorporelles	1 766	3 303					4 289	780
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 632 294</b>	<b>117 473</b>		<b>63 902</b>		<b>6 134</b>	<b>63 902</b>	<b>9 743 634</b>
- Terrains								
- Constructions	8 908 343	2 980		39 332		4 095		8 946 561
- Installations techniques, matériel et outillage	436 289	3 997		12 397		1 692		450 991
- Matériel de transport	9 654	1 329						10 983
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	147 787	13 340		12 174		347		172 953
- Autres immobilisations corporelles	5 418							5 418
- Immobilisations corporelles en cours	124 803	95 827					63 902	156 728
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 766 093</b>	<b>344 297</b>		<b>68 191</b>		<b>10 077</b>	<b>68 191</b>	<b>10 100 312</b>

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>34 884</b>	<b>52 898</b>	<b>3 944</b>	<b>83 838</b>
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	34 884	52 898	3 944	83 838
* Primes de remboursement obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>65 328</b>	<b>6318</b>	<b>-</b>	<b>71 646</b>
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	65 328	6318	-	71 646
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 883 058</b>	<b>318 613</b>	<b>2 419</b>	<b>3 199 253</b>
* Terrains				
* Constructions	2 485 637	269 532	1 097	2 754 072
* Installations techniques, matériel et outillage	292 845	33 812	1 142	325 515
* Matériel de transport	9 486	229	-	9 715
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	91 574	14 622	180	106 016
* Autres immobilisations corporelles	3 516	419	-	3 935
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 983 270</b>	<b>377 829</b>	<b>6 363</b>	<b>3 354 737</b>

## TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
01/01/2020	21280000	20	20	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	95	95	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	218	218	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	149	149	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	200	200	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	180	180	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	135	135	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	287	287	0	0	0	0
01/01/2020	21280000	2 660	2 660	0	0	0	0
01/12/2020	23218000	587	232	355	0	0	355
01/11/2020	23218000	2 605	499	2 106	0	0	2 106
01/12/2020	23250010	214	102	111	0	0	111
01/11/2020	23270000	689	263	426	0	0	426
01/12/2020	23320000	1 692	1 142	550	0	0	550
07/07/2020	23551000	8	8	0	0	0	0
07/07/2020	23551000	27	27	0	0	0	0
07/07/2020	23551000	10	10	0	0	0	0
07/07/2020	23551000	26	26	0	0	0	0
07/07/2020	23551000	15	15	0	0	0	0
01/11/2020	23561000	242	87	155	0	0	155
01/11/2020	23561000	19	7	12	0	0	12
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10 077</b>	<b>6 363</b>	<b>3 715</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 715</b>

## TABLEAU DES PARTICIPATIONS

EN MILLIERS DE DHS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de cloture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
TM2 SA	Construction Port TM II	5 100 300	50%	2 550 300	2 550 300	31/12/2020	4 750 088	61 230	
<b>TOTAL</b>		<b>5 100 300</b>		<b>2 550 300</b>	<b>2 550 300</b>		<b>4 750 088</b>	<b>61 230</b>	

## TABLEAU DES PROVISIONS

EN MILLIERS DE DHS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	14 717	15 000	0	51 733	0	4 037	-	77 414
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>16 940</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>51 733</b>	<b>0</b>	<b>4 037</b>	<b>-</b>	<b>77 414</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	153 458	8 713	0	0	1 858	0	-	160 313
5. Autres Provisions pour risques et charges	56 885	0	2 472	-49 810	2 346	4 729	-	2 472
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0	0	0	0	0	0	-	0
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>210 343</b>	<b>8 713</b>	<b>2 472</b>	<b>-49 810</b>	<b>4 204</b>	<b>4 729</b>	<b>-</b>	<b>162 785</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>227 284</b>	<b>23 713</b>	<b>2 472</b>	<b>1 923</b>	<b>4 204</b>	<b>8 765</b>	<b>-</b>	<b>240 199</b>

**TABLEAU DES CREANCES**
**EN MILLIERS DE DHS**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21</b>	<b>21</b>						
• Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres créances financières	21	21	-	-	-	-	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>653 745</b>	<b>174 074</b>	<b>467 257</b>		<b>385 597</b>		<b>59 381</b>	
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 174	2 174	-	-	-	-	-	-
• Clients et comptes rattachés	550 345	164 587	385 758	-	364 597	-	-	-
• Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
• Etat	12 413	-	-	-	-	-	-	-
• Compte d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres débiteurs	85 644	4 887	80 758	-	21 000	-	59 381	-
• Comptes de régularisation-actif	3 168	2 427	741	-	-	-	-	-

**TABLEAU DES DETTES**
**EN MILLIERS DE DHS**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recourées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>3 186 307</b>	<b>2 973 971</b>	<b>212 336</b>				<b>300 000</b>	
• Emprunts obligataires	1 300 000	1 300 000	212 336	-	-	-	-	-
• Autres dettes de financières	1 886 307	1 673 971	-	-	-	-	300 000	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>411 382</b>	<b>14 367</b>	<b>397 015</b>		<b>2 232</b>	<b>28 571</b>	<b>60 895</b>	
• Fournisseurs et comptes rattachés	264 255	5 211	259 044	-	2 232	-	14 219	-
• Clients créditeurs, avances et acomptes	1 998	-	1 998	-	-	-	-	-
• Personnel	16 834	-	16 834	-	-	-	-	-
• Organismes sociaux	115	-	115	-	-	-	-	-
• Etat	28 571	-	28 571	-	-	28 571	28 571	-
• Compte d'associés	-	-	0	-	-	-	-	-
• Autres créanciers	46 676	-	46 676	-	-	-	46 676	-
• Comptes de régularisation - Passif	52 934	9 156	43 778	-	-	-	-	-

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES**
**EN MILLIERS DE DHS**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions		
• Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	21	21
<b>TOTAL (1)</b>	<b>21</b>	<b>21</b>

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions		
• Cautions Recues des Fournisseurs	22 661	25 451
• Cautions Recues des clients	82 245	101 813
• Autres engagements reçus		
• Couverture de change	394 380	27 417
• Garantie de l'Etat Marocain	1 300 000	1 300 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 799 286</b>	<b>1 454 681</b>

**DETAIL DES NON-VALEURS**
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
2111	FRAIS DE CONSTITUTION	
2112	FRAIS PREALABLES AU DEMARRAGE	0,00
2125	Frais d'émission des emprunts	0,00
2128	AUTRES CHARGES A REPARTIR	264 898
	<b>TOTAL</b>	<b>264 898</b>

## TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

TIERS CREDI- TEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant cou- vert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôt.
Sûretés données	<b>N</b>	<b>E</b>	<b>A</b>	<b>N</b>	<b>T</b>
Sûretés reçues					

(1) - Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces ( sûretés données)

( entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

## TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amor- tissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observa- tions
							A moins d'un an	Plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	<b>N</b>		<b>E</b>		<b>A</b>		<b>N</b>		<b>T</b>	

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

INTITULES	MONTANT	MONTANT
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>679 975</b>	<b>0</b>
* Bénéfice net	0	0
* Perte nette	114 659	0
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
<b>1. Courantes</b>	<b>44 468</b>	<b>0</b>
- Dons, libéralité et cadeaux à la clientèle	1 010	0
- Excédent sur intérêts C/C Associés	8 333	0
- Excédent amortissement	0	0
- Exedent sur location matériel de transport	1 002	0
-Provisions pour dépréciations des Clients et comptes rattachés	8 713	0
- Ecart de conversion passif	8 739	0
- Provision pour retard de paiement FRS	1 670	0
- provision pour charges durables	15 000	0
<b>2. Non courantes</b>	<b>70 191</b>	<b>0</b>
- Subventions accordées	0	0
- Pénalités et amendes fiscales	0	0
-Impôt sur Société	68 268	0
- Autres charges non courantes	1 923	0
<b>II. DEDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>1. Courantes</b>	<b>0</b>	<b>10 223</b>
- Ecart de conversion passif 2018	0	0
- Reprise pour retard de paiement FRS	0	7 650
- Provisions pour Risques	0	2 573
<b>2. Non courantes</b>	<b>0</b>	<b>4 204</b>
Reprise sur provision non courantes	0	2 346
Reprise sur dep des créances circulantes	0	1 858
<b>TOTAL</b>	<b>794 634</b>	<b>14 428</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>	<b>0</b>	
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	0	780 206
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)	0	0
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
* Exercice n-4	0	0
* Exercice n-3	0	0
* Exercice n-2	0	0
* Exercice n-1	0	0
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bénéfice net fiscal (A-C)	0	780 206
ou déficit net fiscal (B)		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
* Résultat courant d'après C.P.C. (+/-)	811 015
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	44 468
* Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	10 223
* Résultat courant théoriquement imposable courant (=)	845 259
* Impôt théorique sur résultat (-)	73 960
* Résultat courant après impôts (=)	737 055

**II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES**

\* La société TMPA est installée en Zone Franche d'Exportation Ksal Al Majaz et bénéficie des avantages fiscaux dans le cadre de la loi n°19-94 repris par l'article 6 du CGI

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée		0,00	0,00	0,00
	0,00			
B. T.V.A. Récupérable		0,00	0,00	0,00
* sur charges		0,00	0,00	0,00
* sur immobilisations				
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	0,00	0,00	0,00	0,00

## ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL MONTANT DU CAPITAL : 1 800 000 000,00 DH

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action	MONTANT DU CAPI-		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
TANGER MED "TMSA"	TANGER	12 189 595	12 189 595	100	1 218 959 500,00	1 218 959 500,00	1 218 959 500,00
FIPAR	RABAT	5 810 400	5 810 400	100	581 040 000,00	581 040 000,00	581 040 000,00
ETAT	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Fonds Hassan II	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
CDG	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Fouad BRINI	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Khalid CHERKAOUI	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
		18 000 000	18 000 000		1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

## ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
* Report à nouveau	2 532 503	* Réserve légale	12 184
* Résultats nets en instance d'affectation	0	* Autres réserves	0
* Résultat net de l'exercice	828 999	* Tantièmes	0
* Prélèvements sur les réserves	0	* Dividendes	310 500
* Autres prélèvements	0	* Autres affectations	0
		* Report à nouveau	3 038 817
<b>TOTAL A</b>	<b>3 361 502</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>3 361 502</b>

TOTAL A = TOTAL B

**TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES  
PENDANT L'EXERCICE**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent		
* Immobilisations brutes	0	89 463
* Rentrées sur immobilisations	0	0
* Remboursement des dettes de financement	0	179 332
* Produits	1 130 641	0
* Charges	0	432 212
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>1 130 641</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES SORTIES</b>	<b>0</b>	<b>701 007</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>	<b>0</b>	<b>429 634</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 641</b>	<b>1 130 641</b>

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

**I. DATATION**

Date de clôture (1) 31/12/2020

Date d'établissement des états de synthèse (2) 16/03/2021

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois

prévu pour l'élaboration des états de synthèses

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE  
ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

Dates	Indication des événements
	* Favorables NÉANT
	* Défavorables NÉANT

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en Valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
<b>I. Stocks Approvisionnement</b>							
- Biens et produits destinés à la revente en l'état :							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
- Biens et Matériels	6 013	0	6 013	6 187	0	6 187	0,00
Premières destinés aux activités de production et de transformation							
- Matières premières							
- Matières consommables	443	0	443	298	0	298	144
- Pièce détachés	5 461	0	5 461	5 849	0	5 849	-388
- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport	109	0	109	40	0	40	69
- Emballage							
* récupérables							
* vendus							
* perdus							
<b>Total Stocks approvisionnement</b>	<b>6 013</b>	<b>0</b>	<b>6 013</b>	<b>6 187</b>	<b>0</b>	<b>6 187</b>	<b>-174</b>
<b>II. Stock en cours Production de biens et service</b>							
- Produits en cours							
- Etudes en cours							
- Travaux en cours							
- Services en cours							
<b>Total Stocks des en cours</b>							
<b>III. Stock Produits finis</b>							
- Produits finis							
- Biens finis							
<b>Total Stocks Produits et Biens Finis</b>							
<b>IV. Stock Produits résiduels</b>							
- Déchets							
- Rebut							
- Matières de récupération							
<b>Total Stocks Produits résiduels</b>							
<b>TOTAL GENERAL (Ligne 10 + 15 + 18 + 22)</b>							

## AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A par abréviation TMPA , Société Anonyme, au capital de 1.800.000.000,00 Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 31 Mars 2021 à 10 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2020 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
8. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## PROJETS DE RESOLUTION

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 679 975 344,97 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

• Bénéfice net comptable :	679 975 344,97 DHS
• Réserve légale :	0 DHS
• Solde :	679 975 344,97 DHS
• Dividende :	357 353 049,04 DHS
• Report à nouveau :	322 622 295,93 DHS

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 357 353 049,04 Dirhams et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué.

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 septembre 2021.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

## Mandats des membres du Conseil d'Administration de TMPA

### Dans les conditions prévues par l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée

Membres du Conseil d'Administration	Début du mandat	Fin du mandat	Mandats des membres du conseil d'Administration dans d'autres conseils
<b>Fouad BRINI</b> Président du Conseil d'Administration	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, SAPT.
<b>Abdellatif ZAGHNOUN</b> Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion Administrateur représentant CDG Actionnaire	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, CIH, Bank Of Africa, BARID AL MAGHRIB, SCR, CFCA, CDG Capital, Fipar Holding, CDG Invest, CIMAR, ORANGE, Fonds marocain de Placement, MADAEF, Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs, UIR, Foncière Chellah, FONDATION CDG, FONDATION AHLY, IMA, Société d'Aménagement Ryad, CDG Développement, NOVEC, MEDZ, CGI, SONADAC, AUDA, Société d'Aménagement de Zenata, PATRILOG, Société de Développement de Saidia, Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout, Oued Chbika Développement, Al Akhawayn University, Al Omrane.
<b>Dounia BEN ABBES TAARJI</b> Président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social. Administrateur représentant Fonds Hassan II Actionnaire	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, NWM, Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, ADM, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, MASCIR, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc, BMCI, Moroccan Hospitality Company, sté La Mamounia S.A, sté Foncière de La lagune S.A, sté Foncière CMC, sté Alliances Développement Immobilière, sté palais jamai, sté de gestion de l'hotel de michlifen Ifran S.A.
<b>Abderrahmane SEMMAR</b> Directeur des Entreprises Publiques, Administrateur représentant l'Etat Actionnaire	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats exercés dans les conseils de : Tanger Med 2, TMSA Participations NWM, TMZ, TAC, TOS, TFZ, Al Barid Bank, Crédit Agricole du Maroc, CGI, Foncière UIR, FIPAR -Holding, IAM, SAPT, SGPTV, SNED, SNRT, STAVOM, STRS, SODEA, SOGETA Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc.
<b>Khalid ZIANE</b> Directeur Général de Fipar-holding Administrateur représentant Fipar-holding Actionnaire	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats d'Administrateur : Tanger Med 2, CDG Invest, CLEMENTS DU MAROC, CMVT INTERNATIONAL, TCM, MEDI1 TV, MEDI TELECOM, LYDEC, AFRIQUIA SMDC, CROWN PACKAGING MAROC, FONDATION CDG, JORF FERTILIZERS COMPANY V, AFMA, DOMAINES ZNIBER, SCE CHEMICALS, Orange Mobile Money Maroc, Huqool, Fondation Ahly
<b>Khalid CHERKAOUI</b> Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats exercés dans les conseils de : Tanger Med 2, NWM, SNED, Société d'Exploitation des Ports (SODEP / Marsa Maroc), SNTL, ADM, LPEE, CID, ONCF, AMDL, ANP
<b>Mehdi TAZI RIFFI</b> Président du Directoire de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée Administrateur représentant TMSA Actionnaire	<b>2018</b>	<b>2023</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, MEDHUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, TMU, TMI, TME, NOVEC Maritimes, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF

# ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC					
	Montant Année			Pourcentage/année			Montant Année			Pourcentage/année		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
<b>COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS</b>												
EMETTEUR	270 000	210 000	125 000	70%	59%	46%	270 000	210 000	125 000	59%	52%	39%
FILIALES	70 000	70 000	70 000	18%	20%	26%	140 000	70 000	70 000	31%	17%	22%
<b>AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIÉES À LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>												
EMETTEUR	45 000	75 000	75 000	12%	21%	28%	45 000	125 000	125 000	10%	31%	39%
FILIALES												
<b>SOUS.TOTAL</b>	<b>385 000</b>	<b>355 000</b>	<b>270 000</b>				<b>455 000</b>	<b>405 000</b>	<b>320 000</b>			
<b>AUTRES PRESTATIONS RENDUES</b>												
AUTRES												
<b>SOUS.TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>				<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>385 000</b>	<b>355 000</b>	<b>270 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>455 000</b>	<b>405 000</b>	<b>320 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca

**Deloitte.**

Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –  
3ème étage- La Marina – Casablanca  
Maroc

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 Décembre 2020**

**Aux Actionnaires de la société**  
**TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**  
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel  
Commune Anjra, Route de Fnideq  
Tanger

### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

#### ***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6 617 533 620,41 MAD dont un bénéfice net de 679 975 344,97 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p><b><i>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</i></b></p> <p>En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ;</li> <li>• Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ;</li> <li>• Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.</li> </ul>

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

### Les Commissaires aux Comptes

#### FIDAROC GRANT THORNTON

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
International  
47, Rue Allal Bey Abdallah - Casablanca  
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70  
- C -

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

#### DELOITTE AUDIT

  
DELOITTE AUDIT  
M. M. Sakina Bensouda-Korachi  
Bâtiment "C", Ivoire 2, La Marina  
Casablanca  
Tél: 05 22 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 18 / 47 59

**Sakina Bensouda-Korachi**  
Associée

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca



Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**TANGER MED PORT AUTHORITY**  
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'mel  
Commune Anjra, Route de Fnideq  
Tanger

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessous, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues

### 1.1. Conventions conclues avec TME :

#### - Administrateurs communs : TMSA.

##### 1.1.1. Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA.

- **Nature et objet de la convention** : Prestation d'assistance et d'accompagnement technique de TMPA dans les domaines suivants :
  - ✓ Système de protection cathodique
  - ✓ Système de gestion des flux
  - ✓ Suivi des travaux de génie civil
  - ✓ Gestion du Patrimoine
  - ✓ Prestation d'accompagnement de TMPA dans le suivi du projet de rénovation et d'extension du VTS
- **Modalités essentielles** : date d'effet janvier 2020 ; le montant est de 530.000,00€ pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 1<sup>er</sup> janvier 2020
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2 501 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 229 (HT).

## 1.2. Conventions conclues avec la société CIRES TECHNOLOGIES

Administrateurs communs : TMSA.

### 1.2.1. Services de radiocommunication numérique TETRA pour les besoins opérationnels de la Sûreté du Port et de l'opération MARHABA pour le compte du Port Tanger Med

- **Nature et objet de la convention :** La mise à disposition en location entretien des services de radiocommunication numérique, accessoires associés et prestations de services associées pour le compte de Tanger Med.
- **Modalités essentielles :** convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ; le montant annuel est de 156.103,05€.
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.706 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.280 (HT).

## 1.3. Conventions conclues avec la société TM2SA

### 1.3.1. Conventions de prestation de services

- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services
  - ✓ Prestations de services de capitainerie et de pilotage.
  - ✓ Prestations de Facility management.
  - ✓ Réalisation des Prestations de Services
- **Administrateurs communs :** Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> Janvier 2020
- **Modalités essentielles :** Refacturation des charges supportées par TMPA.
  - ✓ Les Prestations de services de capitainerie et de pilotage et prestations de gestion sont refacturées avec une marge de 5% et 1% pour les Prestations de Facility management.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 49.120 (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 38.538 (HT).

## 1.4. Conventions conclues avec la société TMU

### 1.4.1. Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1, Situation projetée après installation parc 0,5 Mw photovoltaïque avec stockage

- **Nature et objet de la convention :** Remplacement des projecteurs et luminaire au niveau du port TM1, Situation projetée après installation parc 0,5 Mw photovoltaïque avec stockage.
- **Administrateurs communs :** TMSA
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> Janvier 2020
- **Modalités essentielles :** le montant est de 330.000,00€ pour une durée de 6 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

#### 1.4.2. Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1

- **Nature et objet de la convention :** Maintenance de l'éclairage public de la route national RN16 au niveau du port TM1
- **Administrateurs communs :** TMSA
- **Date de la convention :** le 1<sup>er</sup> janvier 2020
- **Modalités essentielles :** le montant est de 70.000,00€ pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 917 (H.T).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

#### 1.4.3. Prestations de collecte des déchets solides et nettoyage TM2

- **Nature et objet de la convention :** la collecte et l'évacuation des déchets ménagers ou assimilés à la décharge publique de Tanger et le nettoyage des voies principales du Port Tanger Med 2.
- **Administrateurs communs :** TMSA
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> janvier 2020, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA.
- **Modalités essentielles :** le montant est de 123.500,00€ pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 701 (H.T).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020 :

#### 2.1. Convention conclue entre les sociétés TMPA, TME, TMZ et CIRESTECHNOLOGIES :

- **Administrateurs communs :** TMSA.
- **Nature et objet de la convention :** Refacturation par TMPA des quoteparts liées aux services d'Infogérance des Serveurs
- **Date de la convention :** le 1<sup>er</sup> Janvier 2014
- **Modalités essentielles :** La refacturation se fera sur la base de deux facteurs :
  - ✓ Coût d'infogérance attribué à chaque solution SI
  - ✓ Nombre d'utilisateurs des applications et ressources SI
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)

#### 2.2. Convention conclue entre les sociétés TMPA, TMSA, TME, MEDHUB, TMZ (et filiales), CIRESTECHNOLOGIES et TMU

- **Administrateurs communs :** TMSA.
- **Nature et objet de la convention :** Refacturation par TMPA des licences et du support Editeur des produits ORACLE aux sociétés du groupe TMSA, MEDHUB, TME, TMZ (et filiales) et CIRESTECHNOLOGIES.

- **Date de la convention** : Date d'effet à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2014.
- **Modalités essentielles** : La refacturation se fera en fonction du nombre des utilisateurs de chaque filiale.
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2020** : KMAD 668 (H.T)

Détail en KMAD :

Entité	Montant
CIRES TECHNOLOGIES	74,61
CTHZF	12,03
MEDHUB	45,37
TAC	12,03
TM2	12,03
TME	52,29
TMSA	122,78
TMU	67,45
TMZ	257,19
TOS	12,03
<b>TOTAL</b>	<b>667,81</b>

- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020** : KMAD 393 (H.T)

Détail en KMAD :

Entité	Montant
CIRES TECHNOLOGIES	43,28
CTHZF	12,03
MEDHUB	34,35
TAC	12,03
TM2	12,03
TME	20,96
TMSA	78,99
TMU	29,89
TMZ	137,66
TOS	12,03
<b>TOTAL</b>	<b>393,26</b>

### 2.3. Conventions conclues avec la société TMSA

Administrateurs communs : Fond Hassan II, l'Etat, CDG et M. Fouad BRINI.

#### 2.3.1 Convention TMSA relative à la location de la gare maritime au sein du Tanger

##### Med Port Center :

- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à disposition de la gare maritime au sein du Tanger Med Port Center.
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Loyer trimestriel de 2.547.000 avec une révision annuelle de 2%.
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> Janvier 2014
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 11.248 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 11.248 (HT).

#### 2.3.2 Convention relative à la location de terrain et d'entrepôt au sein de la Zone Franche Logistique :

- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à disposition de lots de terrain et d'un plateau de bureaux dans la Zone Franche Logistique
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013
- Bureau archivage 398 m<sup>2</sup> 135 EUR
- Terrains nus 165 000 m<sup>2</sup> 5 EUR
- Terrains nus 27 526 m<sup>2</sup> 10 EUR
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> Janvier 2013
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 14.260 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 14.260 (HT).

#### 2.3.3 Convention relative aux managements fees :

- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention, la société TMSA, fournit à la société TMPA des prestations de support moyennant une rémunération annuelle variable représentant 3% du chiffre d'affaires de TMPA, et d'une rémunération annuelle
- **Modalités essentielles :** Les managements Fees facturés se composent d'une rémunération annuelle variable représentant 3 % du chiffre d'affaire de TMPA, et d'une rémunération annuelle fixe de 270 000 MAD.
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> janvier 2013
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** 56.565 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** 45.451 (HT).

#### 2.3.4 Convention relative à la location d'entrepôts :

- **Nature et objet de la convention :** Location d'entrepôt.
- **Modalités essentielles :** Convention conclue le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :
  - ✓ Entrepôt pilotage 773 m<sup>2</sup> 70 EUR
  - ✓ Entrepôt PTMP 767 m<sup>2</sup> 70 EUR
  - ✓ Entrepôt Maintenance 394 m<sup>2</sup> 70 EUR
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.217 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.217 (HT).

### 2.3.5 Convention relative à la location de bâtiments TMSA :

- **Nature et objet de la convention :** Occupation Temporaire et bail à usage professionnel par TMPA de bâtiments appartenant à TMSA.
- **Modalités essentielles :** Convention pour une durée de 5 ans qui peut être prorogée sur la demande du preneur
  - ✓ Le loyer annuel s'élève à 8.000.000,00 Dhs (HT).
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> janvier 2013
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 8.000 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 8.000 (HT).

### 2.3.6 Convention relative à la gestion de TMPC.

- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services relative à la refacturation des frais de gestion de TMPC.
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- **Modalités essentielles :** Facturation de la gestion de TMPC au TMSA.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 1.900 (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.716 (HT).

### 2.3.7 Convention relative à la location de terrains

- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à disposition de lots de terrain dans la Zone Franche Logistique.
- **Modalité de la convention :** la superficie louée est de 55 000 m<sup>2</sup> pour un loyer annuel de 10€/m<sup>2</sup>.
- **Date de la convention :** le 1<sup>er</sup> avril 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 6.426 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 6.426 (HT).

## 2.4 Conventions conclues entre TMPA et TME

- Administrateurs communs : TMSA.

### 2.4.1 Convention relative à l'exécution des prestations :

- **Nature et objet de la convention :** Par cette convention la société TME met à la disposition de la société TMPA des ressources (ingénieur /Technicien).
- **Modalité de la convention :** Convention avec date d'effet au 28 Novembre 2018 de 1 an renouvelable par tacite reconduction sans dépasser une durée de 5 ans. Le montant de la rémunération est de 2,45% du montant d'investissements.
- **Date de la convention :** le 28 novembre 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 11.135 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 10.502 (HT).

#### 2.4.2 Convention relative à l'assistance technique du maître d'ouvrage :

- **Nature de la convention** : la mise en route du système de protection cathodique.
- **Modalités essentielles** : Convention avec date d'effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2018 d'un montant de 1.152.234,40 DHS (HT) duré de 12 mois.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 446 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.010 (HT)

#### 2.4.3 Convention entre la société TMPA et TME relative à la mission d'accompagnement de TMPA pour le suivi et la mise en œuvre des systèmes de management intégré (SMI) (QSE).

- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestation d'accompagnement de TMPA.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 01 Décembre 2018 ; le montant annuel est KMAD 946 et qui sera revu à la baisse la 2<sup>ème</sup> année et la 3<sup>ème</sup> année soit KMAD 716. La durée du contrat est de 36 mois.
- **Date de la convention** : date d'effet est le 01 Décembre 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 571 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 855 (HT).

#### 2.4.4 Convention entre la société TMPA et TME relative à la prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, audit, étude et accompagnement pour la mise à niveau du Data Center Groupe Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention** : Prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'audit, d'accompagnement et de la maîtrise d'ouvrage à la mise à niveau du Data Center du Groupe Tanger Med
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le montant annuel est de KMAD 490 (HT).
- **Date de la convention** : Date d'effet Janvier 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 0,00 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 250 (HT).

#### 2.4.5 Convention entre la société TMPA et TME relative à l'étude des flux internes du complexe portuaire Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention** : étude des flux de transport au sein du complexe portuaire et proposition de solutions d'optimisation et de gestion.
- **Modalités essentielles** : date d'effet janvier 2019, le montant est de KMAD 1.100 pour une durée de 10 mois.
- **Date de la convention** : date d'effet janvier 2019
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 63 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 0,00 (HT).

#### 2.4.6 Convention entre la société TMPA et TME pour la gestion du patrimoine du complexe portuaire Tanger Med.

- **Nature et objet de la convention** : Mission d'inspection et expertise du patrimoine infrastructure du Port Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le montant annuel de KMAD 1.250 HT pour une durée de 3 ans.
- **Date de la convention** : 18 Décembre 2018

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1 393 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1 120 (HT).

#### **2.4.7 Convention entre la société TMPA et TME pour la gestion du patrimoine du complexe portuaire Tanger Med 2.**

- **Nature de la convention** : la gestion du patrimoine.
- **Administrateurs communs** : TMSA participations.
- **Date de la convention** : date d'effet 1<sup>er</sup> avril 2020 renouvelable par tacite de reconduction de maximum 3 ans, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA.
- **Modalités essentielles** : Les modalités essentielles : montant de la convention est plafonné à 170.000 €/an pour une durée de 3 ans.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.500 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 0,00 (HT).

#### **2.5 Convention conclue entre la société TMPA et le Fonds Hassan II**

**Administrateurs communs:** Fonds Hassan II

- **Nature et objet de la convention** : Le Fonds Hassan II met à la disposition de la société TMPA S.A des avances en compte courant. Ces avances sont rémunérées au taux de 5%. La convention a été conclue initialement le 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle a fait l'objet d'un rééchelonnement de l'échéance du remboursement du reliquat du compte courant pour 300 millions de Dhs en 4 tranches de 75 MDH chacune en 2021, 2022, 2023 et 2024.
- **Montant comptabilisé au cours de l'exercice 2020** : le solde du compte courant créditeur s'élève, au 31 décembre 2020, à KMAD 300.000 (HT). Les charges financières comptabilisées par la société TMPA S.A. s'élèvent à KMAD 15.250 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 12.200 net de la retenue à la source et KMAD 0 sur le principal.

#### **2.6 Convention conclue entre la société TMPA et les prêteurs**

##### **2.6.1 Convention relative au crédit consortial MAD :**

- **Administrateurs communs** : Caisse de dépôt et de Gestion.
- **Nature et objet de la convention** : Emprunts bancaires.
- **Date de la convention** : le 25 mai 2011
- **Modalités essentielles** :
  - ✓ Encours au 31 décembre 2020 : Néant
  - ✓ Taux d'intérêt de 4,40% (HT)
- **Montant des charges d'intérêts comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.807 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : (principal et intérêt) : KMAD 105.479 (HT).

#### **2.7 Convention conclue entre la société TMPA et la société MEDHUB de prestation de support :**

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, TMSA.
- **Nature et objet de la convention** : Par cette convention TMPA réalise des prestations de support au bénéfice de MEDHUB.

- **Date de la convention** : 23 Mars 2012.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 4.639 (HT).
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2020** : KMAD 6.053 (HT).

## **2.8 Conventions conclues entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES :** **Administrateurs communs : TMSA.**

### **2.8.1 Convention relative à la prestation de la gestion**

- **Nature et objet de la convention** : Prestation de la gestion et de la maintenance des infrastructures de télécommunication installées dans les zones de complexe portuaire intégré Tanger Med.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts directs liés aux prestations plus les charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% Marge bénéficiaire soit 211.907 euro/an.
- **Date de la convention** : 1<sup>er</sup> janvier 2014, renouvellement de 5 ans à partir de 1<sup>er</sup> Janvier 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.316 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.308 (HT)

### **2.8.2 Convention relative à la prestation de service :**

- **Nature et objet de la convention** : Convention cadre de prestations de services.
  - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des équipements télécom.
  - ✓ Fourniture, installation, location, entretien et maintenance des solutions de sûreté.
  - ✓ Location d'espace aménagés d'hébergement des plateformes serveurs, ingénierie ; assistance et réalisation des études dans le domaine des télécoms et nouvelles technologies d'information.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts directs liés aux prestataires avec une majoration de 15% le montant annuel maximal 2.000.000 MAD/an.
- **Date de la convention** : Date d'effet est de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> mai de 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.725 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.626 (HT).

### **2.8.3 Convention relative aux prestations exploitation, Maintenance et Entretien du système de sûreté intégré :**

- **Nature et objet de la convention** : prestations d'exploitation, maintenance et entretien des installations réseaux de TMPA.
- **Modalités essentielles** : la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirecte de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 644.999,00 Euro/An.
- **Date de la convention** : Renouvellement 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> mai 2018.
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 6.909 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 6.866(HT).

**2.8.4 Convention relative à l'exploitation, Administration et maintenance de l'infrastructure Telecom Active réseau :**

- **Nature et objet de la convention :** la gestion, Exploitation, Maintenance et support de toute l'infrastructure Active réseaux du groupe Tanger Med
- **Modalité de la convention :** la rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble coûts liés aux prestations plus charges indirectes de 10% plus une majoration de 15% de la marges bénéficiaire soit un montant de 191.000,00 Euro/An
- **Date de la convention :** Renouvellement 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 2.056 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.045 (HT).

**2.8.5 Convention relative au projet d'extension du périmètre de Sûreté du Port Tanger Med.**

- **Nature et objet de la convention :** convention cadre pour la réalisation du Projet d'extension du périmètre de Sûreté du Port Tanger Med.
- **Modalités essentielles :** convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> décembre 2019 ; le montant annuel est de 707.000€.
- **Date de la convention :** 19 Novembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT)
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 7.611 (HT)

**2.8.6 Convention relative à la prestation d'intégration de la plateforme de sureté du port Tanger Med**

- **Nature et objet de la convention :** convention cadre pour la réalisation des prestations de service d'intégration et d'accompagnement relatives à l'évolution des besoins de la plateforme de sureté du port Tanger Med
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 19 Novembre 2019, pour un montant annuel de 500.000€ pour une durée d'un an renouvelable sans dépasser une durée maximale de 5 ans.
- **Date de la convention :** 19 Novembre 2019.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 5.314 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 724 (HT).

**2.8.7 Convention relative à la mise en place d'une solution pour l'automatisation du service de traction au port Tanger Med**

- **Nature et objet de la convention :** Prestation de la mise en place d'une solution pour l'automatisation du service de traction au port Tanger Med et la maintenance après la durée de la garantie.
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ; la rémunération annuelle est calculée sur la base des coûts liés aux prestations plus une marge de 15% une durée d'un an renouvelable sans dépasser une durée maximale de 5 ans.
- **Date de la convention :** 1<sup>er</sup> décembre 2018
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 1.080 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 4.263 (HT)

**2.8.8 Convention relative à l'aménagement d'une extension du centre de contrôle et de coordination (C3) TANGER MED**

- **Nature et objet de la convention :** Projet de l'aménagement d'une extension du centre de contrôle et de coordination C3 à TANGER MED.
- **Modalités essentielles :** Convention avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ; le montant de la convention est de 241.000€
- **Date de la convention :** 18 Décembre 2018.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00 (HT).
  - **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 2.600 (HT)

**2.8.9 Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES relative aux prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI :**

**Administrateurs communs :** TMSA.

- **Nature de la convention :** par cette convention la société CIRES TECHNOLOGIES réalise pour le compte de la société TMPA S.A les prestations d'infogérance des serveurs et réseaux SI.
- **Modalités essentielles :** Forfait annuel de 488 301,35 Euro/an.
- **Durée de renouvellement :** 5 ans
- **Date du renouvellement :** 1<sup>er</sup> septembre 2019
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 5.593 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 6.614 (HT).

**2.8.10 Conventions conclues entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES**

**Administrateurs communs :** TMSA.

- **Nature et objet de la convention :** Fourniture, installation, et maintenance des solutions de vidéosurveillance
- **Modalité de la convention :** La rémunération annuelle est calculée sur la base de l'ensemble des coûts directs liés aux prestataires avec une majoration de 15% le montant annuel maximal 2.000.000 MAD/an.
- **Date de la convention :** 01<sup>er</sup> mai 2015.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 1.790 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2019 :** KMAD 1.770 (HT)

**2.8.11 Convention conclue entre TMPA et CIRES TECHNOLOGIES relative aux prestations des services Telecom :**

- **Nature de la convention :** Gestion et maintenance de l'infrastructure de télécommunication au port TM2.
- **Date de la convention :** date d'effet juin 2018, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **Administrateurs communs :** TMSA Participations.
- **Les modalités essentielles :** montant de la convention est plafonné à 112.976 €/an pour une durée de 3 ans.
- **Montant de comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 1.135 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 852 (HT).

## **2.9 Conventions conclues entre la société TMPA et CIRES TECHNOLOGIES HZF**

- Administrateurs communs : TMSA.

### **2.9.1 Convention relative à l'hébergement du site backup**

- **Nature et objet de la convention** : Convention d'hébergement du site backup
- **Modalité de la convention** : Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de KMAD 1.706.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020** : KMAD 1.279 (HT).
  
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 1.279 (HT).

### **2.9.2 Convention relative à la maintenance et gestion des réseaux**

- **Nature et objet de la convention** : Convention de maintenance et entretien du réseau Télécom et des locaux techniques du TMPC
- **Modalité de la convention** : Renouvellement de la convention pour une durée de 5 ans pour un montant annuel de KMAD 317.
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020** : KMAD 238 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 159 (HT)

## **2.10 Conventions conclues entre la société TMPA et la société TMU**

Administrateurs communs : TMSA Participations

### **2.10.1 Convention conclue entre TM2 et TMU relative Contrat de gestion des services de Distribution d'Eau Et d'Électricité, d'Assainissement Liquide au niveau du Port Tanger Med 2:**

- **Nature de la convention** : La convention définit les modalités de recouvrement de consommation d'eau et d'électricité de TM2, avenant de transfert de la facturation de la prestation à TMPA avec date d'effet le 1er janvier 2020

Administrateurs communs : TMSA Participations.

- **Date de la convention** : Date d'effet 1<sup>er</sup> février 2017.
- **Les modalités essentielles** : le montant de la convention est basé sur le recouvrement des redevances de consommation d'eau et d'électricité propres à TM2.
- **Montant comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 3.011 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 2.305 (HT).

**2.11 Convention conclue entre TM2 et TMPA relative à la prestation de support :**

- **Nature de la convention :** Convention de prestations de services.
- **Administrateurs communs :** Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Date de la convention :** 23 Mars 2012.
- **Date de renouvellement :** date d'effet 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **Les modalités essentielles :** Refacturation des charges supportées par TMPA relatives à la capitainerie, pilotage et à la maintenance.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 0,00(HT).
- **Montant des encaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** KMAD 13.540(HT).

Casablanca, le 17 mars 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**Fidaroc Grant Thornton**

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driess Sigaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 49 06 - Fax : 05 22 29 86 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**Deloitte Audit**

  
DELOITTE AUDIT  
Mme Sakina Bensouda-Korachi  
Bâtiment "C" - Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 07 59  
**Sakina Bensouda-Korachi**  
Associée

# V. COMPTES SOCIAUX TANGER MED 2 (TM2) S.A

## ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amort & provisions	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>264 898</b>	<b>63 909</b>	<b>22 152</b>	<b>39 376</b>
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	86 061	63 909	22 152	39 376
• Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>253</b>	<b>212</b>	<b>41</b>	<b>52</b>
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	253	212	41	52
• Fonds commercial				
• Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>12 978 893</b>	<b>554 341</b>	<b>12 424 552</b>	<b>12 537 886</b>
• Terrains				
• Constructions	10 882 255	549 529	10 332 726	10 607 657
• Installations techniques, matériel et outillage	37 499	4 462	33 037	6 790
• Matériel transport				
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	727	350	377	454
• Autres immobilisations corporelles				
• Immobilisations corporelles en cours	2 058 411		2 058 411	1 922 985
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>44 774</b>		<b>44 774</b>	<b>44 774</b>
• Prêts immobilisés				
• Autres créances financières	44 774		44 774	44 774
• Titres de participation				
• Autres titres immobilisés				
<b>ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)</b>				<b>61 050</b>
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes financières				61 050
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>13 109 981</b>	<b>618 462</b>	<b>12 491 519</b>	<b>12 683 138</b>
<b>STOCKS (F)</b>				
• Terrains Zones franches				
• Matières et fournitures, consommables				
• produits intermédiaires et produits résiduels				
• Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>154 313</b>	<b>316</b>	<b>153 996</b>	<b>139 186</b>
• Fournis, débiteurs, avances et acomptes	9 459		9 459	6 686
• Clients et comptes rattachés	135 971	316	135 655	114 049
• Personnel				
• Etat	5 883		5 883	4 247
• Comptes d'associés				
• Autres débiteurs	1 359		1 359	11 447
• Comptes de régularisation-Actif	1 640		1 640	2 758
<b>TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>130 000</b>		<b>130 000</b>	<b>143 943</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (I)</b>	<b>92</b>		<b>92</b>	<b>420</b>
• (Éléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>284 404</b>	<b>316</b>	<b>284 088</b>	<b>283 549</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>132 016</b>		<b>132 016</b>	<b>24 018</b>
• Chèques et valeurs à encaisser				
• Banques, TG et CCP	131 988		131 988	23 983
• Caisse, Régie d'avances et accreditifs	29		29	35
<b>TOTAL III</b>	<b>132 016</b>		<b>132 016</b>	<b>24 018</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>13 526 401</b>	<b>618 778</b>	<b>12 907 623</b>	<b>12 990 705</b>

## BILAN PASSIF AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>Capital social ou personnel</b> (1)	5 100 300	5 100 300
- Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé;		
capital appelé dont versé.....5 100 300 000,00		
- Prime d'émission, de fusion, d'apport		
- Ecart de réévaluation		
- Réserve légale	660	660
- Autres réserves		
- Report à nouveau (2)	-389 949	-206 389
- Résultat nets en instance d'affectation (2)		
- Résultat net de l'exercice (2)	61 230	-183 560
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>4 772 240</b>	<b>4 711 010</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>140 905</b>	<b>144 158</b>
- Subvention d'investissement	140 905	144 158
- Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>7 607 867</b>	<b>7 572 464</b>
- Emprunts obligataires	3 775 000	3 775 000
- Autres dettes de financement	3 832 867	3 797 464
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>16 116</b>	<b>61 049</b>
- Provisions pour risques	16 116	61 049
- Provisions pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>	<b>149 543</b>	<b>67 672</b>
- Augmentation des créances immobilisées		
- Diminution des dettes de financement	149 543	67 672
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>12 686 673</b>	<b>12 556 355</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>220 263</b>	<b>424 242</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	53 267	288 417
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2 665	3,89
- Personnel	560	902
- Organisme sociaux	40	13
- Etat	218	301
- Comptes d'associés		
- Autres créanciers	4 400	7 500
- Comptes de régularisation passif	159 110	127 103
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>91</b>	<b>9 079</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>594</b>	<b>847</b>
<b>Total II (F+G+H)</b>	<b>220 949</b>	<b>434 170</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
- Crédits d'escompte		
- Crédits de trésorerie		
- Banques de régularisation	0	179
<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>179</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>12 907 623</b>	<b>12 990 705</b>

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

## LE TOTAL DU BILAN ENREGISTRE UNE BAISSSE DE 0.6% QUI S'EXPLIQUE COMME SUIT :

1 - Baisse de l'actif immobilisé de 191 MDhs qui s'explique principalement par l'effet combiné des éléments suivants :

- Investissements de l'exercice 2020 pour un montant de 165 MDhs
- Dotation aux amortissements de l'exercice 2020 pour un montant de 296 MDhs
- Baisse des écarts de conversion actifs liés aux emprunts de 61 MDhs

# COMPTE DES PRODUITS ET CHARGES

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HT AU 31.12.2020

EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
• Ventes de marchandises (en l'état)				
• Ventes de biens et services produits	541 584		541 584	356 979
• Chiffre d'affaires	541 584		541 584	356 979
• Variation de stocks de produits <sup>(1)</sup>				
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation : Transferts de charges	2 461		2 461	3 806
<b>TOTAL I</b>	<b>544 045</b>		<b>544 045</b>	<b>360 786</b>
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
• Achats revendus <sup>(2)</sup> de marchandises				
• Achats consommés <sup>(2)</sup> de matières et fournitures	66 522		66 522	47 047
• Autres charges externes	4 371		4 371	12 295
• Impôts et taxes				11
• Charges de personnel	1 427		1 427	4 443
• Autres charges d'exploitation				
• Dotations d'exploitation	296 024		296 024	293 541
<b>TOTAL II</b>	<b>368 343</b>		<b>368 343</b>	<b>357 336</b>
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>175 702</b>	<b>3 449</b>
<b>IV. PRODUITS FINANCIERS</b>				
• Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés				
• Gains de change	12 188		12 188	8 618
• Intérêts et autres produits financiers	6 116		6 116	9 479
• Reprises financier : transfert charges	155 635		155 635	151 416
<b>TOTAL IV</b>	<b>173 939</b>		<b>173 939</b>	<b>169 512</b>
<b>V. CHARGES FINANCIÈRES</b>				
• Charges d'intérêts	286 674		286 674	279 599
• Pertes de change	5 819		5 819	8 658
• Autres charges financières				
• Dotations financières	92		92	61 469
<b>TOTAL V</b>	<b>292 585</b>		<b>292 585</b>	<b>349 726</b>
<b>VI. RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>-118 646</b>	<b>-180 214</b>
<b>VII. RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>57 057</b>	<b>-176 765</b>

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendu ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES HT (SUITE)

EN MILLIERS DE DHS

	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	PROPRES À L'EXERCICE 1	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS 2		
<b>VII. RESULTAT COURANT (reports)</b>			<b>57 057</b>	<b>-176 765</b>
<b>VIII. PRODUITS NON COURANTS</b>				
• Produits des cessions d'immobilisations				
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement	3 253		3 253	3 244
• Autres produits non courants	9 277		9 277	269
• Reprises non courantes ; transferts de charges				
<b>Total VIII</b>	<b>12 530</b>		<b>12 530</b>	<b>3 513</b>
<b>IX. CHARGES NON COURANTES</b>				
• Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
• Subventions accordées	900		900	7 500
• Autres charges non courantes	0		0	0
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	7 456		7 456	2 809
<b>Total IX</b>	<b>8 356</b>		<b>8 356</b>	<b>10 309</b>
<b>X. RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>4 174</b>	<b>-6 795</b>
<b>XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)</b>			<b>61 230</b>	<b>-183 560</b>
<b>XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>				
<b>XIII. RESULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>61 230</b>	<b>-183 560</b>
<b>XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>730 514</b>	<b>533 811</b>
<b>XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)</b>			<b>669 284</b>	<b>717 371</b>
<b>XVI. RESULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>			<b>61 230</b>	<b>-183 560</b>

Le résultat d'exploitation en 2020 est de 176 Mdhs en augmentation de 172 MDhs par rapport à 2019. Cette performance est expliquée par la remontée en régime de l'activité opérationnelle au niveau du port Tanger Med 2.

**Note:** L'autorité portuaire Tanger Med a mis en œuvre son plan de continuité d'activité et parallèlement pris les dispositions sanitaires nécessaires en conformité avec les recommandations du Ministère de la Santé et de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Toutefois, l'ensemble des services du port Tanger Med sont restés opérationnels, que ce soit la capitainerie, le pilotage, le remorquage ou le lamanage, pour assurer les escales maritimes dans les meilleures conditions.

Les activités portuaires se sont poursuivies normalement, notamment le trafic de conteneurs en import/ export et en transbordement, les flux de camions TIR en import/export, le trafic du urac liquide et solide.

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

<b>I- ACTIF IMMOBILISE- A- EVALUATION A L'ENTREE</b>	
1- Immobilisations en non valeurs	Sont composées des frais préliminaire ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale
2- Immobilisations incorporelles	Sont composées du brevet,marques et droit et valeurs similaires ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale
3- Immobilisations corporelles	Comprennent Les installations techniques, le matériel de transport, le mobilier et matériel de bureau, le matériel informatique et les immobilisations en cours.Ces immobilisations sont enregistrées à leur cout d'aquisition
4- Immobilisations financières	Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, elles sont enregistrées à leur valeur nominale.
<b>I- ACTIF IMMOBILISE- B- CORRECTIONS DE VALEURS</b>	
1- Méthodes d'amortissements	Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée variant entre 3 et 50 ans
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
<b>II- ACTIF CIRCULANT</b>	
<b>II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)- A- EVALUATION A L'ENTREE</b>	
1- Stocks	Comprennent les matières premières,les produits finis,les emballages et les matières consommables,elles sont évaluées au coût moyen ponderé.
2- Créances	Les créances sont inscrites à la comptabilite à leur valeur nominale. Elles sont constituées, des clients, du personnel, de l'Etat et des autres débiteurs .
3- Titres et valeurs de placement	Il s'agit de titres et valeurs DAT acquis par l'entreprise en vue de la réalisation d'un gain à brève échéance.
<b>II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)- B- CORRECTIONS DE VALEURS</b>	
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
<b>III- FINANCEMENT PERMANENT</b>	
1- Méthodes de réévaluation	Néant
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Néant
3- Dettes de financement permanent	Dettes de financement permanent comprennent des contrats de crédits de plus d'un an.
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1- Dettes du passif circulant	Cette rubrique comporte les fournisseurs, le personnel, les organismes sociaux, l'Etat et les autres créanciers.ces dettes
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Valorisation des dettes et des creances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif	Valorisation des dettes et des créances en devise par le cours de change de Bank Al Maghreb au 31/12/2020
V- TRESORERIE	
1- Trésorerie - Actif	Les avoirs en espèces et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.
2- Trésorerie - Passif	Néant
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant

## ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	RAS	RAS
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	RAS	RAS
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	RAS	RAS

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux	RAS	RAS
II. Changements affectant les règles de présentation	RAS	RAS

# ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

## 1. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R)

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	+ Ventes de Marchandises ( en l'état)	-	-
2	- Achats revendus de marchandises	-	-
<b>I</b>	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	-	-
<b>II</b>	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	356 979	-
3	Ventes de biens et services produits	356 979	-
4	Variation stocks produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	-
<b>III</b>	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	59 342	28 539
6	Achats consommés de matières et fournitures	47 047	16 794
7	Autres charges externes	12 295	11 744
<b>IV</b>	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	297 638	-28 539
8	+ Subventions d'exploitation	-	-
9	- Impôts et taxes	11	5
10	- Charges de personnel	4 443	5 220
<b>V</b>	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	293 184	-33 763
11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
12	- Autres charges d'exploitation	-	-
13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	3 806	10 183
14	- Dotations d'exploitation	293 541	15 807
<b>VI</b>	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	3 449	-39 387
<b>VII</b>	+/- RESULTAT FINANCIER	-180 214	44 341
<b>VIII</b>	= RESULTAT COURANT	-176 765	4 954
<b>IX</b>	+/- RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-6 795	-314
15	- Impôts sur les résultats	-	241
<b>X</b>	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-183 560	4 399

## 2. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Résultat net de l'exercice	-	-
	Bénéfice +	-	4 399
	Perte -	-183 560	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	293 112	15 807
3	+ Dotations financières (1)	61 050	72 430
4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
5	- Reprises d'exploitation (2) (3)	-	-
6	- Reprises financières (2)	72 430	74 263
7	- Reprises non courantes (2) (3)	3 244	-
8	- Produits des cessions d'immobilisation	-	-
9	+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	-	-
<b>I</b>	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>94 927</b>	<b>18 374</b>
10	Distributions de bénéfices	-	-
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>94 927</b>	<b>18 374</b>

# TABLEAU DE FINANCEMENT

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

EN MILLIERS DE DHS

### I. Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement Permanent	12 686 673	12 556 356	-	130 318
2 Moins actif immobilisé	12 491 519	12 683 138	-	191 619
3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	195 154	-126 783	-	321 937
4 Actif circulant	284 088	283 549	539	-
5 Moins passif circulant	220 950	434 170	213 220	-
6 = Besoin de Financement global (4-5) (B)	63 138	-150 621	213 759	-
7 <b>TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B</b>	<b>132 016</b>	<b>23 838</b>	<b>108 177</b>	-

### II. Emplois et ressources

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>	-	<b>309 068</b>	-	<b>94 927</b>
+ Capacité d'autofinancement	-	309 068	-	94 927
- Distributions de bénéfices	-	-	-	-
* CESSIONS ET REDUCTIONS	-	-	-	-
<b>D'IMMOBILISATIONS (B)</b>	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
+ Cessions d'immobilisations financières	-	-	-	-
+ récupérations sur créances immobilisées	-	-	-	-
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)	-	-	-	<b>38 231</b>
+ Augmentation du capital, apports	-	-	-	-
+ Subventions d'investissement	-	-	-	38 231
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	-	<b>434 988</b>	-	<b>458 668</b>
(nettes de primes de remboursement)	-	-	-	-
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	-	<b>744 055</b>	-	<b>591 825</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>	-	-	-	-
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	<b>165 454</b>	-	<b>620 752</b>	-
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	-	-	58	-
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	165 454	-	620 694	-
+ Acquisitions d'immobilisation financières	-	-	-	-
+ Augmentation des créances immob.	-	-	-	-
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-	-	-	-
* REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	<b>256 664</b>	-	<b>249 616</b>	-
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-	-	<b>10 000</b>	-
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>422 119</b>	-	<b>880 369</b>	-
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>213 759</b>	-	-	<b>277 055</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>108 177</b>	-	-	<b>11 488</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>744 055</b>	<b>744 055</b>	<b>880 369</b>	<b>880 369</b>

## Décomposition par échéance du solde des factures fournisseurs

	Montant des dettes Fournisseurs	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues moins de 30 jours	Montant des dettes échues entre 31 jours et 60 jours	Montant des dettes échues entre 61 jours et 90 jours	Montant des dettes échues plus de 90 jours
<b>31/12/2020</b>	53 268	45 876	525	2621	966	3279
<b>31/12/2019</b>	288 418	284 143	219	216	95	3 744

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

EN MILLIERS DE DHS

MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
	Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>56 454</b>	-	-	-	<b>2 521</b>	-	<b>86 061</b>
• Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	0
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	88 582	-	-	-	2 521	-	86 061
• Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>77 345</b>	-	-	-	-	-	<b>253</b>
• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	0
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	253	-	-	-	-	-	253
• Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	0
• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 632 294</b>	<b>165 454</b>	-	<b>29 997</b>	-	-	<b>12 978 893</b>
• Terrains	-	-	-	-	-	-	0
• Constructions	10 882 255	-	-	-	-	-	10 882 255
• Installations techniques, matériel et outillage	7 502	-	-	29 997	-	-	37 499
• Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	0
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	696	31	-	-	-	-	727
• Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	0
• Immobilisations corporelles en cours	1 922 985	165 423	-	-	-	-	2 058 411
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 766 093</b>	<b>165 454</b>	-	<b>29 997</b>	<b>2 521</b>	-	<b>13 065 207</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>49 206</b>	<b>17 224</b>	<b>2 521</b>	<b>63 909</b>
* Frais préliminaires	0	0	0	0
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	49 206	17 224	2 521	63 909
* Primes de remboursement obligations	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>201</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>212</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0	0	0	0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	201	12	0	212
* Fonds commercial	0	0	0	0
* Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>275 552</b>	<b>278 789</b>	<b>0</b>	<b>554 341</b>
* Terrains	0	0	0	0
* Constructions	274 598	274 931	0	549 529
* Installations techniques, matériel et outillage	712	3 750	0	4 462
* Matériel de transport	0	0	0	0
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	242	108	0	350
* Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>324 959</b>	<b>296 024</b>	<b>2 521</b>	<b>618 462</b>

## TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
01/01/2020	21280000	2 521	2 521				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 521</b>	<b>2 521</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**TABLEAU DES PROVISIONS**
**EN MILLIERS DE DHS**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	61 050	-	-	16 116	-	61 050	-	16 116
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>61 050</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 116</b>	<b>-</b>	<b>61 050</b>	<b>-</b>	<b>16 116</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	429	-	-	-	-	113	-	316
5. Autres Provisions pour risques et charges	9 080	-	92	-8 660	-	420	-	92
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>9 509</b>	<b>-</b>	<b>92</b>	<b>-8 660</b>	<b>-</b>	<b>533</b>	<b>-</b>	<b>408</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>70 558</b>	<b>-</b>	<b>92</b>	<b>7 456</b>	<b>-</b>	<b>61 582</b>	<b>-</b>	<b>16 524</b>

**TABLEAU DES CREANCES**
**EN MILLIERS DE DHS**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org- Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>44 774</b>	<b>44 774</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>44 774</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
• Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres créances financières	44 774	44 774	-	-	-	44 774	-	-
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>154 313</b>	<b>6 580</b>	<b>147 733</b>	<b>-</b>	<b>120 516</b>	<b>4 247</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 459	-	9 459	-	-	-	-	-
• Clients et comptes rattachés	135 971	-	135 971	-	135 971	-	-	-
• Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
• Etat	5 883	5 883	-	-	-	5 883	-	-
• Compte d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres débiteurs	1 359	697	662	-	-	-	-	-
• Comptes de régularisation-actif	1 640	-	1 640	-	-	-	-	-

**TABLEAU DES DETTES**
**EN MILLIERS DE DHS**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et org.Pub	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>7 607 868</b>	<b>7 351 348</b>	<b>256 519</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
• Emprunts obligataires	3 775 000	3 775 000	-	-	-	-	-	-
• Autres dettes de financières	3 832 868	3 576 348	256 519	-	3 832 868	-	-	-
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>220 263</b>	<b>1 222</b>	<b>219 042</b>	<b>-</b>	<b>13 326</b>	<b>219</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
• Fournisseurs et comptes rattachés	53 268	1 222	52 046	-	8 434	-	-	-
• Clients créditeurs, avances et acomptes	2 666	-	2 666	-	-	-	-	-
• Personnel	560	-	560	-	-	-	-	-
• Organismes sociaux	40	-	40	-	-	-	-	-
• Etat	219	-	219	-	-	219	-	-
• Compte d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
• Autres créanciers	4 400	-	4 400	-	-	-	-	-
• Comptes de régularisation - Passif	159 111	-	159 111	-	4 892	-	-	-

**ENGAGEMENTS**
**EN MILLIERS DE DHS**

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent	ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
• Avals et cautions	-	-	• Avals et cautions	726 223	246 128
• Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	-	-			
<b>TOTAL (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	• Autres engagements reçus	<b>7 757 411</b>	<b>8 975 000</b>
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....			<b>TOTAL</b>	<b>8 483 633</b>	<b>9 221 128</b>

**DETAIL DES NON-VALEURS**
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
2111	FRAIS DE CONSTITUTION	
2112	FRAIS PREALABLES AU DEMARRAGE	
2113	FRAIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL	86 061
2128	AUTRES CHARGES A REPARTIR	
	<b>TOTAL</b>	<b>86 061</b>

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Raison sociale de la société	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états desyn- thèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>N</b>		<b>E</b>		<b>A</b>		<b>N</b>		<b>T</b>	
<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

TIERS CREDI- TEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant cou- vert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôt.				
<b>N</b>		<b>E</b>		<b>A</b>		<b>N</b>		<b>T</b>	
<b>Sûretés données</b>		<b>Sûretés reçues</b>							

(1) - Gage :1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces ( sûretés données)

(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

## TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	Plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>N</b>		<b>E</b>		<b>A</b>		<b>N</b>		<b>T</b>		
<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

INTITULES	MONTANT	MONTANT
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
* Bénéfice net	61 230	0
* Perte nette	0	0
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>	157 780	0
<b>1. Courantes</b>	150 324	0
- Dons, libéralité et cadeaux à la clientèle	12	0
- Provisions pour dépréciations des Clients et comptes rattachés	0	0
- Ecart de conversion passif	0	0
- Provision pour retard de paiement FR5	0	0
<b>2. Non courantes</b>	7 456	0
Autres chrges non courantes	0	0
- Impôt sur Société	0	0
Dotations non courantes aux provisions pour risques et charge	7 456	0
<b>II. DEDUCTIONS FISCALES</b>	0	68 928
<b>1. Courantes</b>	0	68 521
Ecart de conversion passif 2019	0	294
Intérêts retard fournisseurs 2019	0	113
Reprise sur dep des créances circulantes	0	0
<b>2. Non courantes</b>	0	0
<b>Total</b>	219 010	68 928
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>	0	
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	0	150 083
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	0	0
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>	150 083	0
* Exercice n-4	24 893	0
* Exercice n-3	0	0
* Exercice n-2	0	0
* Exercice n-1	0	0
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>	125 190	0
Bénéfice net fiscal (A-C)	0	0
ou déficit net fiscal (B)	0	0
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>	0	39 769
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>	0	0
* Exercice n-4	0	0
* Exercice n-3	0	0
* Exercice n-2	0	0
* Exercice n-1	0	0

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
* Résultat courant d'après C.P.C. (+/-)	57 057
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	150 324
* Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	68 928
* Résultat courant théoriquement imposable courant (=)	138 453
* Impôt théorique sur résultat (-)	0
* Résultat courant après impôts (=)	57 057
II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

\* La société TM2 est installée en Zone Franche d'Exportation Ksal Al Majaz et bénéficie des avantages fiscaux dans le cadre de la loi n°19-94 repris par l'article 6 du CGI

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	0,00	0,00	0,00	0,00
B. T.V.A. Récupérable	0,00	0,00	0,00	0,00
* sur charges	0,00	0,00	0,00	0,00
* sur immobilisations				
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	0,00	0,00	0,00	0,00

## ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

### MONTANT DU CAPITAL : 5,100,300,000,00 DIRHAMS CONVERTIBLES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action	MONTANT DU CAPI-		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
ETAT	RABAT	21 500 001	21 500 001	100	2 150 000 100,00	2 150 000 100,00	2 150 000 100,00
TMPA	TANGER	25 502 992	25 502 992	100	2 550 299 200,00	2 550 299 200,00	2 550 299 200,00
TMSA Participations	TANGER	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Agence Sépciale Tanger Med TMSA	TANGER	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Fipar-holding	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Fonds Hassan II	RABAT	4000001	4000001	100	400 000 100,00	400 000 100,00	400 000 100,00
Khalid CHERKAOUI	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Mehdi TAZI RIFFI	TANGER	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Younes ALADLOUNI	RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00
		51 003 000,00	51 003 000,00		5 100 300 000,00	5 100 300 000,00	5 100 300 000,00

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

## ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
* Report à nouveau	-206 389,54	* Réserve légale	-
* Résultats nets en instance d'affectation	-183 560,27	* Autres réserves	-
* Résultat net de l'exercice	-	* Tantièmes	-
* Prélèvements sur les réserves	-	* Dividendes	-
* Autres prélèvements	-	* Autres affectations	-
		* Report à nouveau	-389 949,82
<b>TOTAL A</b>	<b>-389 949,82</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>-389 949,82</b>

TOTAL A = TOTAL B

**TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES  
COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent	438 062	0
* Immobilisations brutes	0	90 789
* Rentrées sur immobilisations	0	0
* Remboursement des dettes de financement	0	256 519
* Produits	541 584	0
* Charges	0	0
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>979 647</b>	<b>358 601</b>
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		
<b>BALANCE DEVISES</b>		<b>621 046</b>
<b>TOTAL</b>	<b>822 114</b>	<b>= 822 114</b>

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

**I. DATATION**

Date de clôture (1) 31/12/2020

Date d'établissement des états de synthèse (2) 16/03/2021

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois  
prévu pour l'élaboration des états de synthèses

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE  
ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

Dates	Indication des événements
	* Favorables NEANT
	* Défavorables NEANT

# DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en Valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant Brut	Provision pour dépréciation	Montant net	

## 1. Stocks Approvisionnement

- Biens et produits destinés à la revente en l'état:

\* Biens immeubles (Terrains Zones franchises)

\* Biens meubles - Biens et Matériels

Premières destinés aux activités de production et de transformation:

- Matières premières  
- Matières consommables  
- Pièce détachées  
- Carburants, lubrifiants

pour véhicules de transport

- Emballage:  
\* récupérables  
\* vendus  
\* perdus

**Total Stocks des approvisionnements**

## II. Stock en cours Production de biens et service

- Produits en cours  
- Etudes en cours ( Zone Franches)  
- Travaux en cours  
- Services en cours

**Total Stocks des en cours**

## III. Stock Produits finis

- Produits finis  
- Biens finis

**Total Stocks Produits et Biens Finis**

## IV. Stock Produits résiduels

- Déchets  
- Rebutis

**N E A N T**

# AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Tanger Med 2 par abréviation « TM2 », Société Anonyme, au capital de 5.100.300.000,00 Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 31 Mars 2021 à 11 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2020 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2020 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telles que modifiée et complétée.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 Décembre 2020.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020.
8. Désignation du commissaire aux comptes
9. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

# PROJETS DE RESOLUTION

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 61 230 461,87 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2020 comme suit :

• Bénéfice net comptable :	61 230 461,87 DHS
• Déduction des pertes antérieures :	-389 949 816,54 DHS
• Réserve légale :	0 DHS
• Solde :	-328 719 354,67 DHS

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaire aux comptes « DELOITTE » est arrivée à son terme et décide de nommer un commissaire aux comptes et déterminer sa rémunération annuelle pour la durée légale de (3) années 2021, 2022 et 2023

## SIXIÈME RÉSOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.

## Mandats des membres du Conseil d'Administration de TM2

### Dans les conditions prévues par l'article 142 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée

Membres du Conseil d'Administration	Début du mandat	Fin du mandat	Mandats des membres du conseil d'Administration dans d'autres conseils
<b>Fouad BRINI</b> Président du Conseil d'Administration représentant TMPA Actionnaire Président Directeur Général représentant TMSA Participations Actionnaire	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, TMPA, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, SAPT.
<b>Dounia BEN ABBES TAARJI</b> Président du Directoire du Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social. Administrateur représentant Fonds Hassan II Actionnaire	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, Tanger Med 2, NWM, Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, ADM, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, MASCIR, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc, BMCI, Marrocan Hospitality Company, sté La Mamounia S.A, sté Foncière de La lagune S.A, sté Foncière CMC, sté Alliances Développement Immobilière, sté palais jamai, sté de gestion de l'hotel de michlifen Ifran S.A.
<b>Abderrahmane SEMMAR</b> Directeur des Entreprises Publiques, Administrateur représentant l'Etat Actionnaire	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMPA, TMSA Participations NWM, TMZ, TAC, TOS, TFZ, Al Barid Bank, Crédit Agricole du Maroc, CGI, Foncière UIR, FIPAR –Holding, IAM, SAPT, SGPTV, SNED, SNRT, STAVOM, STRS, SODEA, SOGETA Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED, MASEN, SIE, société Casablanca Transport, Société Ithmar Al Mawarid, SONADAC, Holding Al OMRANE, Royale Air Maroc.
<b>Khalid ZIANE</b> Directeur Général de Fipar-holding Administrateur représentant Fipar-holding Actionnaire	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats d'Administrateur : TMPA, CDG Invest, CIMENTS DU MAROC, CMVT INTERNATIONAL, TCM, MEDI1 TV, MEDI TELECOM, LYDEC, AFRIQUIA SMDC, CROWN PACKAGING MAROC, FONDATION CDG, JORF FERTILIZERS COMPANY V, AFMA, DOMAINES ZNIBER, SCE CHEMICALS , Orange Mobile Money Maroc , Huqool, Fondation Ahly
<b>Khalid CHERKAOUI</b> Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMPA, NWM, SNED, Société d'Exploitation des Ports (SODEP / Marsa Maroc), SNTL, ADM, LPEE, CID, ONCF, AMDL, ANP
<b>Mehdi TAZI RIFFI</b> Président du Conseil d'Administration de TM2 Président du Directoire représentant TMSA Actionnaire	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats exercés dans les conseils de : TMSA, TMPA, MED-HUB, TMZ, TAC, TOS, TFZ, NWM, TMSA Participations, TMU, TMI, TME, NOVEC Maritimes, CIRES TECHNOLOGIES, CTHZF
<b>Younes ALADLOUNI</b> Directeur Investissement Fipar-Holding	<b>2019</b>	<b>2024</b>	Mandats exercés dans les conseils de : Lydec

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca

**Deloitte.**

Boulevard Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 –  
3ème étage- La Marina – Casablanca  
Maroc

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

Aux Actionnaires de la société  
**TANGER MED 2 S.A**  
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel  
Commune Anjra, Route de Fnideq  
Tanger

### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

#### ***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TANGER MED II S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4 913 146 335,68 MAD dont un bénéfice net de 61 230 461,87 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED II S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans

leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clef identifiée	Notre réponse
<p><b><i>Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concession des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneurs ; aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises</i></b></p> <p>En application des termes des documents de concession, TM2 concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.</p> <p>Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du port.</p> <p>Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.</p> <p>En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port ;</li> <li>• Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits ;</li> <li>• Tester par sondage les modalités clés déterminant les redevances et droits et leurs calculs.</li> </ul>

***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable

de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

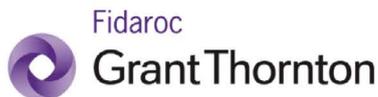
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**



FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
International  
47 Rue Allal Bey Abdellah - Casablanca  
Tél: 05 22 54 48 00 Fax: 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**



DELOITTE AUDIT  
Mme Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Ivoire 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

**Sakina Bensouda-Korachi**  
Associée

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**TANGER MED 2 S.A**  
*Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'mel  
Commune Anjra, Route de Fnideq  
Tanger*

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DI 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020.

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessous, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues

## **1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020 :**

### **1.1. Conventions de prestations de services conclue entre les sociétés TM2 et TMPA**

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestations de services
  - Prestations de services de capitainerie et de pilotage.
  - Prestations de Facility management.
  - Réalisation des Prestations de Services
  - **Modalités de la convention**  
Les Prestations de services de capitainerie et de pilotage et prestations de gestion sont refacturées avec une marge de 5% et 1% pour les Prestations de Facility management.
- **Date de la convention** : 01 Janvier 2020
- **Montant des charges comptabilisées au titre de l'exercice 2020** : KMAD 49.120 (HT)
- **Montant des décaissements reçus au cours de l'exercice 2020** : KMAD 38.538 (HT)

## **2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :**

### **2.1. Convention conclue entre TM2 et TMU relative à la gestion des services de distribution d'eau et d'électricité et assainissement solide et hygiène au sein du complexe portuaire Tanger Med2 :**

- **Administrateurs communs** : TMSA Participations
- **Nature de la convention** : la convention définit les conditions et modalités dans lesquelles TM2 confie à titre exclusif à TMU la gestion des services relatifs à l'exploitation du réseau d'eau, d'électricité et d'assainissement liquide, ainsi que la distribution d'eau et d'électricité.
- **Modalités de la convention** : En contrepartie du droit de réaliser les prestations objet de cette convention, TMU versera à TM2 36% du chiffre d'affaires réalisé. Date de prise d'effet : le 1<sup>er</sup> Janvier 2019.
- **Montant des produits comptabilisés hors taxes au titre de l'exercice 2020** : KMAD 27.599 (HT)
- **Montant des encaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 28.086 (HT).

**2.2. Convention conclue entre TM2 et TMPA relative à la prestation de support :**

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, Etat, TMSA, FIPAR Holding
- **Nature et objet de la convention** : Convention de prestations de services.
- **Modalités de la convention** : Refacturation des charges supportées par TMPA relatives à la capitainerie, pilotage et à la maintenance.
- **Date de la convention** : 23 Mars 2012.Avenant n°1 le 01 janvier 2018
- **Montant des charges comptabilisées hors taxes au titre de l'exercice 2020** : Néant
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 13.540(HT).

**2.3. Convention conclue entre les sociétés TM2SA et la société TMSA:**

- **Administrateurs communs** : Fond Hassan II, l'Etat,

**2.3.1. Convention relative au management fees :**

- **Nature et objet de la convention** : La Convention a pour objet de définir les prestations rendues par TMSA au profit de TM2 et de déterminer les conditions et modalités, de la facturation des managements fées ;
- **Modalités essentielles** : Convention avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les managements Fées facturés se composent d'une rémunération annuelle variable représentant 3 % du chiffre d'affaire de TM2, et d'une rémunération fixe annuelle.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2020** : KMAD16.836 (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 20.130 (HT).

### **2.3.2. Convention conclue entre TM2 et TMSA relative à la gestion financière de l'assiette foncière de TM2 :**

- **Nature et objet de la convention :** la prise en charge de la procédure d'expropriation et d'apurement de l'assiette foncière de TM2.
- **Modalités essentielles :** la refacturation de la prise en charge de la procédure d'expropriation et d'apurement de l'assiette foncière de TM2.
- **Date de prise d'effet :** le 1<sup>er</sup> Janvier 2012 pour une durée indéterminée.
- **Montant comptabilisé hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 657. (HT).
- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020 :** Néant.

### **2.3.3. Convention conclue entre TM2 et TMSA relative aux travaux de renforcement de puissance pour l'alimentation électrique du port TM2 :**

- **Nature et objet de la convention :** Convention relative aux travaux de renforcement de puissance pour l'alimentation électrique du port TM2.
- **Les modalités essentielles :** Refacturation mensuelle des travaux supportés par TMSA pour le compte de TM2.
- **Date de prise d'effet :** Date d'effet 01 Août 2017.

**Cette convention n'a pas produit d'effet courant cet exercice**

### **2.4. Convention conclue entre les sociétés TM2SA et la société TME:**

- **Administrateurs communs :** TMSA.

#### **2.4.1. Convention conclue entre TM2 et TME relative à l'assistance de maîtrise d'œuvre du projet TM2 :**

- **Nature et objet de la convention :** l'assistance à maîtrise d'œuvre du projet TM2.
- **Modalités essentielles :** Convention conclue le 2 janvier 2009 avec TMPA, Avenant de transfert à TM2 à partir de janvier 2010
- **Montant de l'immobilisation comptabilisée hors taxes au titre de l'exercice 2020 :** KMAD 11.645 (H.T)

- **Montant des décaissements effectués au cours de l'exercice 2020** : KMAD 14.708 (HT).

**2.4.2. Convention avec Tanger Med Engineering relative à l'étude de la plateforme littorale à l'ouest de TM2.**

- **Nature et objet de la convention** : l'étude de la plateforme littorale à l'ouest du port Tanger Med 2
- **Modalités de la convention** : le montant de la convention est de KMAD 500
- **Date de prise d'effet** : le 01 Janvier 2018 pour une durée de 12 mois.

**Cette convention n'a pas produit d'effet courant cet exercice**

Casablanca, le 17 mars 2021

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

DELOITTE AUDIT  
M. Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Itoure 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

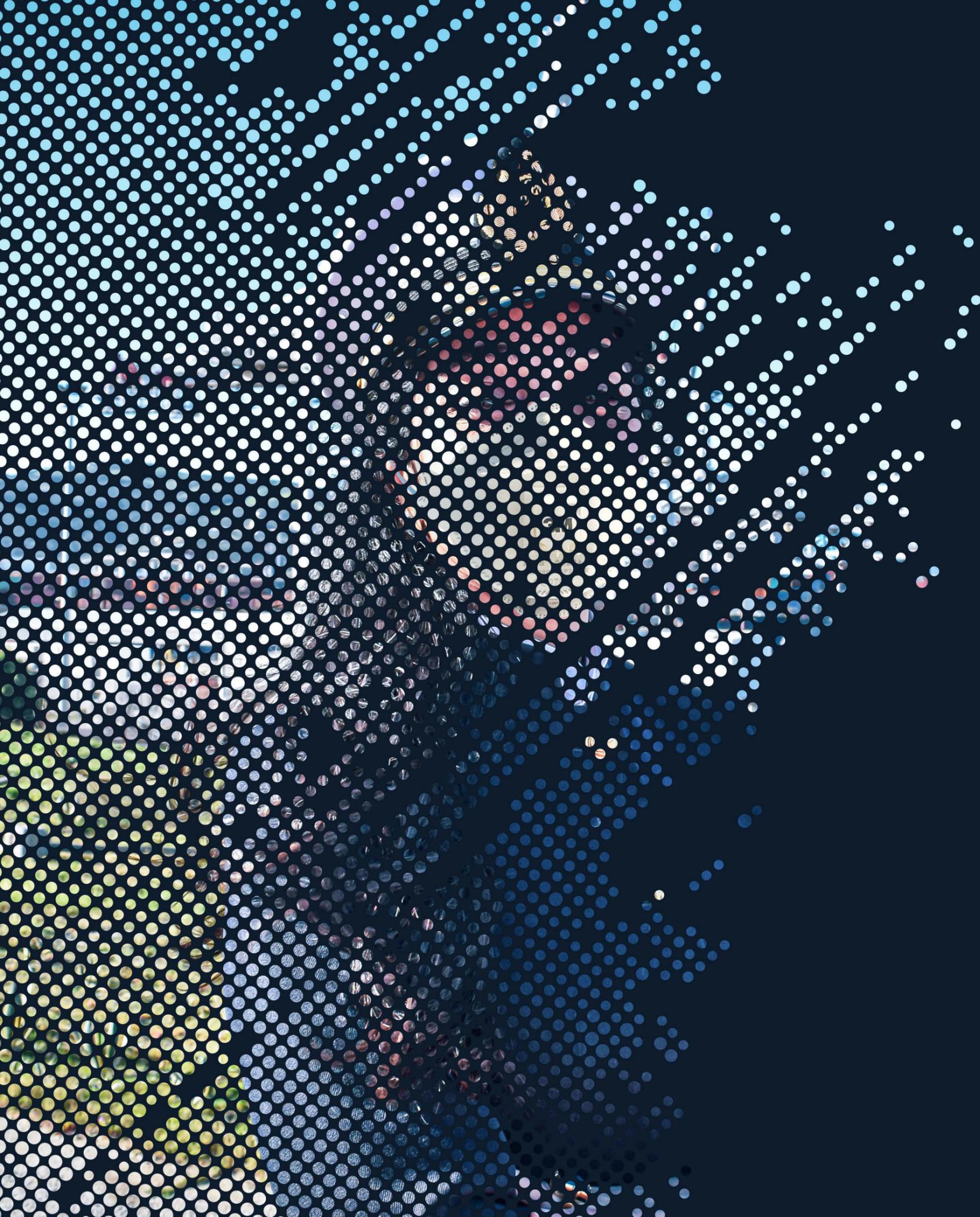
**Sakina Bensouda-Korachi**  
Associée

# ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC					
	Montant Année			Pourcentage/année			Montant Année			Pourcentage/année		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
<b>COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS</b>												
EMETTEUR	70 000	70 000	70 000	100%	100%	100%	140 000	70 000	70 000	100%	100%	100%
FILIALES												
<b>AUTRES DILIGENCES ET PRESTATIONS DIRECTEMENT LIÉES À LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>												
EMETTEUR	70 000	70 000	70 000				140 000	70 000	70 000			
FILIALES												
<b>SOUS.TOTAL</b>												
<b>AUTRES PRESTATIONS RENDUES</b>												
AUTRES												
<b>SOUS.TOTAL</b>	-	-	-				-	-	-			
<b>TOTAL</b>	70 000	70 000	70 000	100%	100%	100%	140 000	70 000	70 000	100%	100%	100%

## LISTE DES COMMUNICATIONS FINANCIERES

- **Indicateurs du premier trimestre 2020**
- **Indicateurs du premier trimestre 2020**
- **Indicateurs du deuxième trimestre 2020**
- **Indicateurs du troisième trimestre 2020**
- **Indicateurs du quatrième trimestre 2020**
- **Communication de la clôture des comptes du premier semestre 2020**
- **Communication de l'arrêté des comptes annuels de l'exercice 2020**



R A P P O R T

R S E

2 0 2 0

# SOMMAIRE

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>06</b>
<b>PRÉSENTATION DU GROUPE</b>	<b>08</b>
<b>STRATÉGIE RSE</b>	<b>42</b>
<b>DÉMARCHE RSE</b>	<b>56</b>
<b>PROJETS RSE</b>	<b>64</b>
<b>A PROPOS DE CE RAPPORT</b>	<b>158</b>

CE RAPPORT ANNUEL RSE A ÉTÉ ÉLABORÉ EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES GRI DE REPORTING DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Plateforme logistique et industrielle de niveau mondial et acteur territorial engagé, le groupe Tanger Med ancre davantage sa démarche RSE au cœur des axes majeurs de développement durable et inclusif.

Dans le contexte de la crise épidémique mondiale, et tout en veillant à la santé et à la sécurité de ses usagers, Tanger Med a pleinement joué son rôle de hub logistique, un rôle essentiel au maintien des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.

Tout en adoptant de nouvelles méthodes de travail permettant de préserver les collaborateurs, l'ensemble des activités portuaires et industrielles ont été maintenues pour répondre aux attentes des clients, des armateurs mondiaux, des industriels internationaux et des exportateurs-importateurs marocains.

Des moyens importants ont été mobilisés pour atténuer les effets de la crise sur le territoire, à travers une campagne de solidarité et de soutien en faveur des populations riveraines dans la province de Fahs-Anjra et dans les villes de Tanger, Tétouan et M'diq -Fnideq.

L'engagement pour le territoire, notamment à travers l'éducation, la santé et l'inclusion sociale, s'est vu renforcé avec une augmentation des budgets alloués de 30%.

Le programme annuel de la Fondation Tanger Med pour le Développement Humain, a bénéficié à 41 associations locales et a permis de mettre en œuvre 63 projets en faveur de près de 180 000 bénéficiaires. Ces projets ont englobé différents programmes tels que la mise à niveau des écoles, la construction de classes de préscolaire, le transport scolaire ou encore le raccordement à l'eau potable des villages et douars avoisinant le complexe industrialo-portuaire Tanger Med.

L'engagement du groupe pour le développement durable et la protection de l'environnement demeure également une priorité. Dans le cadre du projet d'efficacité énergétique, le programme de généralisation du déploiement de l'éclairage LED a été réalisé sur la plateforme industrielle et se poursuit sur les installations portuaires et logistiques.

Grâce à l'installation d'unités dédiées au recyclage et à l'économie circulaire, 52'000 tonnes de déchets industriels ont été traitées en 2020 au sein de la plateforme industrielle Tanger Med.

Une attention particulière a par ailleurs été portée à la gestion écoresponsable de l'eau à travers la mise en place de stations d'épuration et de traitement des eaux usées, la collecte et le traitement des huiles usées et eaux chargées en hydrocarbures des navires, le suivi régulier de la qualité des eaux de mer, et la surveillance du déballastage des navires en conformité avec les meilleurs standards et normes internationales.

A cet égard, la « European Sea Ports Organisation » ESPO a renouvelé le label « Ecoports-PERS » primant ainsi le système de gestion environnementale de Tanger Med, qui demeure, encore aujourd'hui, le premier port non européen à obtenir cette distinction.

Enfin, convaincus des valeurs positives véhiculées par le sport, réel vecteur d'inclusion sociale, notamment auprès des jeunes, un partenariat a été noué avec le Club Sportif de l'Ittihad Riadhi de Tanger (IRT).

A la fois ambitieuse et exigeante, la politique RSE est au cœur des préoccupations de Tanger Med, conformément aux orientations royales en matière de développement durable.

**Fouad BRINI**  
Président de Tanger Med

# MOT DU PRÉSIDENT

# PRÉSENTATION DU GROUPE TANGER MED

BARRAGE OUED R'MEL, AVOISINANT LE COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED

# GROUPE TANGER MED

Tanger Med est un hub logistique mondial, situé sur le Déroit de Gibraltar et connecté à plus de 180 ports mondiaux, offrant des capacités de traitement pour 9 millions de conteneurs, 7 millions de passagers, 700 000 camions TIR et 1 million de véhicules.

Tanger Med constitue une plateforme industrielle pour plus de 1 100 entreprises qui représentent un volume d'affaires annuel de 59 Milliards de Dirhams dans différents secteurs tels que l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le textile et le commerce.

## UN COMPLEXE PORTUAIRE DE CLASSE MONDIALE

Le complexe portuaire de Tanger Med s'étend sur 1 000 ha et englobe :

- **LE PORT TANGER MED 1**  
Comprend deux terminaux à conteneurs, un terminal ferroviaire, un terminal hydrocarbures, un terminal marchandises diverses et un terminal véhicules
- **LE PORT TANGER MED 2**  
Comprend deux terminaux à conteneurs
- **LE PORT PASSAGERS ET ROULIERS**  
Comprend les quais d'embarquements passagers et camions, les zones de régulation et la gare maritime
- **LA ZONE LOGISTIQUE MEDHUB**
- **LE CENTRE D'AFFAIRES TANGER MED**  
(Tanger Med Port Center)

## UNE PLATEFORME RÉGIONALE DE COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE

La plateforme industrielle de Tanger Med, s'étend sur 2 000 ha et constitue une plateforme de compétitivité régionale pour les secteurs de l'industrie, de la logistique, des services et du commerce.

La plateforme Industrielle Tanger Med regroupe :

- **TANGER FREE ZONE**
- **TANGER AUTOMOTIVE CITY**
- **RENAULT TANGER MED**
- **TÉTOUAN PARK**
- **TÉTOUAN SHORE**

## UNE OFFRE DE SERVICES PERFORMANTE ET INNOVANTE

Le pôle services de Tanger Med englobe trois filiales :

- **CIRES TECHNOLOGIES** pour les technologies
- **TANGER MED ENGINEERING** pour l'ingénierie
- **TANGER MED UTILITIES** pour la distribution d'eau et d'électricité

## UNE FONDATION AU COEUR DU TERRITOIRE

La Fondation Tanger Med vient consolider la stratégie de Tanger Med en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Créée en Mai 2007, la Fondation Tanger Med porte, réalise et accompagne les projets structurants en partenariat avec les collectivités locales, les institutions gouvernementales et les associations locales.

Les actions de la Fondation sont principalement axées sur les domaines de l'éducation, la santé, la formation professionnelle et le socioculturel.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**FORME JURIDIQUE**

**SOCIÉTÉ ANONYME**

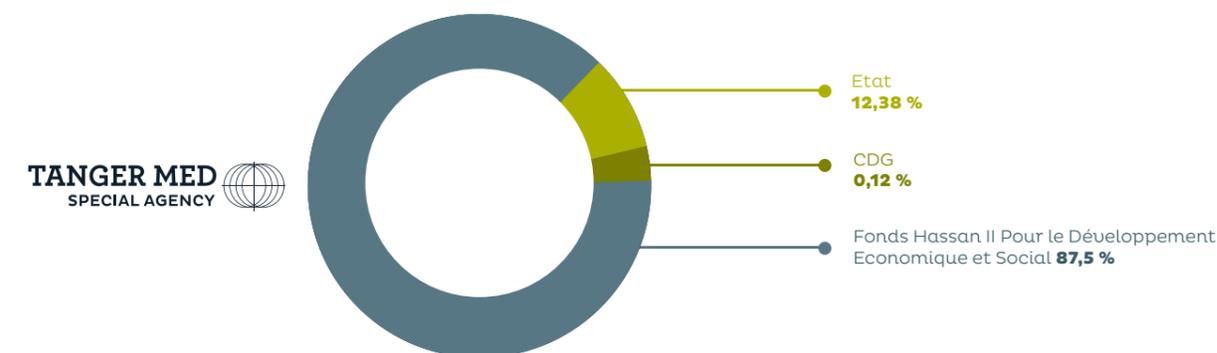
**CAPITAL SOCIAL**

**3,8 MILLIARDS DE DHS**

**CHIFFRES D'AFFAIRES BRUT CONSOLIDÉ 2020**

**3,6 MILLIARDS DE DHS**

TMSA, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, est une entreprise publique stratégique dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière au capital de 3.795.079.000 DH dont la répartition se présente comme suit :

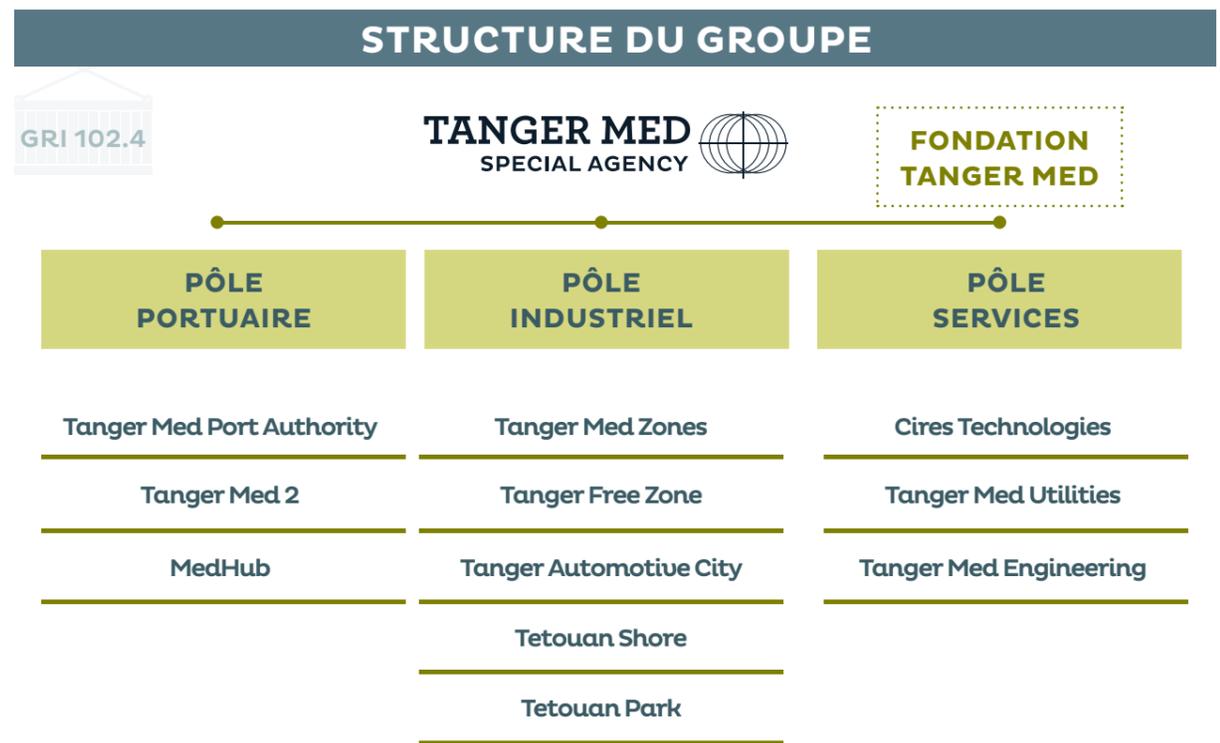


Dotée de prérogatives de puissance publique sur la base du décret-loi n°2-02-644 du 10 septembre 2002, modifié par la loi n°18-05 promulguée par le dahir n° 1-06-101 du 15 juin 2006 et par la convention conclue avec l'État le 17 février 2003 portant création de la Zone Spéciale de Développement, L'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) est chargée de réaliser, au nom et pour le compte de l'Etat, le développement d'une zone spéciale dans laquelle seront créées :

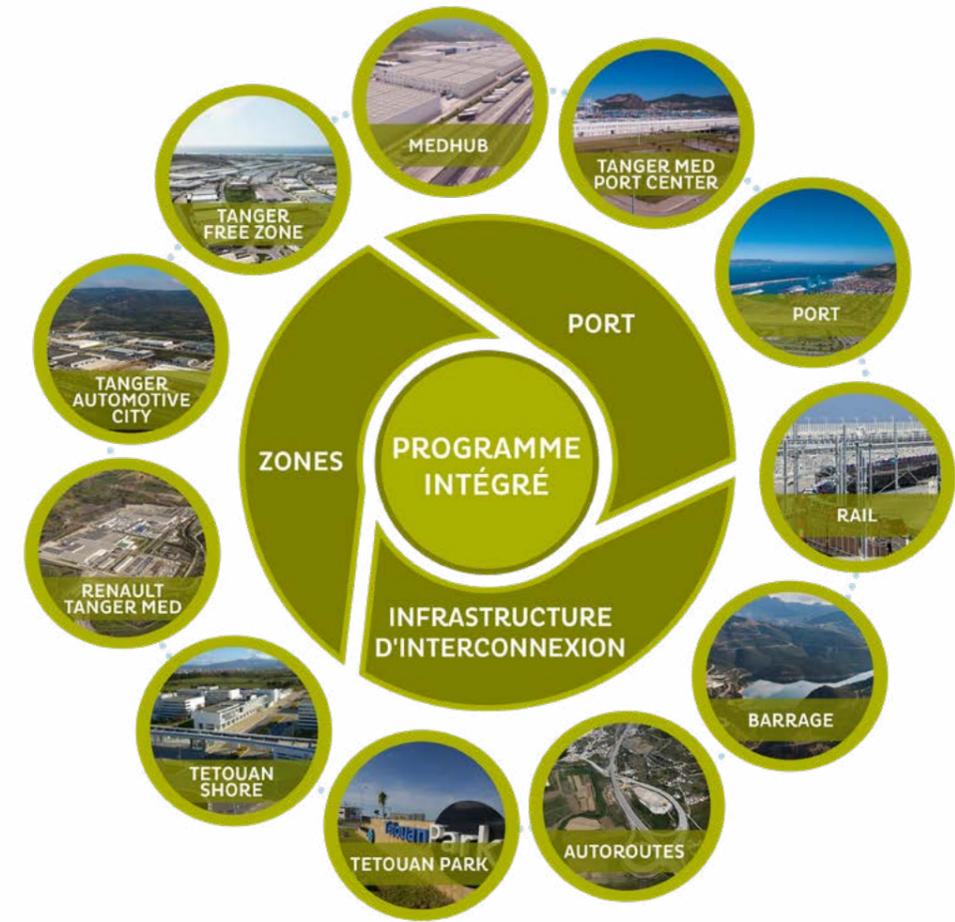
- Une zone franche portuaire comprenant un port maritime et des zones franches d'exportation, telles que ces zones sont définies à l'article premier de la loi n° 19-94
- Des zones affectées à des activités industrielles, commerciales ou de services liées aux missions imparties à l'Agence spéciale Tanger-Méditerranée, conformément à une convention conclue entre l'Etat et la Société.

Ces prérogatives incluent les missions d'autorité publique sur le port et sur les zones franches. Elles confèrent à TMSA un rôle d'acteur territorial public concerné par les aspects d'aménagement du territoire et d'aménagement urbanistique au niveau de la Zone Spéciale.

TMSA est organisée en groupe public détenant des filiales et des participations. Cette dimension doit être prise en considération à travers une meilleure implication dudit groupe dans l'implémentation des principes de la bonne gouvernance au niveau de ses filiales.



## TANGER MED UN PROJET INTÉGRÉ ET STRUCTURANT



INVESTISSEMENTS  
PUBLIC/PRIVÉS

**103**

MILLIARDS DE DHS  
A FIN 2020

## TANGER MED CHIFFRES CLÉS

### COMPLEXE PORTUAIRE

**1 000** Ha



**9 000 000**  
Conteneurs



**7 000 000**  
Passagers



**1 000 000**  
Véhicules



**700 000**  
Camions

### PLATEFORME INDUSTRIELLE

**5 000** Ha



**1 100**  
Entreprises



PORTS



LOGISTIQUE



AGROALIMENTAIRE



ELECTRONIQUE



**90 000**  
Emplois



AERONAUTIQUE



AUTOMOBILE



TEXTILE



PARAMEDICAL

**1<sup>ER</sup>**

PORT À  
CONTENEURS  
EN AFRIQUE

**1<sup>ER</sup>**

PORT À  
CONTENEURS  
EN MEDITERRANÉE

**1<sup>ÈRE</sup>**

PLATEFORME  
D'IMPORT/EXPORT  
DU MAROC

**24<sup>ÈME</sup> / 500**

PORT À CONTENEURS  
DANS LE MONDE

(CLASSEMENT ALPHALINER)

CONNECTIVITÉ MARITIME

À PLUS DE **180** PORTS

**1<sup>ÈRE</sup>**

ZONE AUTOMOBILE  
DANS LE MONDE

(CLASSEMENT FINANCIAL - TIMES)

**2<sup>ÈME</sup>**

ZONE ECONOMIQUE  
DANS LE MONDE

(CLASSEMENT FINANCIAL - TIMES)

## BILAN 2020 DE L'ACTIVITÉ PORTUAIRE



**81**  
MILLIONS DE TONNES  
**+23%**  
PAR RAPPORT À 2019

**TONNAGE GLOBAL**



**5,77**  
MILLIONS EVP\*  
**+20%**  
PAR RAPPORT À 2019  
\* EQUIVALENT VINGT PIEDS

**7,9** MILLIONS  
DE TONNES  
**+26%**  
PAR RAPPORT À 2019

**VRAC LIQUIDE**



**303 705**  
TONNES  
**+18%**  
PAR RAPPORT À 2019

**VRAC SOLIDE**



**357 331**  
CAMIONS TIR TRAITÉS EN 2020  
ÉVOLUTION STABLE PAR RAPPORT À 2019

**358 175**  
VÉHICULES NEUFS



**-28%**  
PAR RAPPORT À 2019



**701 599**  
PASSAGERS  
**-75%**  
PAR RAPPORT À 2019

**9 702**

TOTAL DES ESCALES  
**-32%**  
PAR RAPPORT À 2019



DONT  
**4 306**

NAVIRES DE COMMERCE  
**+10%**  
PAR RAPPORT À 2019

**TRAFIC MARITIME**

### TANGER MED EST DESORMAIS LE PREMIER PORT A CONTENEURS EN MEDITERRANEE

#### TONNAGE GLOBAL TRAITÉ EN PROGRESSION DE +23%

Le tonnage global traité durant l'année échu est de **81** millions de tonnes soit une progression de **+23%** par rapport à 2019. Le port Tanger Med traite à lui seul près de **47%** de l'ensemble du tonnage portuaire du Royaume du Maroc.

#### TRAFIC CONTENEURS EN HAUSSE DE +20%

Un total de **5 771 221** conteneurs EVP\* a été manutentionné au sein du complexe portuaire Tanger Med en 2020 soit une progression importante de **+20%** par rapport à 2019. Ce trafic confirme désormais la position de Tanger Med comme étant le premier port à conteneurs dans le bassin méditerranéen.

#### TRAFIC DU VRAC LIQUIDE EN HAUSSE DE +26%

Le trafic du vrac liquide a connu une croissance de **+26%** par rapport à l'année 2019. Il a enregistré un trafic total de **7 968 485** tonnes d'hydrocarbures traitées.

Cette croissance est principalement due à l'activité de bunkering (soutage) au profit des navires transitant par le Déroit de Gibraltar, qui a généré un trafic de près de **1,6** millions de tonnes.

#### TRAFIC DU VRAC SOLIDE EN AUGMENTATION DE +18%

Le trafic du vrac solide a enregistré un total de **303 705** tonnes traitées, en croissance de **+18%** par rapport à l'année dernière, principalement grâce au trafic de bobines d'acier, de pales d'éoliennes et de céréales.

#### TRAFIC CAMIONS TIR RESTÉ STABLE

Malgré le ralentissement de l'activité de plusieurs unités industrielles, le port Tanger Med a clôturé l'année avec un trafic semblable à 2019, soit **357 331** camions TIR traités principalement dans le secteur agro-alimentaire.

### TRAFIC VEHICULES : 358 175 VEHICULES NEUFS MANUTENTIONNÉS

**358 175** véhicules neufs ont été manutentionnés sur les deux terminaux à véhicules du port Tanger Med en 2020, en baisse de **-28%** par rapport à l'année dernière.

Cette variation s'explique par la baisse des ventes de véhicules en Europe et par le ralentissement de la production automobile de Renault et PSA durant la période (Mars - Mai) causé par le contexte sanitaire lié à la COVID 19.

### TRAFIC DES PASSAGERS IMPACTÉ PAR LE CONTEXTE SANITAIRE

L'activité passager a été suspendue depuis le mois de Mars 2020 en raison de la fermeture des frontières due à la crise sanitaire, puis a légèrement repris au mois de Juin 2020 dans le strict respect des mesures sanitaires. Un cumul de **701 599** passagers a transité par le port Tanger Med en 2020, en baisse de **75%** par rapport à 2019.

### TRAFIC MARITIME EN BAISSE DE 32%

Durant l'année 2020, un total de **9 702** navires ont accosté au port Tanger Med en baisse de **32%** par rapport à 2019 à cause de la forte diminution des escales maritimes des navires passagers et rouliers.

Toutefois, un total de **4 306** navires de commerce ont fait escale à Tanger Med en 2020, en croissance de **+10%** comparé à 2019. De même, **916** navires méga ships (+290 m) ont accosté à Tanger Med, en hausse de **+14%** par rapport à 2019.

Les performances réalisées pendant l'année 2020 démontrent l'engagement et la collaboration continue de l'ensemble des partenaires de Tanger Med, notamment les concessionnaires, les armateurs, ainsi que les administrations et les autorités concernées, qui malgré un contexte sanitaire exceptionnel, sont restés pleinement mobilisés afin d'assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité des chaînes d'approvisionnements nationales et internationales.

## BILAN 2020 DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

**95**  
NOUVEAUX PROJETS  
INDUSTRIELS EN 2020

**9**  
EXTENSIONS  
D'UNITÉS EN 2020



**2,6** Milliards de Dhs  
D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS  
DANS LA PLATEFORME INDUSTRIELLE  
DE TANGER MED

**7 458**  
NOUVEAUX EMPLOIS



**59** Milliards de Dhs  
D'EXPORTS PROVENANT DE LA  
PLATEFORME INDUSTRIELLE  
DE TANGER MED

**322 361**  
FLUX LOGISTIQUES  
UNITÉS TIR/CONTENEURS

**1 100**  
ENTREPRISES  
INDUSTRIELLES

### UNE PERFORMANCE GLOBALEMENT POSITIVE DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE MONDIALE

- **95** nouveaux projets industriels en 2020 sur l'ensemble des zones d'activités de Tanger Med
- **2,6** Milliards de dhs d'investissements privés représentant **7 458** emplois projetés
- **59** Milliards de dhs d'exports provenant de la plateforme industrielle Tanger Med
- **8** extensions d'unités en 2020 générant à terme 900 nouveaux emplois
- **Des investissements privés provenant de 14 pays** : Maroc, France, Espagne, Corée du Sud, EAU, USA, Allemagne, Inde, Suisse, Canada, Belgique, Chine, Italie et Ukraine.

### PERFORMANCES DES FILIERES EN ACTIVITE

Le volume d'affaires provenant des zones d'activités de Tanger Med s'est porté à **59** Milliards de dhs en 2020, en baisse de **16%** par rapport à 2019, à cause du ralentissement de l'activité de plusieurs unités industrielles durant le contexte de crise sanitaire mondiale.

Les performances sectorielles correspondantes sont de :

- **50** Milliards de dhs pour le secteur automobile, en baisse de **22%** par rapport à 2019
- **9** Milliards de dhs pour les autres secteurs industriels, notamment le textile et l'aéronautique, en évolution de **29%** par rapport à 2019.

Les flux logistiques créés dans la plateforme industrielle Tanger Med (incluant camions TIR et conteneurs) se sont établis à **322 361** unités en 2020, en croissance de **6%** par rapport à 2019, principalement grâce à l'industrie du textile.

Parallèlement, et malgré une baisse des flux entrants et sortants du secteur de l'automobile, une majorité des grands opérateurs de Rang 1 et 2 ont enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires sur l'année 2020, grâce au développement de technologies industrielles innovantes ainsi que l'accomplissement de carnets de commande préalablement établis sur plusieurs années.

### NOUVEAUX INVESTISSEMENTS PRIVÉS

La plateforme industrielle de Tanger Med clôture l'année 2020 avec 95 nouveaux projets industriels, représentant des investissements privés de **2,6** Milliards de dhs et **7 458** nouveaux emplois.

Parmi ces nouveaux projets, le groupe français **Valor**, leader européen dans le domaine de la pièce mécanique, le groupe japonais **Nippon Express**, spécialisé dans la logistique et l'assemblage de pièces automobile, **Emirates Logistics**, filiale de Sharaf Group et pionnier dans la fourniture de solutions de fret et de logistique, ainsi que le groupe allemand **Stahlschmidt**, spécialisé dans le système de câblage automobile.

Parallèlement, **8** entreprises opérationnelles au sein de la plateforme industrielle ont lancé des projets d'extensions de leurs activités en 2020. Ces extensions (nouvelle usine ou extension d'une usine existante) sont opérées sur les zones « Tanger Automotiv City » et « Tanger Free Zone » et représentent une création projetée de près de **900** emplois.

### L'AMENAGEUR-DEVELOPPEUR ET OPERATEUR: TANGER MED ZONES

Pour rappel, Tanger Med Zones, l'aménageur-développeur et opérateur de la plateforme industrielle de Tanger Med, offre des services 360° et intégrés à ses clients.

De par ses prérogatives d'administration publique, Tanger Med Zones facilite l'investissement d'opérateurs internationaux et marocains : une interface principale pour ses procédés d'installation, de construction et d'exploitation.

La plateforme industrielle Tanger Med compte à ce jour un total de **1100** entreprises sur une surface développée de **2000 ha** et opérant dans plus de **10** branches d'activités différentes.

# GOUVERNANCE

## AGENCE SPECIALE TANGER MEDITERRANEE

L'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA), société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, est une entreprise publique stratégique qui opère dans le cadre de la loi sur les sociétés anonymes. Son pilotage stratégique et opérationnel est assuré par plusieurs organes de gouvernance.

### LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de surveillance de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée constitue le plus haut organe de la structure et définit les grandes orientations stratégiques et assure le contrôle de la gestion du groupe conduite par le Directoire.

Depuis octobre 2013, Monsieur Fouad BRINI assure la présidence du Conseil.

Le Conseil de surveillance actuel est composé des membres suivants :

**Fouad BRINI**  
Président du Conseil de Surveillance

**Abdelouafi LAFTIT**  
Ministre de l'Intérieur

**Mohamed BENCHAABOUN**  
Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, représentant l'Etat Marocain

**Moulay Hafid ELALAMY**  
Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique

**Abdelkader AMARA**  
Ministre de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau

**Dounia BEN ABBES TAARJI**  
Président du Directoire, Fonds Hassan II Pour le Développement Économique et Social

**Abdellatif ZAGHNOUN**  
Directeur Général, Caisse de Dépôt et de Gestion

**Mounir EL BOUYOUSSFI**  
Directeur Général, Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des Préfectures et Provinces du Nord

Le mandat des membres du Conseil de Surveillance est d'une durée de cinq années. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles.

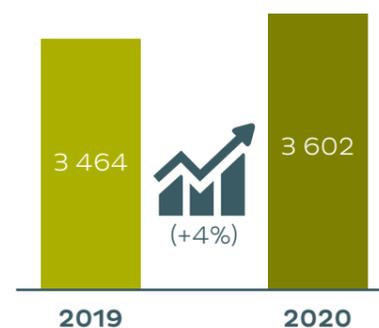
## CHIFFRES CLÉS DE LA CONTRIBUTION DU GROUPE

### RÉSULTATS FINANCIERS DU GROUPE TMSA

#### Chiffre d'affaires

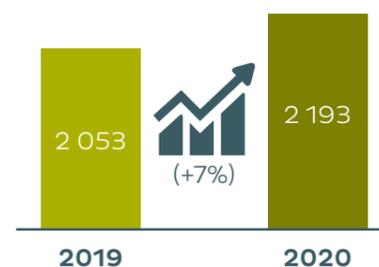
Le chiffre d'affaires brut du Groupe enregistre une croissance de **138 Millions de Dhs**, soit **4%** entre 2019 et 2020.

Le chiffre d'affaires brut inclut le total de l'ensemble des chiffres d'affaires de la holding Tanger Med et ses filiales hormis Nador West Med.



#### Excédent brut d'exploitation

Amélioration de l'EBE consolidé de **140 Millions de Dhs**, soit **7%** entre 2019 et 2020.



#### Résultat net

Baisse du résultat net consolidé du Groupe de **173 Millions de Dhs**, soit **-19%** entre 2019 et 2020.

\* Cette variation est expliquée principalement par la baisse du résultat net de l'entité TM2, suite à la mise en service du terminal TC4 et du démarrage des amortissements correspondants et transferts de charges correspondants "

La baisse est expliquée par l'intégration totale de la contribution de **300 MDhs** au Fond Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus.



## DIRECTOIRE

Le Directoire nommé par le Conseil de Surveillance assure la direction de l'Agence et est responsable de sa gestion.

Le Directoire actuel est composé des membres suivants :

### Mehdi TAZI RIFFI

Président du Directoire

### Jaafar MRHARDY

Membre du Directoire en charge du pôle industriel et Directeur Général de Tanger Med Zones

### Loubna GHALEB

Membre du Directoire en charge de la stratégie groupe et Directrice Stratégie du Groupe

### Tarik EL AROUSSI

Membre du Directoire en charge du pôle service, de la RSE et de l'International et Directeur Développement International

### Hassan ABKARI

Membre du Directoire en charge des opérations portuaires et de la logistique et Directeur Adjoint de Tanger Med Port Authority, en charge des activités opérationnelles

## CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les filiales du groupe Tanger Med sont dotées de conseils d'Administration constitués d'un président et de plusieurs membres internes et externes au groupe. Le rôle de cette instance est de déterminer les orientations de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre.

Le mandat des membres du Conseil d'Administration est d'une durée de six années. Elle prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires devant statuer sur l'approbation des comptes du dernier exercice.

## COMITE D'AUDIT

Les comités d'audit exercent les missions qui leurs sont dévolues conformément à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes et la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques.

Les chartes des comités d'audit prévoient que les comités se réunissent dans un délai suffisant avant la réunion du conseil dont l'ordre du jour comporte l'examen de questions entrant dans leurs missions.

Les comités d'audit peuvent convier à leur réunion les dirigeants de la société et d'autres personnes internes ou externes à la société. Ils peuvent également, décider de recourir à des études techniques et des expertises externes sur des sujets relevant de leurs compétences.

Durant l'exercice 2020, 8 comités d'audit ont été tenus.

	TMSA	TMPA	TM2	TMZ
<b>Nombre de réunions</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

## COMPOSITION

### COMITÉ D'AUDIT TMSA

La présidence du comité d'audit de TMSA revient à Madame Dounia BEN ABBES TAARJI, les membres du comité d'audit TMSA sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Dounia BEN ABBES TAARJI</b>	Fonds Hassan II	Président du Directoire
<b>Mounir EL BOUYOUSSOUFFI</b>	APDN	Directeur Général
<b>Khalid ZIANE</b>	FIPAR-Holding	Directeur Général
<b>Hicham EL MDAGHRI</b>	DEPP	Chef Division Infrastructures
<b>Soundous Oumerijal DERDEK</b>	DEPP	Contrôleur d'Etat (Membre de droit)

### COMITE D'AUDIT TMPA & TM2

La présidence du comité d'audit de TMPA & TM2 revient à Monsieur Khalid ZIANE, Les membres du comité d'audit de TMPA & TM2 sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Khalid ZIANE</b>	FIPAR-Holding	Directeur Général
<b>Younes ALADLOUNI</b>	FIPAR-Holding	Directeur Investissement
<b>Loubna GHALEB</b>	TMSA	Membre du Directoire en charge de la stratégie groupe et Directrice Stratégie du Groupe
<b>Myriam BRAHIMI</b>	Fonds Hassan II	Chef de service Infrastructures et Financier
<b>Tarik EL AROUSSI</b>	TMSA	Membre du Directoire en charge du pôle service, de la RSE et de l'International et Directeur Développement International

### COMITÉ D'AUDIT TANGER MED ZONES

La présidence du comité d'audit de Tanger Med Zones revient à Monsieur Hicham SAFIR, les membres du comité d'audit de Tanger Med Zones sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Hicham SAFIR</b>	ASMA INVEST	Directeur Général
<b>Mehdi TAZI-RIFFI</b>	TMSA	Président du Directoire
<b>Mohamed ABOUMEJD</b>	CIMR	Directeur des Investissements

## COMITÉ STRATÉGIQUE PORTUAIRE

La présidence du comité stratégique portuaire revient à Monsieur Fouad BRINI, les membres du comité stratégique portuaire sont présentés dans le tableau suivant :

<b>Fouad BRINI</b>	TMSA	Président du Conseil de surveillance
<b>Dounia BEN ABBES TAARJI</b>	Fonds Hassan II	Présidente du Directoire
<b>Khalid ZIANE</b>	FIPAR	Directeur Général
<b>Abderrahmane SEMMAR</b>	DEPP	Directeur

Durant l'exercice 2020, 2 comités stratégiques portuaires ont été tenus.

## COMITÉ STRATÉGIQUE ET INVESTISSEMENT INDUSTRIEL

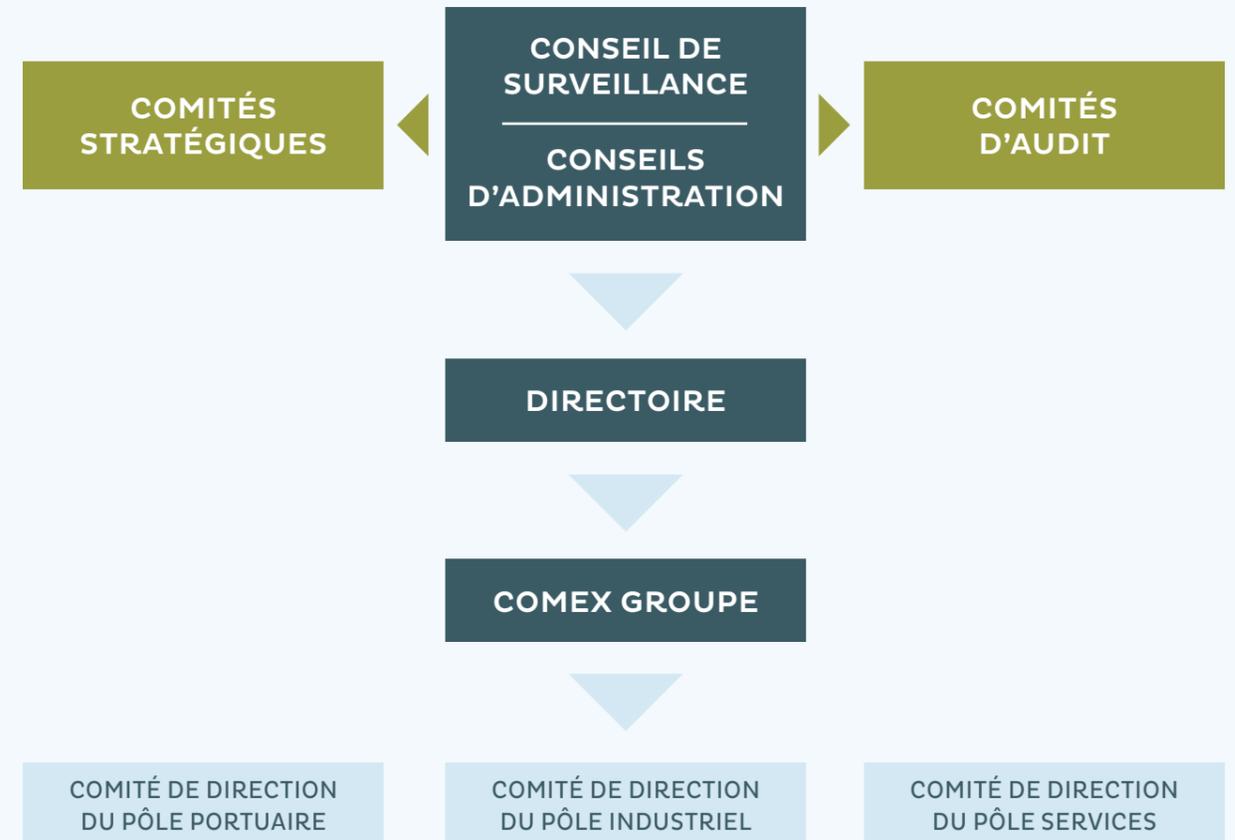
La présidence du comité stratégique et investissement du pôle industriel revient à Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, les membres du comité stratégique et investissement du pôle industriel sont présentés dans le tableau suivant :

<b>M'Fadel EL HALAISSI</b>	Bank of Africa	Directeur Général Délégué
<b>Mehdi TAZI RIFFI</b>	TMSA	Président du Directoire
<b>Karim FATH</b>	Attijariwafa Bank	Directeur exécutif
<b>Zouheir BENSALD</b>	RMA	Président Directeur Général

## AUTRES COMITÉS SPÉCIALISÉS

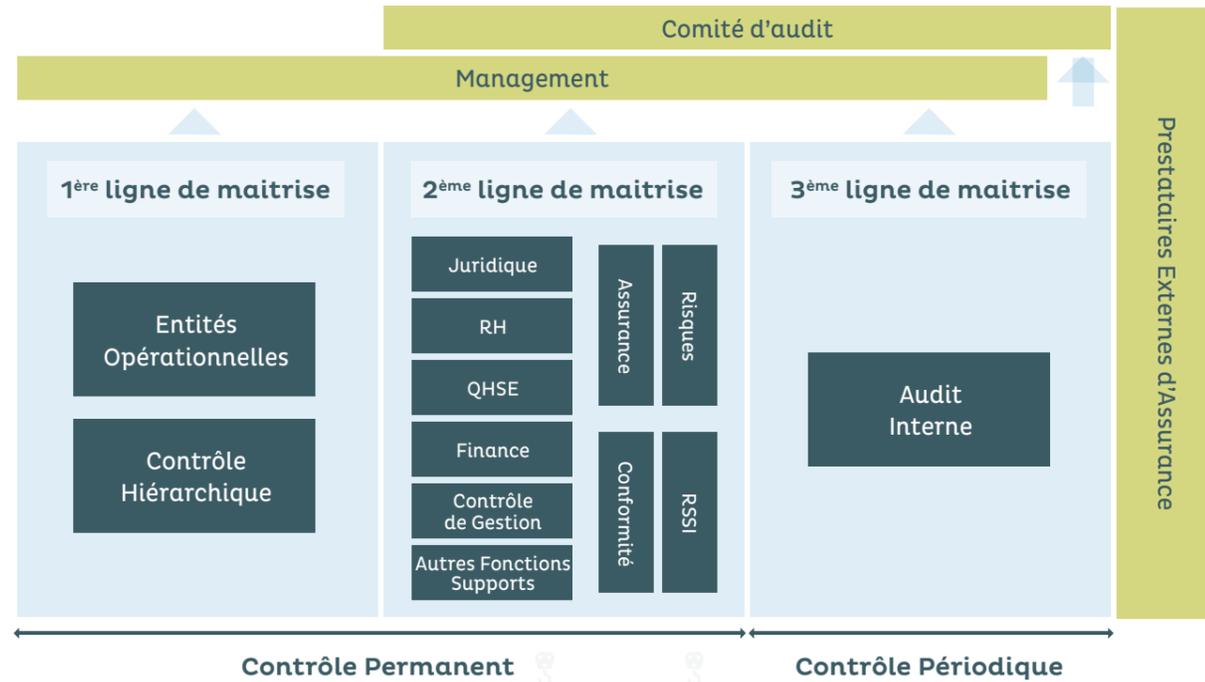
En complément des outils de gouvernance, Tanger Med a également développé d'autres instances de pilotage composées des directeurs et responsables du groupe (comité d'exploitation, comité de direction, comité RSE ...).

## SCHÉMA GLOBAL DE LA GOUVERNANCE ET DU PILOTAGE



## DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE

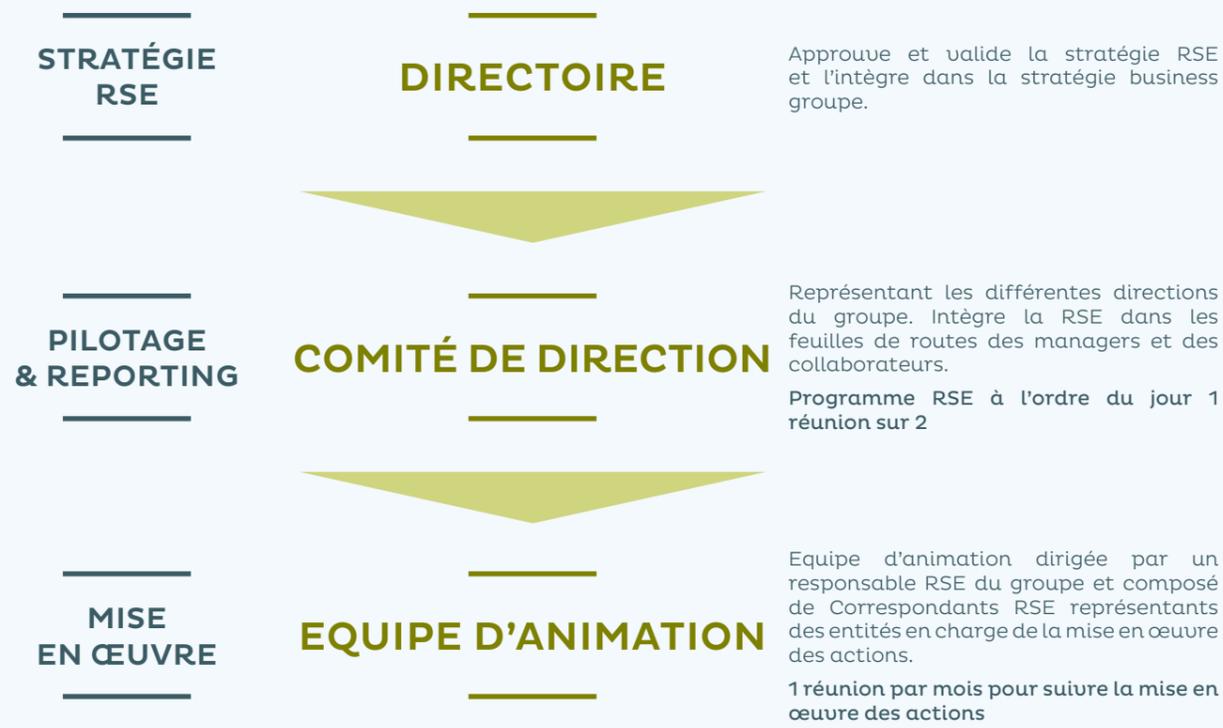
Le système de contrôle interne du groupe Tanger Med comprend 3 lignes de maîtrise, à savoir :



## COMITE RSE

Le pilotage des engagements RSE de Tanger Med est assuré par le responsable RSE du groupe. Un plan d'action RSE a été mis en place depuis 2020, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière dans cette démarche.

Notre Approche RSE est bien structurée et implique l'ensemble des entités de Tanger Med qui animent et guident nos décisions au quotidien à tous les niveaux. C'est un engagement fort de la part de notre groupe, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en externe.





# STRATÉGIE DE TANGER MED FACE À LA CRISE SANITAIRE



# FOCUS

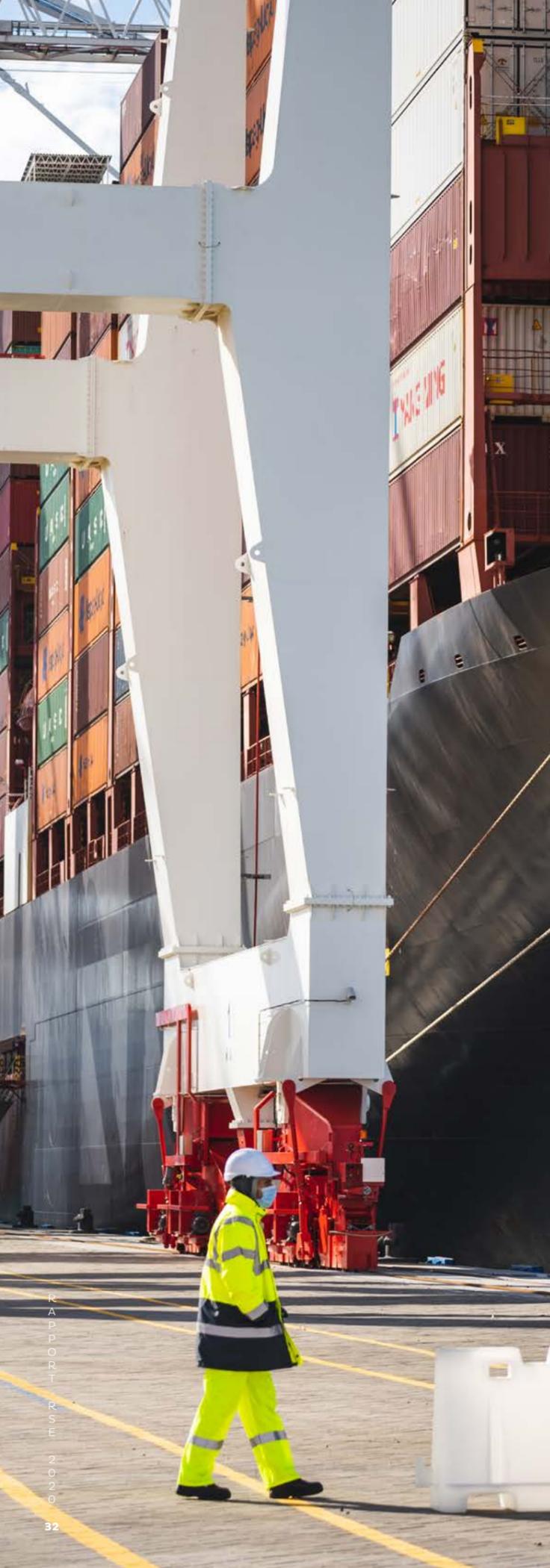
## LE GROUPE TANGER MED, MOBILISÉ ET SOLIDAIRE CONTRE LA COVID 19

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID 19, la priorité de Tanger Med était d'adopter toutes les mesures de prévention permettant la protection de la santé de son personnel et de tous les usagers de ses infrastructures.

Conscient de son rôle crucial dans la chaîne logistique à l'échelle nationale et internationale, Tanger Med a mis en œuvre un plan de continuité pour assurer les opérations portuaires, logistiques et industrielles en 24/7.

Un comité de suivi et de contrôle du dispositif de lutte contre la COVID-19 a également été constitué en collaboration avec les autorités compétentes pour assurer le contrôle et le renforcement du dispositif de lutte contre la COVID- 19, et l'évaluation régulière de la situation sanitaire par un suivi rigoureux des cas déclarés atteints par la COVID 19 au sein de la communauté Tanger Med.

Des visites de contrôle et de sensibilisation, ainsi que des réunions ont été organisées régulièrement avec l'ensemble des concessionnaires, opérateurs et partenaires pour coordonner les actions et les efforts et assurer la continuité des activités.



GRI 403.2

GRI 403.3

GRI 403.6

GRI 403.7

## CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS PORTUAIRES ET LOGISTIQUES, UN ENJEU STRATÉGIQUE

Durant la crise sanitaire, l'ensemble des services portuaires de Tanger Med sont restés opérationnels, que ce soit la capitainerie, le pilotage, le remorquage ou le lamanage, pour assurer les escales maritimes dans les meilleures conditions.

Ainsi, les activités portuaires au port Tanger Med se sont poursuivies de manière normale, notamment le trafic de conteneurs en import/export et en transbordement, les flux de camions TIR en import/export, le trafic du urac liquide et solide, et ceci dans le respect des consignes en vigueur.

Tanger Med a mis en place des moyens de contrôle au niveau des accès (PNG, Barrières, Tourniquets...) et a adopté des mesures préventives afin de protéger la communauté portuaire contre la propagation du coronavirus conformément aux exigences et recommandations internationales de l'OMI et de la CNUCED en matière de facilitation du trafic maritime pendant la pandémie de la COVID-19.

En parallèle, et pour se conformer aux mesures sanitaires exceptionnelles, l'autorité portuaire et en coordination avec le service de contrôle sanitaire aux frontières a procédé à la vérification des documents et de la situation sanitaire de l'ensemble des navires sollicitant un accès au port pour les autoriser à procéder aux manœuvres et à l'accostage.

Enfin, Tanger Med, hub logistique mondial, s'est associé à l'initiative du port de Singapour aux côtés des grands hubs portuaires internationaux, tels que Shanghai, Rotterdam, Anvers, Long Beach, Busan etc, et a co-signé un engagement pour garantir la continuité des chaînes logistiques mondiales.

GRI 403.2

GRI 403.3

GRI 403.6

GRI 403.7

## CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS DANS LA PLATEFORME INDUSTRIELLE AU SERVICE DES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT NATIONALES ET INTERNATIONALES

La plateforme industrielle de Tanger Med est restée opérationnelle afin de continuellement soutenir les activités d'import-export des entreprises internationales et nationales localisées au sein de ses 6 zones d'activités.

Des secteurs industriels sont restés fonctionnels notamment dans les domaines pharmaceutiques, des énergies renouvelables, de l'aéronautique, de l'automobile, de la plasturgie, de l'agroalimentaire, des emballages et des services, en accordance avec les mesures de sécurités sanitaires préconisées par le Ministère de la Santé et l'OMS.

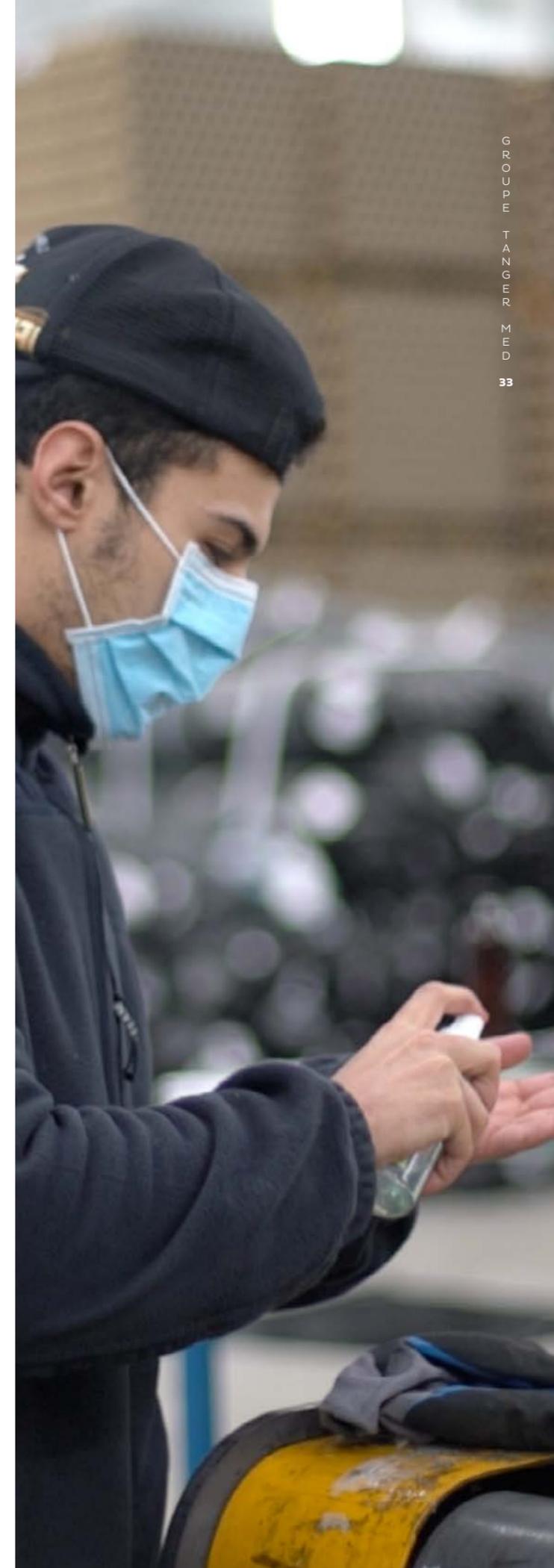
Le plan de continuité des activités a été exécuté de manière efficace et organisée pour mettre à la disposition des collaborateurs, partenaires et clients industriels l'ensemble des informations nécessaires pendant cette période, ainsi que tous les équipements de protection indispensables.

Les administrations sont restées actives et la gestion des flux à l'import comme à l'export est restée optimisée pour répondre à la demande continue des opérateurs industriels.

## LE PORT TANGER MED PASSAGERS LABÉLISÉ SAFEGUARD

Le port Tanger Med Passagers a fait certifier ses procédures organisationnelles et de protection individuelle appliquées pour prévenir contre la propagation de la COVID 19 par l'organisme international Bureau Veritas.

Le label obtenu «SAFEGUARD» confirme l'engagement de Tanger Med de mettre à la disposition des passagers un espace de voyage fiable et sûr en continuité avec les efforts déployés également par les compagnies maritimes de transport des voyageurs pour la prévention contre le virus.



## MESURES DE PRÉVENTION ADOPTÉES

Des mesures urgentes et spécifiques ont été mises en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux usagers du port appelés à travailler dans les bureaux, terminaux, entrepôts, chantiers ou autres lieux. Cela dit, en complément de toute mesure sanitaire édictée par les pouvoirs publics :

- Mise en place d'une cellule de désinfection par site et dotée de matériels et produits désinfectants pour mettre en œuvre les opérations planifiées et régulières de désinfection de tous les espaces publics. Aussi une cellule de soutien achat & logistique a été constituée pour assurer la disponibilité des moyens matériels de protection et de prévention
- Installation de distributeurs muraux dans tous les points d'accès aux bâtiments, sanitaires et bureaux...
- Mise en place des affiches de sensibilisation aux mesures préventives contre La COVID-19
- Traçage au sol dans les différents points d'accès
- Distribution des EPI pour l'ensemble des employés
- Mise en place des caméras thermiques et de thermomètres IR de contrôle de la température corporelle au niveau de tous les accès.
- Réduction du nombre de passagers au sein des moyens de transport, et leur désinfection régulière.



## DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LA PROTECTION DES EMPLOYÉS DE TANGER MED DANS LEUR ESPACE DE TRAVAIL

Tanger Med a mis en place, au profit des collaborateurs, une série de mesures préventives afin de prévenir et de ralentir la propagation du virus COVID 19, notamment :

- La mise en place d'un comité COVID 19 du groupe Tanger Med, pour assurer un suivi permanent de la situation épidémiologique au sein du groupe, ce comité a été constitué des représentants suivants :
  - Ressources Humaines
  - Capitainerie/ sûreté et sécurité
  - Médecin de Travail
  - Association des œuvres sociales du Groupe « AOSTM »
- Le respect strict de la distanciation sociale entre les collaborateurs par l'application d'un marquage au sol permettant la régulation et l'orientation des flux de passage dans les espaces de circulation
- La distribution hebdomadaire des EPI et produits désinfectants pour tout le personnel
- La prise de température par Caméras thermiques et thermomètres frontaux infrarouges avant l'accès aux espaces de travail
- La mise en place des distributeurs automatiques de gel hydro alcoolique à l'accès et à la sortie de chaque voie de circulation
- Le recours au télétravail avec la réduction de l'effectif accédant au transport en commun
- L'organisation des campagnes de sensibilisation sur les règles de sécurité sanitaire, et de maintien de la distanciation sociale pour l'ensemble des collaborateurs



## DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LA GESTION DES CAS CONTACTS ET PERSONNES CONTAMINÉES

Pour lutter contre la propagation de la COVID 19 et assurer l'accompagnement du personnel, le Groupe Tanger Med a mis en place une procédure spécifique pour la prise en charge des cas confirmés à la COVID 19 au sein de ses collaborateurs.

Chaque collaborateur du groupe Tanger Med présentant des signes et ou des symptômes en rapport avec la COVID 19 est assisté pour la réalisation d'un test PCR dans des laboratoires conventionnés.

Dès la déclaration d'un cas confirmé au sein du groupe, un accompagnement complet est mis en place à travers :

- La prise de contact avec le médecin référent
- L'accompagnement dans les différentes structures de soins
- L'appui social et psychologique : disponibilité d'un médecin psychologue en cas de besoin.
- La fourniture des équipements de protection individuelle (Masques, Gel hydro alcoolique, gants ...), paniers alimentaires, médicaments et dispositifs médicaux (oxymètre, thermomètre ...) en cas de besoin.
- La mise à disposition des moyens de transport et d'assistance
- Le suivi quotidien de l'état de santé du malade par l'assistance sociale et le médecin de travail
- La visite quotidienne par une équipe médicale pour le suivi de l'état de santé du malade
- L'élaboration des listes des sujets contact et suivi rapproché de leur état de santé.



## LA FONDATION TANGER MED AUX CÔTÉS DE LA POPULATION

Dans le cadre de son action dédiée à la gestion de la pandémie de la COVID 19, la Fondation Tanger Med a contribué à un vaste programme de solidarité dans les communes avoisinantes au complexe Tanger Med englobant la ville de Tanger, la ville de Tétouan, la Province Fahs Anjra, et la Préfecture Mdiq Fnideq.

Depuis son lancement, le programme a permis de distribuer des paniers de première nécessité (Denrées alimentaires et produits d'hygiène) aux familles vulnérables.

En coordination avec les autorités locales, les équipes de la Fondation Tanger Med se sont déplacées dans les communes afin de suivre de près les opérations et rester à l'écoute des ménages ayant été touchés par la pandémie.

**29 218**  
PANIERES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ  
DISTRIBUÉS



### ACTIONS POUR LES BACHELIERS DE LA PROVINCE

Considérant les circonstances particulières dues à la pandémie de la COVID 19, la Fondation Tanger Med s'est mobilisée afin d'accompagner les futurs bacheliers de la Province Fahs Anjra.

Des cartes SIM et recharges de 300Dhs ont été mises à la disposition aux 383 futurs bacheliers afin de les aider à se préparer à l'examen du baccalauréat pour la session de Juillet 2020.

L'action a permis aux élèves de maintenir le contact avec leurs enseignants et préparer au mieux leurs examens. La distribution a eu lieu dans les différentes communes de la Province en présence des représentants des associations des parents et tuteurs d'élèves.

# 383

## CARTES SIM DISTRIBUÉES AVEC UNE RECHARGE INTERNET DE 300DHS







**STRATEGIE RSE  
DU GROUPE TANGER MED**

# NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## AXE GOUVERNANCE

Ethique, transparence et Gouvernance du Groupe	GRI 102-412																
Management des risques	GRI 103																
Achats responsables	GRI 103, 204																
Cybersécurité	GRI 103																

## AXE ECONOMIQUE

Qualité, Sûreté et Sécurité des opérations	GRI 103, 403																
Mobilité durable	GRI 202																
Connectivité Logistique	GRI 202																
Coopération et Partenariat	GRI 202																
Contribution socio-économique	GRI 203																
Recherche, études et innovation	GRI 203																

## AXE SOCIAL

Relations et conditions de travail	GRI 402																
Dialogue Social	GRI 402																
Santé et sécurité au travail	GRI 403																
Développement des compétences	GRI 402, 404																
Diversité et égalité des chances	GRI 405																

## AXE SOCIETAL

Education	GRI 413																
Emploi/employabilité	GRI 413																
Développement des territoires	GRI 413																

## AXE ENVIRONNEMENTAL

Economie circulaire	GRI 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307																
Energie (Transition)	GRI 302																
Biodiversité	GRI 304																
Changement de climat	GRI 305																

## CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE TANGER MED

Face aux différents risques auxquels Tanger Med est exposé, le groupe s'est engagé dans une démarche volontaire en faveur du développement durable en adoptant une attitude écologiquement responsable pour l'identification et la compréhension des enjeux majeurs de son écosystème, des impacts de ses activités, et la préservation et la protection de l'environnement.

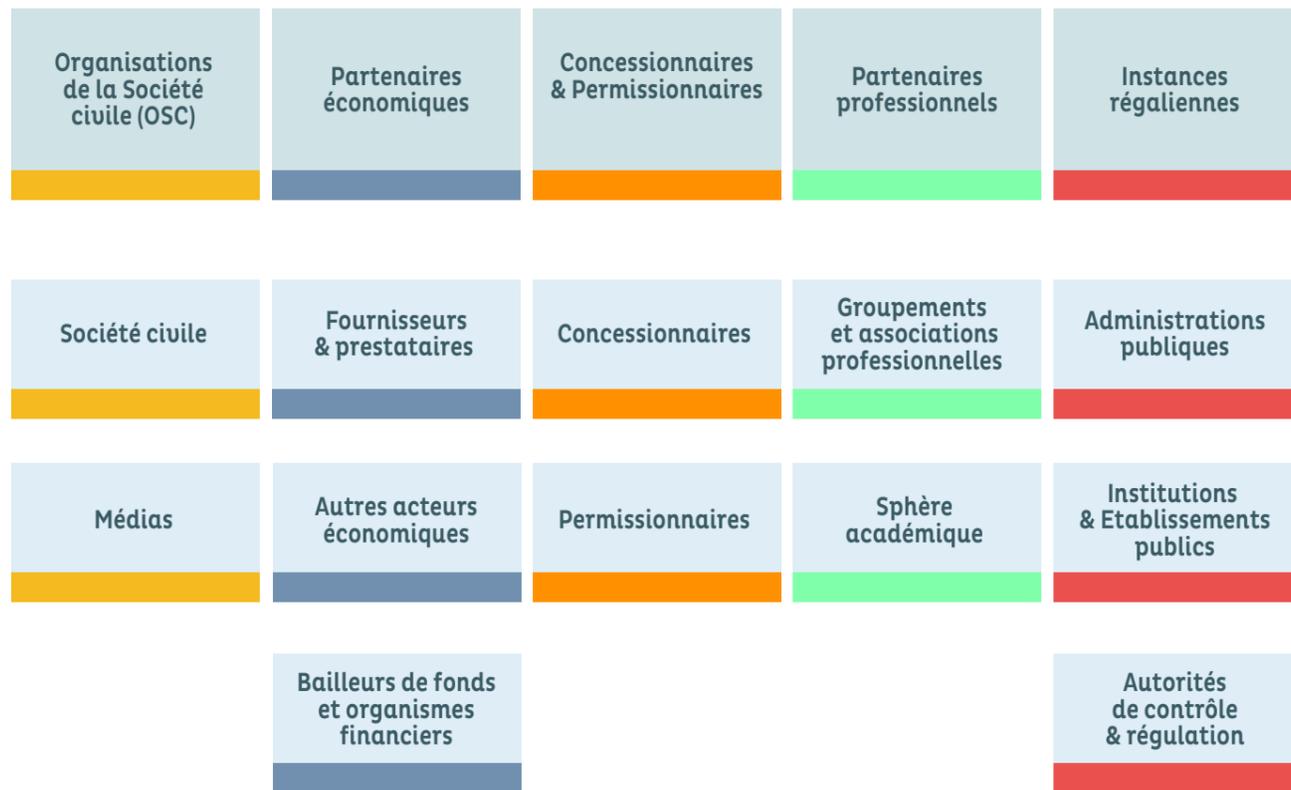
L'objectif est d'assurer une gestion cohérente et durable du territoire, dans le respect des ressources naturelles et de leurs équilibres, en œuvrant à réduire et à maîtriser l'impact des activités portuaires et industrielles sur l'environnement. La certification Ecoports obtenue garantit que Tanger Med dispose d'un programme approprié de gestion environnementale conforme visant l'amélioration continue de ses performances en matière de valorisation des déchets, de prévention des pollutions et de réduction de la consommation des ressources naturelles.

## ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES

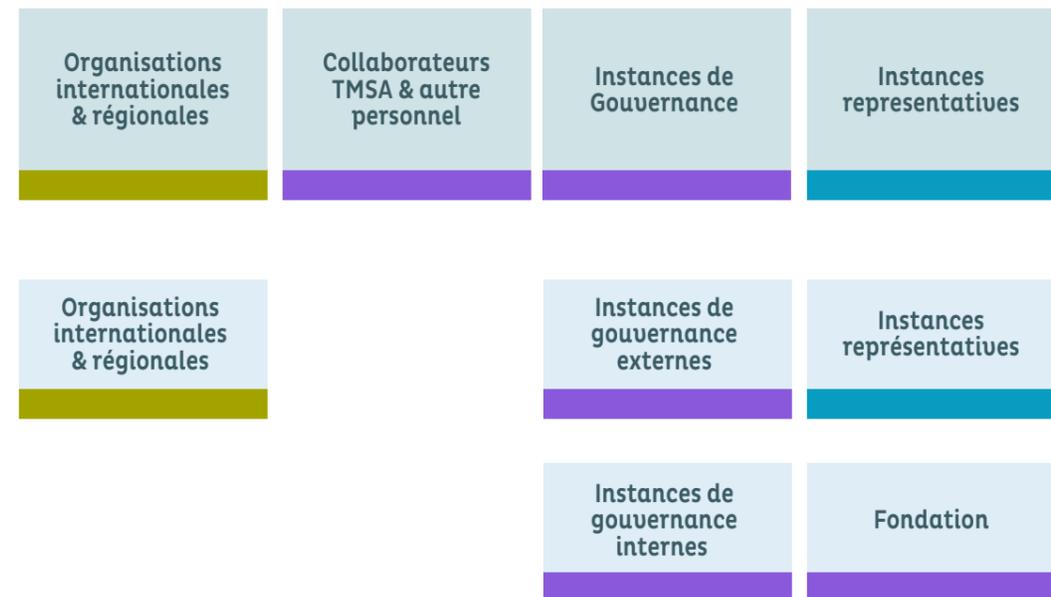
### CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES



## PARTIES PRENANTES (PP) EXTERNES



## PARTIES PRENANTES INTERNES



## NOTRE CONTRIBUTION SERVICE DES CLIENTS ET DES OPÉRATEURS AU PORT ET DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

### Opérations portuaires

- Démarrage de 19 services maritimes touchant le complexe portuaire
- Démarrage des exports à travers le complexe portuaire Tanger Med des premières voitures PSA produites au Maroc
- Démarrage de l'activité de soutage par Minerva bunkering au terminal hydrocarbures du complexe portuaire Tanger Med

### Poursuite de la digitalisation de Tanger Med et renforcement du Port Community System

- Mise en ligne des fonctionnalités de paiement multicanal sur le Tanger Med Port Community System
- Dématérialisation des procédures de transit portuaire des unités fret à l'import et à l'export
- Dématérialisation des exportations agroalimentaires marocaines
- Déclaration sommaire d'entrée en Europe et l'obtention du code MRN

## NOTRE CONTRIBUTION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Les collaborateurs du groupe Tanger Med sont mobilisés pour mettre en œuvre la politique RSE et la charte RSE. Au niveau de l'ensemble de nos métiers, dans le complexe portuaire et les zones d'activités, les collaborateurs de Tanger Med contribuent chaque jour à obtenir le meilleur impact économique, social, environnemental et sociétal de nos opérations en :

- Respectant les principes de la Charte Ethique du groupe
- Mettant les plans d'actions métiers de notre feuille de route RSE
- Assurant le strict respect des exigences en matière de santé et de sécurité au travail

**85%**  
TAUX DE RÉALISATION  
DU PLAN DE FORMATION

**84%** MASCULIN **16%** FÉMININ  
TAUX DE PARITÉ HOMME/FEMME

**2**  
NOMBRE D'ACCIDENTS  
DE TRAVAIL

**73**  
NOMBRE DE  
STAGIAIRES ACCUEILLIS

## NOTRE CONTRIBUTION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

### LABEL ECOPORTS



Le complexe portuaire Tanger Med a renouvelé le label Ecoports certifié PERS en 2020, délivré par l'Organisation Européenne des Ports Maritimes (ESPO), il demeure ainsi le premier port africain à obtenir cette distinction et à rejoindre le réseau «Ecoports». Ce label est accordé aux ports respectant les normes environnementales définies selon des critères précis par Lloyd's Register, société de classification maritime britannique qui garantit que le complexe portuaire Tanger Med est un port écologique qui dispose d'un programme de gestion environnementale conforme abordant les thèmes de la qualité de l'eau, de l'air, du sol, le recyclage des déchets et la préservation des ressources naturelles.

La certification PERS 2020 confirme la démarche volontariste du complexe portuaire Tanger Med pour le développement durable et la protection de l'environnement. Ainsi, l'engagement de Tanger Med vers une démarche d'amélioration continue se traduit par sa démarche qualité visant à améliorer continuellement ses performances en matière d'efficacité énergétique, de réduction de l'utilisation des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité au niveau marin et côtier.



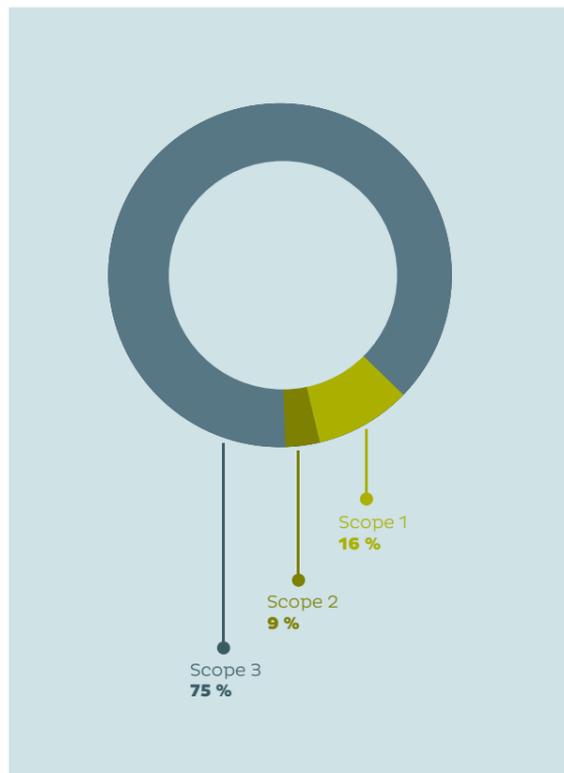
## BILAN CARBONE

Compte tenu du profil carbone du groupe, la contribution à la stratégie nationale pour le Climat et la décarbonisation de l'économie, figurent parmi les priorités de notre feuille de route RSE. Ainsi plusieurs leviers ont été actionnés pour réduire les émissions directes et indirectes :

En 2020, un BGES (Bilan des émissions de gaz à effet de serre) a été réalisé. En plus du scope 1 et 2, le scope 3 inclut les achats de services et fournitures, les immobilisations, les déplacements des collaborateurs et les déchets solides et liquides.

En prenant en considération les émissions relatives aux immobilisations (scope 3), Tanger Med a réalisé, au niveau du scope de calcul, un BGES de 7,26 KgCO<sub>2</sub>eq par Tonne Métrique qui transite par le complexe portuaire. Sans les immobilisations, ce BGES n'est que de 0,25 KgCO<sub>2</sub>eq par Tonne Métrique. Une bonne performance comparée à des ports similaires et de taille équivalente.

En excluant les immobilisations, la répartition des émissions au niveau du scope de calcul fait ressortir la répartition ci-après :



A scope égal, le complexe portuaire a réalisé en 2016 un bilan qui fait ressortir un BGES de 5388 tCO<sub>2</sub>eq. En 2020 ce bilan est de 5691 tCO<sub>2</sub>eq. Le BGES par Tonne métrique est passé de 0,17 tCO<sub>2</sub>eq à 0,087 tCO<sub>2</sub>eq soit **une amélioration de 49%**.

Pour améliorer son BGES et son empreinte carbone, le complexe portuaire a mis en place des plans d'action portant sur :

- La poursuite de la réduction des émissions des bâtiments par l'utilisation d'un éclairage économe en énergie et la conception des nouveaux bâtiments
- Le déploiement d'un éclairage basse consommation dans le complexe portuaire
- L'optimisation de la consommation du carburant
- L'amélioration de la gestion des déchets et la valorisation

Des projets ont été lancés en 2020 pour la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> :

- La réutilisation des eaux de la STEP pour l'arrosage
- Le projet CPE « Performances énergétique » pour l'optimisation de la consommation électrique pour assurer l'éclairage publique
- L'aménagement des espaces verts
- La généralisation de l'éclairage LED au niveau de la gare maritime

S'agissant des autres aspects environnementaux, Tanger Med dispose d'un système de management environnemental faisant de ce dernier le premier port marocain à être certifié ISO 14001 pour le périmètre « Accueil des navires et services portuaires associés ».

## NOTRE CONTRIBUTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Avec le lancement du complexe portuaire Tanger Med en 2003, la zone d'intervention, de nature rurale, a connu progressivement une grande dynamique socioéconomique à tout azimut. Elle se manifeste à travers :

- **La création de réseaux routiers, autoroutier et ferroviaire** permettant le désenclavement des villages désormais desservis par les transports publics,
- **La création des services et infrastructures de base** (administrations, centres de santé, commodités de base...), Le développement urbanistique (construction de logements, délocalisation et réinstallation...),

**816**  
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA FONDATION TANGER MED  
RÉALISÉS DEPUIS 2008

**495 547**  
BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 2008

**63**  
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA FONDATION TANGER MED  
RÉALISÉS EN 2020

**178 687**  
BÉNÉFICIAIRES EN 2020

**NOTRE CONTRIBUTION AU SERVICE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT**

**POLITIQUE ACHATS**

Les relations de Tanger Med avec ses fournisseurs dépassent le simple achat et fourniture de biens et de services. Le groupe veille à la qualité des relations qu'il entretient avec ses fournisseurs.

Dans cette optique, Tanger Med agit dans le cadre d'une approche RSE de gestion responsable des achats selon plusieurs axes dont :

- **Charte des achats**
- **Digitalisation**
- **Intégration des clauses RSE dans les documents achats du Groupe**
- **Respect des délais de paiement**
- **Suivi de la dépendance économique**
- **Evaluation des fournisseurs**
- **Promotion de la RSE auprès des fournisseurs et des prestataires**



**CHARTRE DES ACHATS**

Tanger Med a élaboré et publié une charte qui formalise l'ensemble des engagements du groupe en faveur des achats responsables.

Dans ce cadre, Tanger Med s'assure que ses attentes soient bien implémentées par l'ensemble de ses fournisseurs tout en apportant une attention aux risques éthiques, sociaux et environnementaux correspondants.

En outre, Tanger Med a adopté une « charte éthique » qui vise à cadrer les principes directeurs de la relation entre Tanger Med et ses fournisseurs pour une relation durable et équilibrée à travers les engagements suivants :

- Mettre en place un processus de sélection sur la base de consultations ou d'appels d'offres ouverts et concurrentiels avec un traitement équitable
- Assurer une transparence dans les processus de sélection et d'adjudication
- Veiller à la protection des informations confidentielles
- Veiller à l'application stricte des exigences contractuelles
- Respecter l'environnement et contribuer à la préservation des ressources et de la biodiversité
- Contribuer au développement local en soutenant les TPE / PME
- Utiliser une analyse du coût total de possession pour les achats pertinents
- Payer les fournisseurs aux échéances et conditions prévues contractuellement
- Assurer que les fournisseurs ne sont pas dans une situation de dépendance économique excessive de Tanger Med.

En adhérant aux principes de cette politique, et en appliquant les exigences listées au niveau de notre Charte Achats Responsables, les fournisseurs s'engagent à accompagner le groupe Tanger Med dans le déploiement de sa feuille de route RSE et acceptent d'être évalués par Tanger Med ou un organisme tierce partie sur leurs pratiques RSE en l'occurrence les principes énoncés au niveau de ladite Charte.



**5**  
FOURNISSEURS  
ÉVALUÉS SELON DES  
CRITÈRES RSE

**100%**  
FOURNISSEURS AYANT  
DES CONTRATS AVEC  
DES CRITÈRES RSE

## MATRICE DE MATÉRIALITÉ DE TANGER MED

### DÉMARCHE D'ANALYSE DE LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Pour piloter l'avancement de la Feuille de route RSE et Développement Durable au plus près des attentes sociétales, Tanger Med analyse régulièrement la matérialité des enjeux économiques, sociaux, environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Cette analyse est réalisée et mise à jour annuellement auprès des parties prenantes internes et externes.

En 2019, Tanger Med a réalisé une première analyse de matérialité. En 2020 Le groupe a conduit une consultation auprès des parties prenantes internes et externes, dans le cadre de la réalisation d'une étude de matérialité auprès de plus de 20 catégories couvrant plus de 80 parties prenantes. En cohérence avec ses différents systèmes de management, cette étude a permis d'identifier 40 enjeux qui ont fait l'objet d'un travail d'analyse pour aboutir à une liste d'enjeux extra-financiers prioritaires pour le groupe et ayant permis de bâtir sa feuille de route pour 2021.

Chaque enjeu a été évalué en interne sur la base de critères d'importance, de degré de prise en charge par le groupe Tanger Med, et sur la base de critères d'importance pour les catégories de parties prenantes concernées et de degré de formalisation de leurs attentes. Cette dernière évaluation a été réalisée sur la base des données disponibles à travers les différents canaux de concertation mis en place et sur la base de focus groupes spécifiques tenus avec quelques catégories de parties prenantes.

### CLASSIFICATION DES ENJEUX RSE

GRI 102.47

#### ENJEUX CRUCIAUX



12 ENJEUX CRUCIAUX  
NIVEAUX DE MATÉRIALITÉ TRÈS ÉLEVÉS POUR TANGER MED ET POUR SES PARTIES PRENANTES

- GOVERNANCE DU GROUPE
- MANAGEMENT DES RISQUES
- CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE
- DÉVELOPPEMENT CAPITAL HUMAIN
- CONNECTIVITÉ LOGISTIQUE
- ENERGIE
- MOBILITÉ DURABLE
- CYBER SÉCURITÉ
- EMPLOI ET CONDITION DU TRAVAIL
- DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
- SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- QUALITÉ, SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS

#### ENJEUX MAJEURS



11 ENJEUX MAJEURS  
NIVEAUX DE MATÉRIALITÉ TRÈS ÉLEVÉS POUR TANGER MED OU POUR SES PARTIES PRENANTES

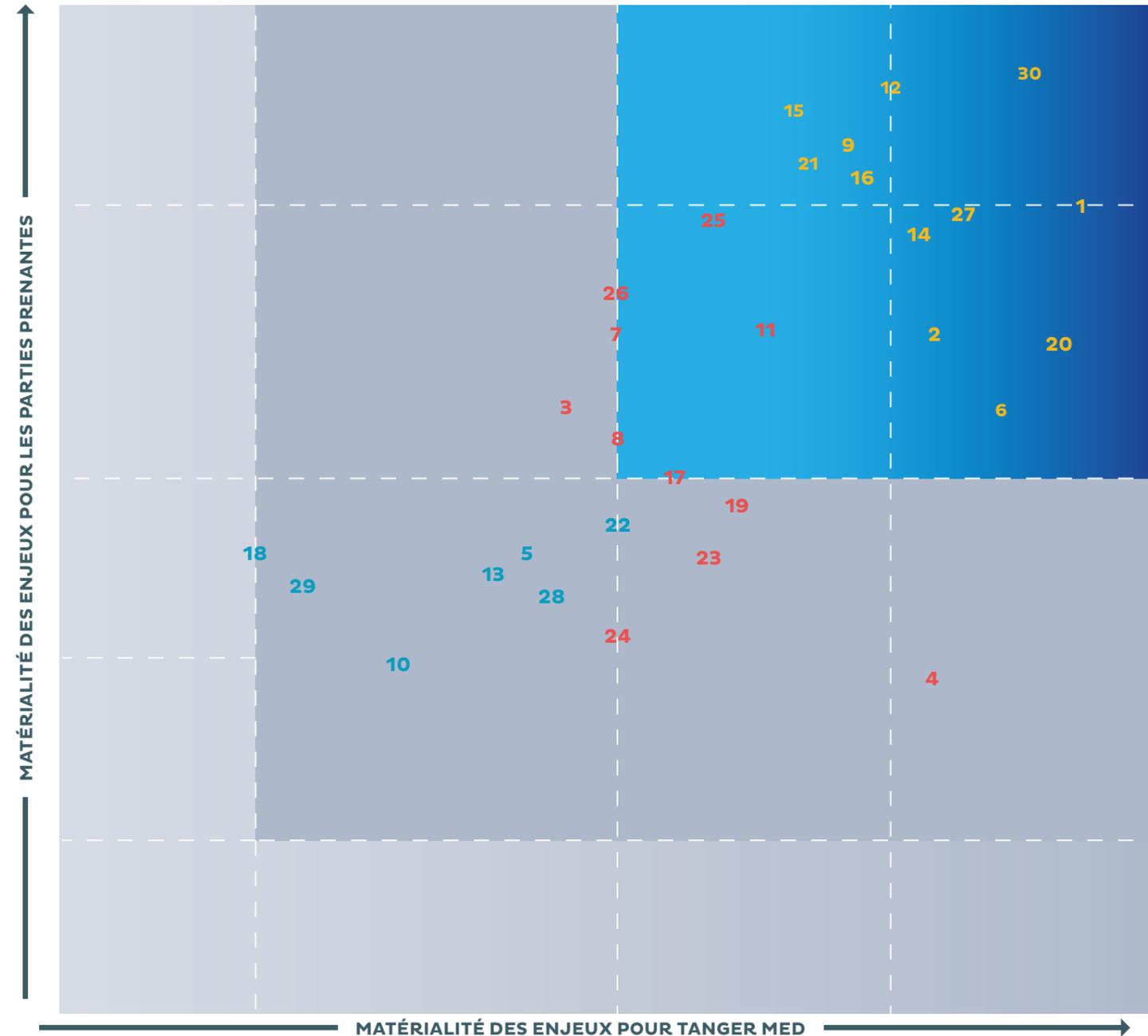
- EDUCATION
- DROIT DE L'HOMME
- CONFORMITÉ
- ACHAT RESPONSABLE
- COOPÉRATION & PARTENARIAT
- RECHERCHE, ETUDE, INNOVATION
- ZONE LOGISTIQUE DURABLE
- VIE AQUATIQUE
- BIODIVERSITÉ
- DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES
- ECONOMIE CIRCULAIRE

#### ENJEUX IMPORTANTS



7 ENJEUX IMPORTANTS  
NIVEAUX DE MATÉRIALITÉ MOYENS À ÉLEVÉS POUR TANGER MED ET POUR SES PARTIES PRENANTES

- PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE
- COMMUNICATION FINANCIÈRE
- DIALOGUE SOCIAL
- FORMATION PORTUAIRE
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- ENTREPRENARIAT
- INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET DURABLE



- 1 Gouvernance Transparence et Ethique
- 2 Management des risques
- 3 Droit de l'Homme
- 4 Conformité
- 5 Protection de la vie privée
- 6 Cybersécurité
- 7 Achat Responsable
- 8 Coopération & Partenariat
- 9 Emploi et Condition du travail
- 10 Communication financière
- 11 Diversité & Egalité des chances

- 12 Développement Capital Humain
- 13 Dialogue Social
- 14 Qualité, Sûreté et Sécurité des Opérations
- 15 Mobilité Durable
- 16 Contribution socio-économique
- 17 Recherche, Etude, Innovation
- 18 Formation Portuaire
- 19 Zone Logistique Durable
- 20 Connectivité Logistique
- 21 Protection de l'environnement

- 22 Vie Aquatique
- 23 Biodiversité
- 24 Economie Circulaire
- 25 Energie
- 26 Education
- 27 Développement du territoire
- 28 Entrepreneuriat
- 29 Investissement Responsable et Durable
- 30 Santé Sécurité au travail

GRI 102.16

GRI 102.48

GRI 103.1

GRI 103.2

GRI 103.3

GRI 412.2



**DÉMARCHE RSE  
DU GROUPE TANGER MED**

## DÉMARCHE RSE

Depuis sa création et au fil de son développement, le groupe Tanger Med déploie une démarche de responsabilité sociale graduelle et évolutive, en coordination avec les parties prenantes constitutives de son écosystème, et dans un souci permanent de protection de l'environnement.

Tanger Med veille à adopter une approche RSE, cohérente et multidimensionnelle, intégrée à la fois dans ses projets et dans son approche opérationnelle. Ces projets portés directement par Tanger Med ou à travers sa Fondation, dans une approche à la fois inclusive et à fort impact sur le territoire, se déclinent selon cinq axes majeurs et 10 engagements.

Ainsi, ses actions s'inscrivent parfaitement dans le cadre mondial des Objectifs de Développement Durable (ODD) et concourent au rayonnement et au positionnement de Tanger Med, hub logistique et plateforme de compétitivité industrielle, de dimension internationale.

## POLITIQUE RSE DE TANGER MED

L'évolution des enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux qui caractérisent le monde d'aujourd'hui marque le contexte dans lequel opèrent les clients et les autres parties prenantes de Tanger Med.

À l'heure où ces changements s'accroissent, l'exigence de résilience et d'agilité des métiers et des modèles de Tanger Med s'imposent. A travers sa politique RSE, Tanger Med entend jouer un rôle moteur dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations unies pour 2030. Tanger Med souhaite ainsi renforcer sa contribution et sa présence au niveau des territoires où le groupe opère. La politique RSE et Développement durable de Tanger Med s'appuie sur une analyse fine des différentes questions centrales de la RSE et des objectifs et cibles de l'agenda 2030 de l'ONU dans le contexte d'intervention des différentes sociétés du groupe.

Cette analyse a abouti à la définition d'une politique RSE et Développement Durable structurée en cinq principaux axes stratégiques :



## CHARTRE RSE DE TANGER MED

Adossés aux cinq axes stratégiques de la politique RSE, la démarche RSE du groupe Tanger Med fait ressortir 10 engagements formant la charte RSE du groupe :



Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales.

Promouvoir des solutions de mobilité durable pour connecter le port, les zones d'activités et le territoire.



Mettre en œuvre une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du développement durable et le dialogue avec les parties prenantes.

Construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire.



Développer le Capital Humain pour le port, pour les zones d'activités et pour le développement socio-économique du territoire.

Faire du port et des zones d'activités une interface ressource pour promouvoir la création d'emploi, l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation.



Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire.

Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activités et dans le territoire à travers la fondation.



Améliorer la connectivité logistique du territoire et renforcer les liens au sein de l'écosystème.

Développer la coopération avec des acteurs internationaux et renforcer la présence dans les institutions internationales.



OFFICIER DE LA CAPITAINERIE DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED





**PROJETS RSE**  
**DU GROUPE TANGER MED**



## AXE 1

●●

# GÉRER EFFICACEMENT ET DURABLEMENT LES RESSOURCES ET LES INFRASTRUCTURES

Réaliser les opérations et gérer les infrastructures dans les différentes zones d'activités du groupe au meilleur niveau de qualité de service, dans le respect des exigences réglementaires et légales, mais aussi sociales et environnementales et en intégrant les principes de développement durable.

### ENGAGEMENT 1

Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales.

### ENGAGEMENT 2

Promouvoir des solutions de mobilité durable pour connecter le port, les zones d'activités et le territoire.



**ENGAGEMENT 1 : RÉALISER DES OPÉRATIONS ET GÉRER LES INFRASTRUCTURES AU PORT ET DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS AU MEILLEUR NIVEAU DE QUALITÉ DE SERVICE ET DANS LE RESPECT DES EXIGENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES**

**QUALITÉ DE SERVICES**

**MISE EN SERVICE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DU PARKING À ÉTAGE**

Dans le cadre du renforcement de la capacité de stockage du terminal car carrier, Tanger Med a lancé un projet de construction d'un parking à étages sur plusieurs phases. En effet, celui-ci permettra d'accompagner la croissance des exportations de véhicules produites au Maroc (usine de Renault Melloussa, usine de Somaca, et usine de PSA Kenitra) et de conforter le rôle de Tanger Med en tant que hub de transbordement de véhicules neufs.

Le premier module M1 d'une capacité de 800 places a été mis en service en décembre 2020. Deux autres modules (M2, M3) d'une capacité de 800 places chacun sont en cours de construction pour une livraison prévue fin 2021.

L'achèvement des trois phases garantira une capacité totale supplémentaire de 2400 places.

Pour rappel, le terminal car carrier dispose d'un quai de 240 ml pouvant accueillir les plus grands navires car carrier au monde, il est connecté à 44 ports dans 27 pays, et propose 12 services réguliers sur une base hebdomadaire.

Ainsi, ses actions s'inscrivent parfaitement dans le cadre mondial des Objectifs de Développement Durable (ODD) et concourent au rayonnement et au positionnement de Tanger Med, hub logistique et plateforme de compétitivité logistique et industrielle, de dimension internationale.



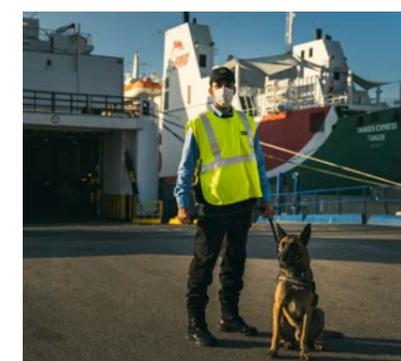
**UN PASSAGE AU PORT PLUS SIMPLE ET FLUIDE**



**MISE EN EXPLOITATION D'UN 3<sup>ÈME</sup> TUNNEL DE SCANNER À « L'EXPORT ACCESS »**

Dans le cadre du renforcement des capacités de traitement de camions TIR ainsi que la facilitation des exportations marocaines, un nouveau scanner a été mis en exploitation à « l'Export Access » du complexe portuaire Tanger Med portant la capacité de traitement de 60 à 90 camions par heure.

L'infrastructure dédiée à l'export « Export Access » est d'une superficie de 19 HA et permet de traiter jusqu'à 2 100 unités fret par jour. Elle permet une dématérialisation de la procédure d'export, une fluidité du traitement du trafic camions à l'export ainsi qu'un temps de transit à l'export en 2H.



**RENFORCEMENT DES POSTES DE CONTRÔLE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES**

Renforcement des postes de contrôle de la police aux frontières au niveau de la gare maritime, passant de 10 à 16 Postes de contrôle, afin de permettre un passage fluide et sûr des passagers piétons. Ce projet a permis l'augmentation de la capacité de traitement des passagers au départ du Maroc de 60%.



**BOOKING ACCESS ET CHECK-IN**

Une nouvelle procédure de check-in en ligne a été mise en place, pour les passagers au départ, permettant de faire le check-in des billets de passage à l'avance, ainsi qu'une solution de Booking Access, visant à éviter la saturation du port en période de pic, en gérant en amont les flux des véhicules et passagers selon la capacité de la flotte.



**ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU DES ZONES INDUSTRIELLES**

Dans le but de gérer efficacement et durablement ses opérations et infrastructures, Tanger Med opère ses zones d'activités et infrastructures dans une qualité de service exigeante, dans le cadre des standards des 1100 entreprises qui y sont installées. Ces multinationales et PME dynamisent une plateforme industrielle et logistique qui a exporté 59 Milliards de dhs en 2020.



### MUTUALISATION DES GUICHETS D'ENREGISTREMENT

Une solution de mutualisation des guichets d'enregistrement au port (présents en amont avant la zone de contrôle de police et de douane) a été mise en place permettant d'assurer que le flux des passagers en véhicules puisse bénéficier d'un traitement prioritaire pour ceux qui ont le départ le plus proche avec l'objectif final de respecter des heures de départ des navires.



### PROLONGEMENT DE L'HORAIRE DE TRAVAIL À L'IMPORT

Afin de répondre aux besoins des industriels, importateurs/exportateurs et clients du complexe portuaire Tanger Med et dans le cadre de l'utilisation optimisée des installations portuaires, il a été décidé, de commun accord avec l'Administration des Douanes, d'adopter à compter du lundi 2 mars 2020 l'horaire de travail pour les opérations à l'import jusqu'à 2h du matin au lieu de 22h initialement.



### GESTION EN LIGNE DES FENÊTRES D'ACCOSTAGE

La mise en place d'un système de gestion des slots d'accostage des navires souhaitant faire escale au port passagers et rouliers permet d'améliorer la planification et la gestion des escales sur le long terme. Ce projet optimise le temps de traitement des demandes des armateurs pour une planification annuelle des escales, de même les compagnies maritimes bénéficient d'un accès à la solution en temps réel pour plus de transparence dans la planification de leurs escales.

## SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

### L'HYPERVISEUR DE LA PLATEFORME DE SÛRETÉ

L'hypermur de sûreté est une solution permettant la supervision de toutes les briques et les sous-systèmes de la plateforme de sûreté et de sécurité actuelles et futures de Tanger Med, et assurant toutes les opérations et les fonctionnalités de la vidéosurveillance, de la vidéosurveillance intelligente et du contrôle d'accès.

Grâce à ses performances élevées et ses multiples fonctionnalités, cette solution apporte aux utilisateurs un meilleur environnement de travail, et permet une meilleure efficacité en termes de gestion de la sûreté et aide à la décision.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de Tanger Med, cette solution permettra de sécuriser davantage les opérations et les flux des biens et des personnes des entités du groupe Tanger Med, des concessionnaires, des opérateurs logisticiens et de tous les usagers de Tanger Med.



### PORTAIL DE GESTION DES ACCÈS PROVISOIRES

Dans le cadre de la satisfaction de ses clients, le complexe portuaire Tanger Med s'inscrit dans la démarche de la dématérialisation des demandes des titres d'accès provisoires au port et ce en mettant à la disposition des usagers un portail de gestion des accès provisoires.

Ce portail permet aux demandeurs d'accès au complexe portuaire à la fois l'instruction des demandes et le suivi de leurs statuts en temps réel, avec un historique de l'ensemble des titres pris de l'année en cours. De plus, il offrira la possibilité de réserver des tickets virtuels de files d'attente directement sur la solution pour une meilleure gestion de celles-ci et optimiser ainsi le temps d'attente des demandeurs.

Ce portail vise également l'exploitation des données centralisées recueillies afin d'assurer une meilleure analyse d'aide à la décision des indicateurs sur les titres d'accès, de l'activité du port et de la performance des bureaux de badges en temps réel.



## PORTAIL DE GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

La création d'une plateforme de gestion et de traitement informatisée des marchandises dangereuses, permet de dématérialiser les procédures de déclaration des matières dangereuses stockées dans les terminaux et entrepôts, et d'améliorer la sécurité des échanges de marchandises au sein du complexe portuaire en proposant à l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique une traçabilité complète des conteneurs et marchandises déclarés.

La solution du suivi et du contrôle du respect du règlement des matières dangereuses dans l'enceinte portuaire permet les objectifs suivants :

- Améliorer le passage portuaire des marchandises dangereuses
- Automatiser la chaîne de transmission des informations de marchandises dangereuses
- Fiabiliser le traitement des données échangées en intégrant l'ensemble des échanges
- Permettre de s'assurer de la bonne correspondance entre les matières dangereuses déclarées et celles constatées à l'entrée ou à la sortie des terminaux (par voie maritime ou terrestre)



## PROTECTION DES DONNÉES

Dans un environnement économique dominé par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la protection des données à caractère personnel est un des enjeux majeurs pour Tanger Med. Dans cette optique, le groupe a mis en place un dispositif de protection des données personnelles en phase avec les stipulations réglementaires de la loi 08-08 et des dispositions normatives de la norme ISO-27 001 relative aux systèmes de management de la sécurité de l'Information. Tanger Med est ainsi certifié ISO-27001 depuis 2017.

## EXERCICES DE SIMULATION DES SITUATIONS D'URGENCE



Tanger Med a réalisé des exercices conjoints de simulation des situations d'urgence entre ses équipes (Safety Brigade, officiers Sécurité, officier de Port d'intervention, VTS, Centre de soins d'urgence), les concessionnaires et les opérateurs portuaires.

Les objectifs escomptés de ces exercices sont :

- S'assurer que les différentes équipes mobilisées sont formées, familiarisées à l'intervention pour faire face à des situations d'urgence dans des conditions réelles.
- Tester les communications, et la coordination entre les équipes d'intervention et vérifier la disponibilité des ressources
- Vérifier les schémas d'alerte et améliorer les fiches réflexes d'intervention
- Améliorer le temps de mobilisation des moyens humains et matériels

Les zones d'activités de Tanger Med offrent toutes des services et équipements de base pour assurer la sécurité et la santé des opérateurs et partenaires. Des casernes de pompiers, une clinique et des équipements sanitaires sont présents et opérationnels au sein de la plateforme industrielle et logistique de Tanger Med.

De même des exercices de simulation de situations d'urgence sont réalisés dans les zones d'activités de Tanger Med, avec les mêmes objectifs susmentionnés.

## ENGAGEMENT 2 : PROMOUVOIR DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DURABLE POUR CONNECTER LE PORT, LES ZONES D'ACTIVITÉ ET LE TERRITOIRE

### DES INITIATIVES POUR ATTÉNUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX RELATIFS AU MOUVEMENT DES PERSONNES ET DES MARCHANDISES

La mobilité durable est un concept qui repose sur le développement et l'application des démarches organisationnelles et des outils technologiques qui favorisent les déplacements, des biens et des personnes, à moindre impact sur l'environnement.

Cet enjeu est considéré comme un des plus prioritaires et pour lequel Tanger Med déploie de nombreuses solutions innovantes et durables pour favoriser une mobilité pratique, peu polluante et respectueuse de l'environnement.

#### UNE GESTION AUTOMATISÉE DE L'ACTIVITÉ DE TRACTION

Le port passagers et rouliers est conçu pour accompagner le développement des trafics passagers et camions TIR tout en assurant leur traitement dans les meilleures conditions de fluidité, de sécurité et de confort.

A cet égard, l'autorité portuaire, en collaboration avec ses partenaires, a mis en place une solution pour la gestion automatisée de la traction des unités fret au sein du complexe portuaire.

Cette solution permet une gestion automatisée et optimisée des zones de stationnement et de pré-embarquement, et aussi la localisation des unités fret en temps réel, ce qui offre la possibilité d'optimiser les temps de trajets des Mafis RoRo et de réduire les retours à vide de ces unités. Tout cela en faveur d'une **#écomobilité**.

#### UNE OPTIMISATION DES FLUX PASSAGERS ET FRET

Au niveau du port passagers et rouliers, Tanger Med a aménagé un circuit réduit basse saison pour les flux passagers, mais aussi des zones de régulation pour une circulation optimale des unités fret à l'import comme à l'export.

#### UNE OFFRE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR VOIE FERRÉE

Le complexe portuaire Tanger Med offre à ses clients des solutions de transport intermodal afin de mieux répondre à leurs besoins et soutenir leur activité.

Le transport par Rail, offert par Tanger Med à ses clients, permet de transporter de grandes quantités de marchandises sur de longues distances de façon économique, rapide, sécurisée et surtout durable. Sur ce dernier aspect, le transport de marchandise par voie ferrée favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre, évite la congestion au sein du complexe portuaire et contribue à la diminution des nuisances sonores.

Aujourd'hui, les voitures produites à l'usine Renault à Melloussa, ou à l'usine PSA à Kénitra sont transportées par voie ferrée de leurs points de production jusqu'au terminal voiturier du complexe portuaire Tanger Med pour les exporter à plus de 70 pays dans le monde.





## AXE 2



# ADOPTER UNE GOUVERNANCE PERMETTANT UNE GESTION RESPONSABLE AU QUOTIDIEN

Mettre en œuvre une gouvernance éthique et transparente au sein du groupe pour gérer au quotidien les enjeux du DD, les relations avec les parties prenantes et construire une identité et une culture ancrée dans le territoire.

---

### ENGAGEMENT 3

Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes.

### ENGAGEMENT 4

Construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire.

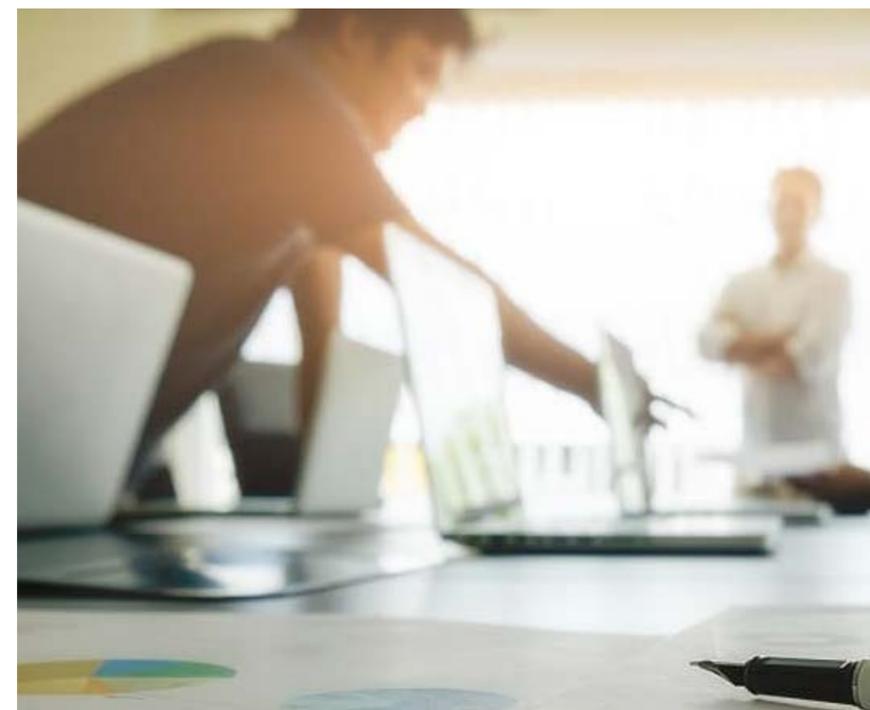
---

### ENGAGEMENT 3 : METTRE EN ŒUVRE UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET TRANSPARENTE POUR GÉRER AU QUOTIDIEN LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

#### ORGANES DE GOUVERNANCE

La gouvernance représente sans doute le socle d'une démarche RSE sans faille, tel est le cas pour Tanger Med. En effet, comme mentionné auparavant, ce facteur permet de gérer en permanence et d'assumer en conséquent les différents impacts que peuvent engendrer les décisions prises afin de pouvoir intégrer d'une manière efficace et efficiente la responsabilité non seulement au niveau du même organisme mais également au niveau de ses diverses relations externes. De surcroît, ce facteur ne peut avoir lieu que par le biais de plusieurs acteurs primordiaux, notamment :

- Le Directoire
- Le conseil d'Administration
- Le comité d'Audit TMSA
- Le comité d'Audit TMPA et TM2
- Le comité d'Audit Tanger Med Zones
- Les comités stratégiques
- Le comité RSE



#### UNE ORGANISATION INTERNE FACILITANT LA SENSIBILISATION ET ADHÉSION DU CAPITAL HUMAIN À LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE

A Tanger Med, le déploiement de la démarche RSE se fait par l'implication de l'ensemble des entités et fonctions du groupe et avec la mise en place d'un comité RSE d'animation transverses.

La démarche de responsabilité sociétale du groupe est animée par une fonction de responsable RSE rattachée au Directoire. Celle-ci s'appuie sur un réseau de correspondants au sein des entités du groupe chargées des mettre en œuvre les différents engagements de la politique RSE mais aussi d'accélérer l'intégration des enjeux RSE au sein des projets opérationnels de Tanger Med.

Ainsi, le réseau des correspondants RSE est associé au pilotage de la démarche RSE, à sa redevabilité, ainsi qu'aux actions de communication et de sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, la stratégie RSE est intégrée au sein des principales instances de gouvernance de Tanger Med (Conseil de surveillance, Directoire, Comité d'exploitation), et à des fréquences régulières les sujets de la RSE sont intégrés dans l'ordre du jour de ces réunions.

#### ETHIQUE

La démarche éthique de Tanger Med et son exercice du devoir de vigilance reposent sur un principe d'amélioration continue afin de satisfaire au mieux les dernières exigences réglementaires et optimiser son empreinte territoriale.

Conformément aux recommandations de ses instances de gouvernance, Tanger Med s'est doté d'une charte éthique. Tanger Med poursuit la formation de ses collaborateurs aux principes de la charte éthique et aux risques liés aux manquements éthiques et aux écarts par rapport aux règles de conformité. Sur la base d'une cartographie des risques réalisée à l'échelle du groupe et de ses sociétés, des audits internes sont réalisés et présentés au comité d'audit du groupe.



**ENGAGEMENT 4 : CONSTRUIRE UN ACTIF IMMATÉRIEL AUTOUR DE L'IDENTITÉ ET LA CULTURE DU GROUPE PERMETTANT DE FORTIFIER LES RELATIONS DURABLES AVEC LES PARTIES PRENANTES ET LE TERRITOIRE**

Dans le cadre de plan de vigilance, et afin de toujours mieux prévenir les risques d'atteinte aux droits humains, à la santé, la sécurité et à l'environnement dans sa chaîne de valeur, le groupe poursuit son déploiement dans une logique d'amélioration continue. Le plan a fait l'objet d'un approfondissement de sa cartographie des risques, précisant les zones, activités et catégories d'achats prioritaires. Des plans spécifiques de prévention et d'atténuation ont été engagés en conséquence.

La formation des collaborateurs au devoir de vigilance a ciblé en priorité les acheteurs et les auditeurs internes. En application de la politique Achats Durables du Groupe, cette formation porte notamment sur une meilleure qualification des fournisseurs, la bonne application et le suivi des clauses RSE. Tanger Med a également renforcé son dispositif de veille médiatique et sociétale, associant plusieurs entités fonctionnelles du groupe pour suivre et prévenir les controverses liées à ses activités.

<p><b>EN TANT QU'ENTREPRISE</b></p> <p>« Nous visons l'excellence et n'hésitons pas à nous remettre continuellement en cause et à reconsidérer notre façon de travailler. »</p>	1. Conformité, Qualité et Sécurité des opérations
	2. Communication et représentation de Tanger Med
	3. Choix et traitement équitable des fournisseurs
	4. Conflits d'intérêts
	5. Corruption
	6. Respect de la vie privée et des données personnelles
	7. Utilisation des actifs et des infrastructures
<p><b>EN TANT QU'EMPLOYEUR</b></p> <p>« Nous œuvrons à ce que Tanger Med soit un lieu où il fait bon de travailler pour nos Collaborateurs, qui représentent notre principal atout. »</p>	8. Santé et sécurité au travail
	9. Conditions de travail
	10. Diversité
	11. Respect de toutes les personnes
<p><b>EN TANT QU'ACTEUR DANS LE TERRITOIRE</b></p> <p>« Nous respectons nos engagements pour le développement durable du territoire »</p>	12. Engagement de politique responsable
	13. Préservation et protection de l'environnement
	14. Contribution au développement du territoire

## DIALOGUE SOCIAL AVEC NOS COLLABORATEURS

Conformément à l'engagement de sa feuille de route RSE, Tanger Med consulte annuellement les parties prenantes, pour traiter collectivement les dilemmes rencontrés. Dans le cadre de ses opérations et de ses projets, Tanger Med mobilise des méthodes rigoureuses pour cartographier les parties prenantes et proposer des modalités de dialogue adaptées à leurs attentes et contraintes.

Convaincu que le dialogue avec les parties prenantes est vital dans le contexte de ses activités et des territoires où il intervient, le groupe Tanger Med déploie une stratégie d'influence positive et un lobbying responsable auprès des institutions nationales et régionales et des acteurs du territoire, sur des sujets liés à ses activités quotidiennes tels que : les modalités de gestion des opérations, les questions de sécurité et de sûreté, les séances de formation, les activités relatives à l'énergie et à la gestion des déchets et les interventions au niveau du territoire au profit des populations.

Le groupe bâtit également des collaborations avec d'autres acteurs ou institutions, dans une logique de coopération, sur des sujets d'intérêt général tels que l'emploi, l'éducation, l'accès aux services essentiels comme l'assainissement ou l'adduction d'eau et le raccordement au réseau électrique ou encore la préservation de l'environnement.

## DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES GRI 403.4

Afin de garantir le meilleur résultat auprès de ses collaborateurs, Tanger Med ne cesse de déployer les moyens adéquats pour répondre à leurs différents besoins. Tout d'abord, au niveau professionnel, Tanger Med propose des thématiques de formations relatives aux standards RSE et les exigences réglementaires liées à l'employeur et l'employé, tout cela en intégrant en permanence les représentants du Comité Hygiène Sécurité.

## TANGER MED A ORGANISÉ UNE NOUVELLE SESSION DE TANGER MED TALKS SOUS LA THÉMATIQUE : DIGITALISATION DES OPÉRATIONS PORTUAIRES ET LOGISTIQUES : NOUVEAUX SERVICES

**TANGER MED "TALKS"**

**DIGITALISATION DES OPÉRATIONS PORTUAIRES ET LOGISTIQUE : NOUVEAUX SERVICES**

**MARDI 09 JUIN 2020 À 11H00 (GMT+1)**

**REGISTER ON : WWW.TANGERMED.MA**

**INTERVENTION DE L'INVITÉ D'HONNEUR**

**MODÉRATEUR**

**M. HANS ROOK**  
PRÉSIDENT INTERNATIONAL PORT COMMUNITY SYSTEM ASSOCIATION

**M. AMINE LAGHIDI**  
EXPERT INTERNATIONAL DIRECTEUR GÉNÉRAL AFRICA LION

**M. HANS JACOBS**  
PROJET DIRECTOR APM TERMINALS

**M. HASSAN ABKARI**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT TANGER MED PORT AUTHORITY

**M. OLIVIER ROUZE**  
DIRECTEUR SUPPLY CHAIN AZURA MAROC

**M. OLIVIER ANTONIOTTI**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL MILITZER & MÜNCH

**M. TARIK ETTANNANI**  
HEAD OF BUSINESS & CONTROLLING DHL

• VIDÉO DE PRÉSENTATION  
• ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Tanger Med a organisé le 09 Juin 2020 une session de Tanger Med Talks sur l'importance de la digitalisation des ports et de la logistique, atouts clés pour le renforcement de la compétitivité.

A l'échelle nationale, Tanger Med s'est engagé dans une démarche de digitalisation soutenue permettant d'offrir aux clients, aux opérateurs ainsi qu'aux différents intervenants, un ensemble de services digitaux permettant de fluidifier les opérations de passage de marchandises à travers la zone portuaire et l'optimisation du temps de transit. Ces services digitaux, disponibles dans le Port Community System de Tanger Med, englobent notamment la gestion dématérialisée des escales maritime, le transit portuaire dématérialisée des unités de fret, la facturation à distance, la génération du code MRN, le paiement multicanal et la traçabilité continue...

Pour rappel, ce webinar s'inscrit dans le cadre d'une dynamique d'échange du groupe Tanger Med avec l'ensemble de la communauté portuaire, logistique et industriel, avec comme objectif d'identifier les besoins des opérateurs et répondre à leurs attentes.

## TANGER MED TALKS : LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES CHAÎNES DE VALEUR: DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LES EXPORTATEURS MAROCAINS

Tanger Med a organisé le 29 septembre 2020 en partenariat avec l'ASMEX une nouvelle session de Tanger Med Talks sous le thème « Les nouvelles orientations des chaînes de valeur : défis et opportunités pour les exportateurs marocains » en présence de plusieurs experts, institutionnels et professionnels de l'export.

Cette rencontre virtuelle s'est inscrit dans le cadre d'une dynamique initiée par Tanger Med avec l'objectif d'asseoir une plateforme d'échange régulière avec les membres de sa communauté.

Le groupe Tanger Med et l'ASMEX se sont associés autour de cette conférence pour initier une vision commune sur l'avenir des chaînes de valeurs marocaines dédiées à l'export et définir un ensemble d'actions prioritaires, au service du soutien des exportateurs marocains.

**TANGER MED "TALKS"**

**LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES CHAÎNES DE VALEUR : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LES EXPORTATEURS MAROCAINS**

**MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 À 11:00 (GMT+1)**

**EN PARTENARIAT AVEC ASMEX**  
الجمعية المغربية للتصدير  
+CSCH +CVO+GCH+ICB+KLE  
Association Marocaine des Exportateurs

**INVITÉ D'HONNEUR**

**M. HASSAN SENTISSI**  
PRÉSIDENT ASMEX

**KEYNOTE SPEAKER**

**M. JONATHAN LE HENRY**  
DIRECTEUR PwC STRATEGY&

**MODÉRATEUR**

**M. AMINE LAGHIDI**  
EXPERT INTERNATIONAL DG AFRICA LION

**M. AHMED BENNIS**  
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT GROUPE TANGER MED

**M. ABDELWAHEB RAHAL**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COMMERCE MICEVN

**Mme. LAYLA SENTISSI**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL AMIP

**Mme. NOUZHA TAARUJI**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ENERGY TRANSFO

**TEMOIGNAGES**

**M. ABDELAZIZ MANTRACH**  
VICE-PRÉSIDENT ASMEX PRÉSIDENT APRAM

**M. MOOTAMID ABBAD ANDALOUSSI**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL FUTUR TRANS ATLANTIC PRÉSIDENT URTL

## TANGER MED TALKS: FACILITATION DES PROCÉDURES, ACCÉLÉRATEUR MAJEUR DES EXPORTS AGROALIMENTAIRES MAROCAINS

**TANGER MED TALKS**

FACILITATION DES PROCÉDURES:  
ACCÉLÉRATEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'EXPORT  
AGROALIMENTAIRE AU MAROC

JEUDI 9 JUILLET 2020  
À 11:00 (GMT+1)

**MODÉRATEUR**

- M. AMINE LAGHIDI  
EXPERT INTERNATIONAL  
DG AFRICA LION
- M. ABDELLAH JANATI  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ONSSA
- Mme. ABIR LEMSEFFER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MOROCCO FOODEX
- M. AHMED BENNIS  
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT  
GROUPE TANGER MED

**KEYNOTES**

- M. OSAMA ABUGHOUSH  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DEL MONTE MOROCCO
- M. KACEM BENNANI SMIRES  
PRÉSIDENT DU GROUPE  
DE LASSUS
- M. ADIL CHIKHI  
DIRECTEUR  
ICA SEMED BERD
- M. LHASSANE HALLOU  
DIRECTEUR DE LA FACILITATION ET DES  
SYSTÈMES D'INFORMATION ADI

**INTERVIEWS**

- M. ROGER BOONS  
DIRECTEUR COMMERCIAL  
GREEN YARD
- M. RACHID TAHRI  
PRÉSIDENT  
AFFM
- M. NICOLAS MARTINEZ  
DIRECTEUR DÉVELOPPEMENT  
PORT BAIE D'ALGÉSIRAS
- M. IDRIS BERNOUSSI  
PRÉSIDENT  
AMTRI NORD

Tanger Med a organisé le 9 juillet 2020 une nouvelle session de Tanger Med Talks sous le thème « Facilitation des Procédures : Accélérateur Majeur des Exports Agroalimentaires Marocains » en partenariat avec l'ensemble des acteurs clés du secteur : TANGER MED, MOROCCO FOODEX, ONSSA, DOUANE, Producteurs exportateurs Agricoles, Professionnels du Transport et de la Logistique.

Cette Conférence virtuelle s'est inscrit dans le cadre de l'effort d'accompagnement, de la digitalisation et de la facilitation des exports marocains, en l'occurrence des exports agricoles et agroalimentaires.

Une occasion pour rappeler l'importance de l'offre de service de Tanger Med pour la facilitation des exportations agroalimentaires marocaines notamment une infrastructure dédiée à l'export, une unité frigorifique pour les opérations logistiques, une multimodalité des transports routier et maritime et une connectivité maritime vers plus de 180 ports et 70 pays. En plus de l'engagement de Tanger Med dans une démarche de digitalisation pour l'amélioration continue des services rendus aux clients.

## TANGER MED ZONES PARTICIPE AU APEBI WEB DIALOGUE «L'OFFSHORING RÉGIONALISÉ: MEILLEURE RÉPONSE AUX OPPORTUNITÉS POST COVID»



« L'offshoring régionalisé : meilleure réponse aux opportunités post Covid » est le thème d'un webinaire organisé le 18 décembre 2020 par la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (APEBI).

Initié en partenariat avec le CRI de Fès-Meknès, le séminaire a réuni des experts qui ont dressé un état des lieux du secteur de l'offshoring et des pistes envisageables pour son développement.

Les présentations portaient sur l'offre et les perspectives de l'Offshoring au niveau mondial, les nouveaux challenges post-Covid 19 et les défis des dispositifs d'accompagnement offshore.

Tanger Med Zones a participé à l'événement pour y présenter les atouts de la Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima dans le secteur de l'offshoring ainsi que les projets à venir autour de Tétouan Shore, zone Tanger Med dédiée aux métiers d'offshoring.



## AXE 3



# DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN, L'INNOVATION ET AMÉLIORER L'IMPACT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Développer le Capital Humain du groupe et s'appuyer sur les interfaces du groupe et via sa fondation pour promouvoir le développement des compétences, la création d'emploi, l'entrepreneuriat, et l'innovation.

### ENGAGEMENT 5

Développer le Capital Humain pour le port, les zones d'activités et pour le développement socio-économique du territoire.

### ENGAGEMENT 6

FAIRE DU PORT ET DES ZONES D'ACTIVITÉS UNE INTERFACE RESSOURCE POUR PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOI, L'ENTREPRENARIAT, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION UN ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE FAVORISANT LA CROISSANCE, LA CRÉATION DE L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT



## ENGAGEMENT 5 : DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN POUR LE PORT, LES ZONES D'ACTIVITÉ ET POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

### NOS COLLABORATEURS ACTEURS DE NOS PERFORMANCES

#### VOLET SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La maîtrise des risques professionnels (accidents de travail et maladies professionnelles) est un enjeu social, économique et pénal majeur pour Le groupe Tanger Med. Elle consiste en la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs.

Le groupe Tanger Med accorde une importance capitale à la gestion sûre des activités portuaires, comme en témoignent la complétude de son système dédié à la maîtrise des risques liés à la santé et à la sécurité au travail. Des contrôles HSE sont réalisés à titre permanent par des cadres hautement qualifiés dans l'enceinte et aux abords du complexe portuaire pour veiller à la prévention des risques SST associés aux activités. Des comités HSE sont également constitués et tiennent périodiquement des réunions afin de communiquer sur les aspects liés à la santé et la sécurité au travail à des fins de sensibilisation, mobilisation des partenaires, renforcement des connaissances et aptitudes techniques de toutes les parties prenantes en la matière.

Le groupe Tanger Med s'engage dans une démarche de maîtrise et de management de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation et en évaluant les risques professionnels sur chaque poste de travail

Le groupe Tanger Med veille à la protection des travailleurs en s'appuyant sur les axes suivants :

- Protéger la vie des employés et préserver l'intégrité
- Maintenir les travailleurs en bonne santé face aux risques d'accidents et de maladies
- Offrir un environnement de travail valorisant, sans stress, favorable à un développement positif et enrichissant des ressources humaines

Le groupe Tanger Med a également réussi à mettre en œuvre un dispositif de gestion des incidents de sécurité au travail par la :

- Mise en place une caserne de sapeurs-pompiers, avec une équipe de Sécurité, Prévention et Lutte contre les sinistres et les pollutions marines «Safety brigade», composés de pompiers portuaires et plongeurs professionnels.
- Organisation d'exercices conjoints de simulation des situations d'urgence avec les concessionnaires et opérateurs portuaires.
- Mise en place un centre de soins d'urgence dans le complexe portuaire avec un médecin, 2 infirmiers et 2 ambulances armées en H24, 7j/7j.

**3455**

INTERVENTIONS DE SÉCURITÉ DE LA SAFETY BRIGADE

**8**

EXERCICES CONJOINTS DE SIMULATION DES SITUATIONS D'URGENCE

**830**

INTERVENTIONS D'URGENCE EFFECTUÉES PAR LE CENTRE DE SOINS D'URGENCE (CSU) DE TMPA

**150**

OPÉRATIONS D'ÉVACUATION D'URGENCE DE BLESSÉS ET MALADES PAR AMBULANCE DU CSU DE TMPA



## GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS, DES EFFECTIFS ET DES COMPÉTENCES

Le groupe Tanger Med a lancé une étude pour l'actualisation du référentiel des emplois et des compétences et la mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences pour ses collaborateurs.

L'objectif de cette étude est d'élaborer un modèle de Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences permettant de maîtriser la Gestion des Ressources humaines et de piloter le développement du portefeuille des compétences du groupe Tanger Med. Mais aussi d'identifier les besoins en formation au sein de chaque entité du groupe, élaborer le schéma directeur de la formation et établir les plans de formation.

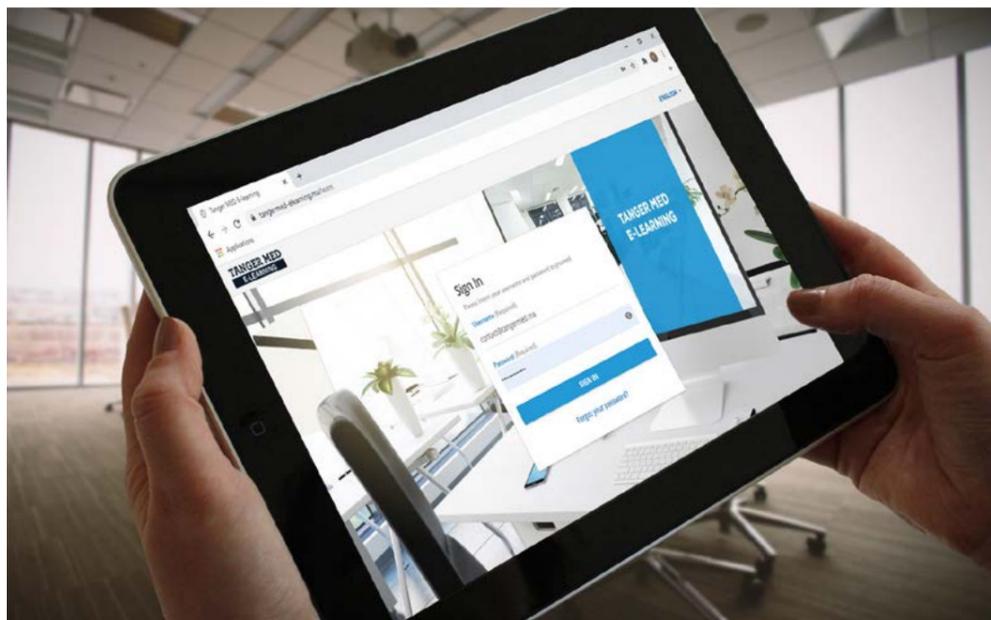
### TANGER MED E-LEARNING GRI 404.1

Pour faire face aux défis de mobilité et d'accessibilité à la formation, et dans son effort d'amélioration continue de son service aux collaborateurs, Tanger Med a mis en place une nouvelle plateforme de formation digitale « Tanger Med E-learning ».

Ce dispositif innovant donne accès via une plateforme en ligne, à un ensemble de modules de formation à distance en mode e-learning, de MOOCs et de Webinaires. Il est alimenté par des parcours de formation sur des sujets transverses, tels que les Soft Skills, des modules en lien avec les métiers du groupe et les langues étrangères.

Les formations proposées ont été élaborées par les plus grands cabinets internationaux, reconnus pour la qualité de leur pédagogie et la renommée de leurs intervenants. Entièrement modulables et individualisables, les parcours sont efficaces et permettent d'améliorer les compétences des collaborateurs et complètent les parcours présentiels déjà existants.

En plus, un service d'accompagnement dédié est mis à disposition des collaborateurs pour les aider à tirer le meilleur parti des formations et atteindre les objectifs escomptés.



## DES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Afin d'accompagner la montée en compétences de la main d'œuvre marocaine, le groupe Tanger Med a facilité l'installation, dans ses zones d'activités, des établissements pédagogiques et instituts spécialisés tels que l'OFPPT et l'IFMIA qui offrent des cursus et des formations continues dans des branches en relation avec les activités développées dans ces zones.

Aussi, et afin de renforcer les compétences techniques de ses collaborateurs et de ses partenaires, le groupe Tanger Med s'est doté d'un centre de simulation et d'expertise nautique tridimensionnel. Une plateforme qui permet la reproduction d'une situation du similaire au réel en mer, dans un environnement virtuel interactif intégrant la modélisation numérique des zones et des navires.

L'équipe Pilotage de Tanger Med utilise ce simulateur pour dispenser des formations aux pilotes des ports nationaux et des ports de pays africains.

**4**  
SESSIONS DE FORMATIONS  
RÉALISÉES EN 2020

**2**  
ÉTUDES DE MANŒUVRABILITÉ  
RÉALISÉES EN 2020

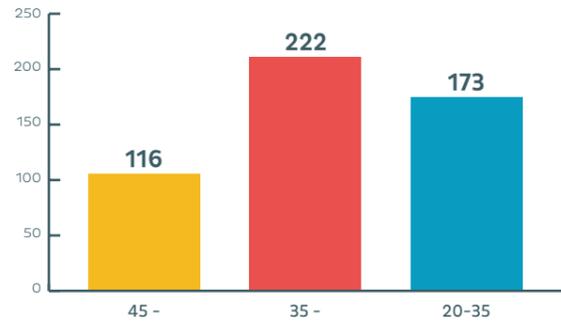
## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ENTITÉ ET PAR NATURE DE CONTRAT

PÔLE D'ACTIVITÉ	2017			2018			2019			2020		
	CDI	PROJET	TOTAL									
HOLDING	39	0	39	43	0	43	45	0	45	43	0	43
PORTUAIRE	174	0	174	193	0	193	201	0	201	203	0	203
INDUSTRIEL	39	0	39	39	0	39	39	1	40	41	0	41
SERVICES	155	37	192	164	39	203	174	45	219	187	37	224
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>407</b>	<b>37</b>	<b>444</b>	<b>439</b>	<b>39</b>	<b>478</b>	<b>459</b>	<b>46</b>	<b>505</b>	<b>474</b>	<b>37</b>	<b>511</b>

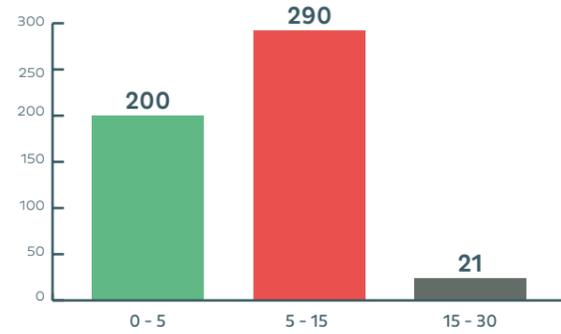
## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE

PÔLE D'ACTIVITÉ	DIRECTION		CADRE		EMPLOYÉ		TOTAL		TOTAL
	F	M	F	M	F	M	F	M	
HOLDING	9	17	1	8	0	8	10	33	<b>43</b>
PORTUAIRE	24	150	0	16	0	13	24	179	<b>203</b>
INDUSTRIEL	12	21	0	1	3	4	15	26	<b>41</b>
SERVICES	26	78	0	3	8	109	34	190	<b>224</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>71</b>	<b>266</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>11</b>	<b>134</b>	<b>83</b>	<b>428</b>	<b>511</b>

EFFECTIF PAR TRANCHE D'ÂGE



EFFECTIF PAR TRANCHE D'ANCIENNETÉ



AUTRES INDICATEURS

INDICATEUR		2018	2019	2020
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL		19	19	19
NOMBRE DE JOURS DE GRÈVE		0	0	0
NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL		3	6	2
NOMBRE DE LICENCIEMENTS	Direction	0	0	0
	Cadre	1	0	0
	Employé	2	0	2
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
NOMBRE DE DÉMISSIONS	Direction	0	0	0
	Cadre	5	14	13
	Employé	5	1	1
	<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>14</b>
NOMBRE DE RECRUTEMENTS	Direction	2	0	1
	Cadre	32	38	21
	Employé	28	38	5
	<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>76</b>	<b>27</b>
NOMBRE ET NATURE DES LITIGES SOCIAUX		0	0	0





**ENGAGEMENT 6 : FAIRE DU PORT ET DES ZONES D'ACTIVITÉS UNE INTERFACE RESSOURCE POUR PROMOUVOIR LA CRÉATION D'EMPLOI, L'ENTREPRENARIAT, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION UN ENVIRONNEMENT DYNAMIQUE FAVORISANT LA CROISSANCE, LA CRÉATION DE L'EMPLOI ET L'ENTREPRENEURIAT**

**TMPC : LE BUSINESS CENTER DE LA COMMUNAUTÉ**

Le Tanger Med Port Center est situé dans la proximité immédiate du port Tanger Med 1, du port passagers et rouliers et de la zone logistique. Catalyseur des synergies entre les métiers portuaires et tertiaires, le Tanger Med Port Center représente le centre vital du Complexe Portuaire.

Conçu par l'architecte Jean Nouvel, Tanger Med Port Center a une longueur de 450m et une largeur de 50m. Il abrite des plateaux bureaux, un auditorium, un showroom et un centre de vie. Cet édifice tertiaire accueille l'ensemble des administrations et opérateurs portuaires en un lieu de travail mais aussi de vie. Le Centre d'Affaires est une porte d'accès au complexe portuaire pour les piétons et un point de rencontre multimodal avec ses gares maritime, ferroviaire et routière intégrées en sous-sol du bâtiment.

Le Tanger Med Port Center est composé de :

- Un espace de service aux voyageurs, point nodal du centre d'affaires, il permet en outre différents services aux passagers (accueil, billetterie, commerces, restauration rapide, ...)
- Une gare maritime pour le transit des passagers piétons à destination ou en provenance de l'Europe, offrant un accès direct aux différents modes de transport (train, autocars, taxis)
- Une gare ferroviaire dotée de deux quais voyageurs assurant la navette Tanger Med - Tanger
- Une gare routière disposant d'une capacité de 20 arrêts pour autocars et d'un espace d'arrêt des taxis et bus navette du Complexe portuaire Tanger Med
- Un Centre de vie, lieu de détente, de restauration et de service au public comprenant : un bureau de poste, des commerces, des agences bancaires, des agences de billetteries, et un Food-Court disposant de multiples restaurants
- Des Plateaux Bureaux, aménagés ou en cours d'aménagement
- Un auditorium de 300 places, doté des équipements de projection et de sonorisation et d'espaces showrooms.
- Un hôtel 3 étoiles

Centre de vie par excellence, le Tanger Med Port Center encourage l'installation des entreprises et la création de nouveaux emplois. Il accueille des activités professionnelles diverses nécessaires pour répondre aux besoins de la Communauté Tanger Med.



**ENCOURAGEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) ET TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)**

En 2020, Six Industriels ont acquis des terrains au niveau de Tétouan Park, et deux industriels ont démarré leurs activités ;

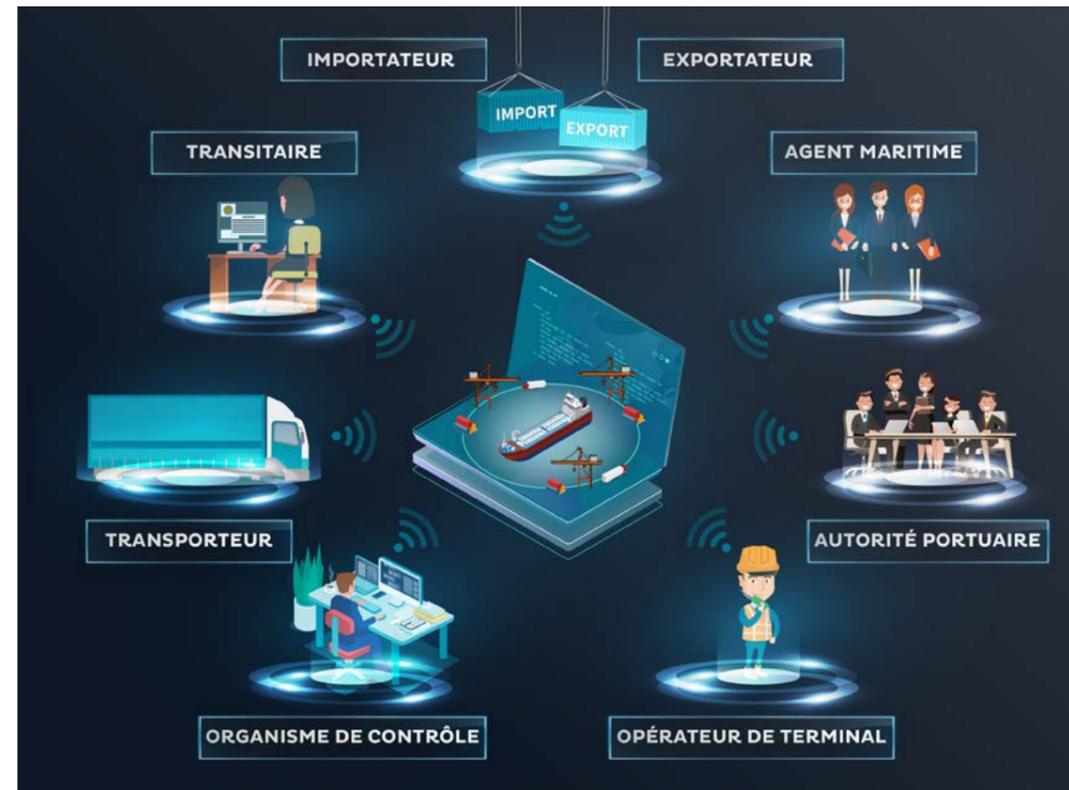
RAISON SOCIALE	SURFACE (M <sup>2</sup> )	SECTEUR D'ACTIVITÉ
Sosasu	3 337	Agroalimentaire
Occico	1 346	Textile
Rock musique	990	Mécanique
Logistics building	3 330	Logistique
PJLP	6 744	Industrie artisanale
Chicco food	3373	logistique
Ayoub des poissons	586	Logistique
MLS	600	Showroom (médical)

## DES PROJETS INNOVANTS AU SERVICE DE L'ÉCOSYSTÈME

Tanger Med est engagé dans une démarche de digitalisation depuis le démarrage de son activité. Pendant une décennie, les services et solutions IT se sont multipliés, offrant une palette de services digitaux aux communautés portuaire, logistique et industrielle, renforçant ainsi leur compétitivité industrielle et logistique.

Hub logistique mondial aux standards internationaux, Tanger Med opère son propre système de communauté portuaire (PCS) qui répond aux normes et exigences internationales. Ce PCS est au service des partenaires maritimes (agent maritime, opérateur du terminal, compagnie maritime), importateurs, exportateurs, transitaires, transporteurs et logisticiens. Il permet des transactions centralisées entièrement dématérialisées, intégrées au système des organismes de contrôle et de toutes les parties prenantes pour une gestion digitalisée répondant aux exigences de ces opérateurs.

Tanger Med est pleinement engagé dans un processus continu afin d'améliorer son offre de services dans le secteur de la logistique portuaire et l'industrie, et de créer des liens entre le port et les zones d'activités.



## TANGER MED PORT COMMUNITY SYSTEM

Tanger Med Port Community System (TMPCS) est une plateforme digitale permettant de faciliter les opérations portuaires et logistiques pour les acteurs publics et privés. TMPCS a été conçu pour optimiser le temps des différentes parties prenantes et ainsi simplifier les démarches administratives. Il regroupe l'ensemble des services digitaux destinés à la facilitation de toutes les activités portuaires.

Tanger Med Port Community System est une plateforme évolutive qui apporte continuellement une valeur ajoutée. Elle est développée pour la communauté et reste à l'écoute de ses besoins afin de proposer continuellement de nouvelles solutions digitales et renforcer ainsi sa compétitivité.

## DÉMATÉRIALISATION DES EXPORTS AGROALIMENTAIRES MAROCAINS

Tanger Med a mis en place une solution dématérialisée de la procédure d'exportation des produits agroalimentaires et ce depuis les stations de conditionnement des produits à travers tout le Royaume. En effet le certificat d'inspection délivré par FODEX et le certificat phytosanitaire délivré par l'ONSSA nécessaires pour les exportations agroalimentaires sont systématiquement intégrés au Port Community System de Tanger Med et accessibles à une base de données de près de 5 000 exportateurs marocains à travers tout le Royaume.

A titre d'exemple, un exportateur d'agrumes de la région d'Agadir, pourra grâce à ses comptes d'accès que ce soit dans le portail Morocco Foodex ou dans le «Tanger Med Port Community System», faire sa demande de certification de conformité de ses produits à l'export, de consulter les résultats de contrôle délivrés par Morocco Foodex, et de générer de façon dématérialisée le certificat d'inspection de ses exportations, et ce depuis son site de production.

Grâce à l'échange automatisé, ces documents sont également transmis numériquement à l'Administration des Douanes pour l'obtention du bon douanier d'embarquement à travers le port.

Ce service mis en place par Tanger Med est le fruit d'un partenariat avec les organismes de contrôle FODEX et ONSSA, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, ainsi qu'avec l'Administration des Douanes et Impôts Indirects.



# FOCUS

## CONCOURS D'INNOVATION INTERNE DE TANGER MED



Le groupe Tanger Med a lancé en 2020 un concours d'innovation interne au profit de l'ensemble de ses collaborateurs.

L'objectif est de bâtir une culture de l'innovation, et d'installer chez les collaborateurs de nouveaux modes de pensées et d'actions au service de la performance du groupe et de leur développement.

### OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- Renforcer l'engagement des collaborateurs, contributeurs et acteurs de la performance
- Identifier les forces vives de l'entreprise
- Réaliser des économies de coût à moyen et long-terme grâce à une dépense intelligente du budget
- Bâtir une vision consolidée des problématiques internes

### RÉSULTATS DU CONCOURS DE 2020

**18**  
RÉSULTATS  
PROMOTION 2020

**12**  
PROJETS PRÉSENTÉS  
AU TOP MANAGEMENT

### PROJET SOUMIS LORS DU CONCOURS D'INNOVATION DE TANGER MED

#### THÈME : PORTUAIRE ET DURABILITÉ

- i-Traffic Management : développement d'un système intelligent pour l'optimisation des flux routiers (2 projets soumis)
- Digitalisation des informations relatives aux amarrages et désamarrage
- Dessalement de l'eau de mer pour l'irrigation des espaces verts et production d'eau potable
- Mise en place d'une politique de mobilité durable (véhicules électrique et bornes de recharge électriques)
- Exploitation de l'énergie de la houle par un système innovant mécanique-hydraulique afin de produire de l'énergie verte



**THÈME : DATA**

- Mise en place d'un Data Lab dédié à la collecte et l'exploitation des données de Tanger Med

**THÈME : SERVICES ET FACILITY MANAGEMENT**

- Mise en place d'une plateforme de mise en relation des Entreprises industrielles Sino Marocaines
- Plateforme de mise en relation entre clients industriels et les PME marocaines principalement au niveau des achats de fonctionnement
- Plateforme en ligne permettant aux opérateurs de réserver des services de maintenance en temps réel auprès de professionnels locaux formés et certifiés par Tanger Med

**THÈME : SMART BUILDING, MAINTENANCE PRÉDICTIONNELLE**

- Digitalisation et gestion en temps réel des entrepôts logistiques et industriels
- Maîtrise et prédiction des performances des infrastructures portuaires et industrielles

**ACCOMPAGNEMENT MISE EN PLACE DES PORTEURS DE PROJETS****INNOVATION DAYS POUR LES 18 PORTEURS**

3 Journées de découverte de l'innovation et des méthodologies de Design Thinking et Lean Startup ont été organisées pour les 18 porteurs de projets selon un format ludique et engageant (talks, jeux interactifs...).

Ces journées de formation et de coaching ont été animées par des experts de La StartupFactory, entreprise marocaine leader dans le domaine de l'accompagnement à l'innovation en Afrique.

**COACHING PERSONNALISÉ POUR 3 PROJETS**

Des coachings personnalisés ont été organisés au profit des porteurs de projet sélectionnés (3h par semaine pendant une période de 3 mois). De même, un budget a été alloué pour la réalisation des projets sélectionnés sur une période étalée sur 2 ans.

**COACHING SUR LE DÉVELOPPEMENT DES SOFTSKILLS DES INTRAPRENEURS**

Des sessions de 1h par semaine pendant 3 mois ont été organisées au profit de 4 porteurs de projets innovants sur le développement des softskills des intrapreneurs.





### DÉMATÉRIALISATION DU BON À DÉLIVRER ET SON ÉCHANGE AVEC LA DOUANE

Dans le cadre de la convention de partenariat signé entre Tanger Med et l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII), et à afin de fluidifier et fiabiliser les échanges d'informations, le bon de sortie émis par l'autorité portuaire de Tanger Med est envoyée à travers un échange électronique de données vers le système BADR de l'ADII.



### DIGITALISATION DE LA DÉCLARATION SOMMAIRE D'ENTRÉE EN EUROPE (MRN)

La déclaration sommaire d'entrée en Europe, ou Entry Summary Declaration to Europe (ENS), est une demande à effectuer préalablement à l'entrée des marchandises dans l'Union Européenne. Elle est exigée par la mesure de Sûreté / Sécurité ICS (Import Control System) pour les importations à destination de l'Union Européenne mise en place par la Commission Européenne.

Les opérateurs de la chaîne logistique (à l'origine) peuvent dorénavant transmettre, via le Tanger Med Port Community System, au premier bureau de douane d'entrée à l'Union Européenne la déclaration Sommaire d'Entrée (ENS), et cela, préalablement à l'arrivée des marchandises dans l'UE.

La récupération du code MRN (Movement Reference Number) identifiant unique attribué à chaque ENS après validation et enregistrement de celui-ci est ainsi assurée par le Tanger Port Community System.

### DÉMATÉRIALISATION DU PASSAGE PORTUAIRE À L'IMPORT ET À L'EXPORT

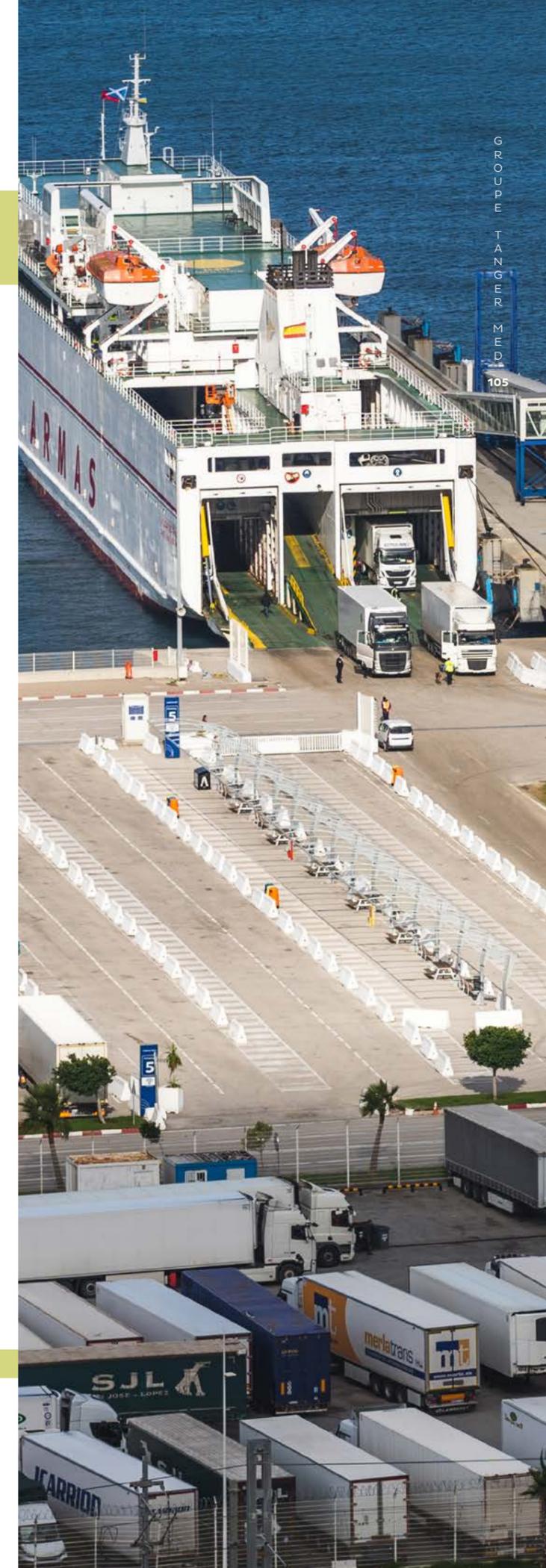
Les entreprises intervenant dans le secteur des importations et exportations du fret peuvent réaliser toutes les formalités de passage portuaire à l'import et à l'export à travers une solution de traitement à distance dédiée

Ce service de gestion dématérialisée des procédures de transit portuaire des unités fret à travers le complexe Portuaire Tanger Med permet aux opérateurs (importateur, exportateur, transitaire, organisme de contrôle) la possibilité de :

- Effectuer des demandes de passage portuaire en intégrant toutes les informations en relation avec l'Unité Fret
- Charger de manière automatisée les données de la Déclaration Unique de Marchandises (DUM) ou de l'état de chargement auprès du système Badr de la Douane
- Charger tous les autres documents requis par l'autorité portuaire tels que le certificat d'inspection et le tryptique en intégrant la signature électronique
- Soumettre les Demandes de Mouvement Portuaire que ce soit à l'import (AMPI) ou à l'Export (AMPE)
- Créer et valider les demandes de traction portuaire ainsi que les services connexes au passage portuaire (transvasement, entreposage, dépotage etc)
- Réaliser un suivi en temps réel de ces demandes et accéder aux factures électroniques

En parallèle de la dématérialisation élargie des déclarations en douane, ces entreprises bénéficient d'une simplification de leurs démarches tout en offrant la possibilité de bénéficier du service de la taxation à distance (en ligne via le Tanger Med Port Community System) avec l'accès en ligne aux factures.

La solution de gestion dématérialisée des procédures de transit portuaire des unités fret mise en place par Tanger Med est un outil sur-mesure et évolutif, adapté aux besoins des mandataires des marchandises.



### « GATE-IN GATE-OUT » : SOLUTION DE RÉGULATION DES FLUX CONTENEURS

Le système de régulation des flux «Gate-in – Gate-out» pour l'accès aux terminaux à conteneurs a pour but de gérer les mouvements de dépôt et d'enlèvement des conteneurs au niveau des terminaux d'APM Terminals et d'Eurogate.

Une Interface EDI entre Tanger Med Port Community System et les systèmes des lignes maritimes est mise en place permettant de récupérer automatiquement les notifications d'autorisation pour le dépôt ou l'enlèvement des conteneurs.

Les opérateurs de terminaux procéderont via la même plateforme par la validation des demandes d'autorisations émises par les lignes maritimes, proposer éventuellement des créneaux pour les transporteurs en fonction de la capacité opérationnelle du terminal.

Pour les lignes maritimes non encore prêtes pour intégrer ce mode d'échange, il leur sera mis à disposition un module front office via le Tanger Med Port Community System.

Outre l'amélioration de la planification, de la transparence et de l'efficacité des opérations et l'agilité de la gestion de la chaîne logistique, ce système représente une étape importante du processus de digitalisation des services portuaires proposés par Tanger Med.

### DÉMATÉRIALISATION DU BULLETIN DE SORTIE MEDHUB

Une nouvelle fonctionnalité dans le Port Community System de Tanger Med, a été mise en service et consiste en la dématérialisation des bulletins de sorties pour les expéditions depuis la Zone Logistique vers le Maroc, en interface avec le système Badr de la douane.

Cette mesure de simplification est destinée à la facilitation des procédures et des opérations depuis la Zone Logistique vers le territoire assujéti.

### DÉCLARATION SOMMAIRE

Tanger Med a intégré dans son Port Community System le service de la déclaration sommaire. Cette déclaration est exigée au transporteur pour les marchandises présentées en douane (mise en douane) pour ses escales au niveau du Complexe Portuaire Tanger Med.

L'objectif étant de simplifier et harmoniser les procédures administratives, partager en temps réel les informations liées à l'escale maritime entre les opérateurs, réduire le temps d'attente des navires et alléger la gestion de la chaîne logistique.

### « TRACK AND TRACE » : SOLUTION DE TRAÇABILITÉ AVANCÉE

Tanger Med Port Community System offre aux transitaires, exportateurs, transporteurs et importateurs, des informations sur la traçabilité leur permettant de suivre en temps réel l'évolution de leurs unités de fret sur les différents points de contrôle et de traitement de toutes les zones portuaires.

Le système de traçabilité a été étendu aux zones d'activités industrielles et logistiques de Tanger Med pour permettre un suivi en temps réel des unités Fret, l'accélération et la fluidification des flux inter-zones et port-zones.

La traçabilité permet :

- La gestion et traçabilité des entrées et sorties de marchandises aux zones d'activités en temps réel
- La gestion et traçabilité des flux inter et intra zones
- La fiabilité et transparence des échanges d'informations avec les différents acteurs (Zones d'activités, Port, Opérateurs logistiques, Douane, .etc.)



**LIEBHERR**  
CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION SC  
- MODE SIMPLE - 50 T0  
- MODE DOUBLE - 65 T0  
CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION SC  
- PORTEE TOTALE - 75 T0  
- PORTEE LIMITEE - 65 T0  
ANNEE DE FABRICATION 2020

## GESTION DES RÉSERVATIONS DU TRANSPORT MARITIME ROULIER

Ce service, aujourd'hui dématérialisé, permet aux déclarants et aux transporteurs TIR de réserver le transport maritime auprès des compagnies maritimes qui opèrent avec des navires RO-PAX ou RORO au port passagers et rouliers. Les compagnies maritimes peuvent à travers le Port Community System de Tanger Med valider, refuser ou transférer la demande de réservation sur un autre voyage.

La solution ainsi élaborée, permet d'avoir une visibilité sur les prévisions de réservation de fret auprès des compagnies maritimes, d'optimiser la gestion des zones d'embarquement du fret, d'affecter des moyens de traction en fonction de la réservation de fret réalisée par les compagnies maritimes, garantir une meilleure gestion de la circulation des camions, et éviter la congestion au niveau du port.

## GÉNÉRALISATION DU PAIEMENT MULTICANAL

Dans le cadre de son programme de digitalisation des services offerts à la communauté logistique, Tanger Med a développé un service de paiement multicanal « Tanger Med Fatourati », permettant aux opérateurs (transitaire, transporteur, exportateur, importateur) de s'acquitter de leurs créances relatives au passage portuaire de leurs unités fret.

Ce mode de paiement offre la possibilité aux opérateurs de régler leurs factures à travers les différents canaux suivants :

- E-banking (paiement sur le site Internet de la banque)
- M-banking (paiement sur mobile) Les opérateurs utilisateurs de « Tanger Med Fatourati » bénéficient de nombreux avantages :
- Optimisation des délais et coûts de transit en accélérant le paiement des factures en quelques clics
- Fluidification de la chaîne logistique et répondre aux attentes et exigences des clients et fournisseurs en temps réel
- Amélioration de la compétitivité des opérateurs sur le marché par la dématérialisation des transactions commerciales

## « GATE ACCESS » : SOLUTION DE GESTION DES FLUX DE MARCHANDISES DANS LE PORT ET ZONES D'ACTIVITÉS

Les zones d'activités de Tanger Med en tant que plateforme logistique et industrielle intégrée à une plateforme portuaire performante, offrent aux opérateurs logistiques et industriels une meilleure compétitivité dans la gestion de la chaîne de distribution (coût de fret, de traitement portuaire, temps de transit, ...), une infrastructure de qualité, et une intégration logistique aux meilleurs standards internationaux.

Cette intégration logistique qui répond aux besoins de fluidité, de traçabilité et de sécurité des flux logistiques repose sur l'utilisation de « Gate Access », une solution de gestion des flux de marchandises, accessible aux opérateurs logistiques et industriels depuis la plateforme Tanger Med Port Community System.

Grâce à « Gate Access », ces opérateurs peuvent partager des documents et des informations, concernant leurs opérations d'import et export, avec le gestionnaire des zones d'activités, les organismes de contrôle (douane, ministères...), et l'autorité portuaire.

L'utilisation de « Gate Access » permet de :

- Favoriser la fluidité et la rapidité du traitement des unités Fret
- Renforcer la réactivité et la transparence des échanges d'informations entre les acteurs concernés
- Optimiser la traçabilité des flux de marchandises qui transitent par le port et les zones d'activités (inter-zones, intra-zones, port – Zones & zones – port – zones)
- Améliorer la compétitivité des entreprises
- Accéder à des statistiques pertinentes sur leurs flux de marchandises.

**88**  
SYSTÈMES INTERCONNECTÉS

**40 696**  
MESSAGES ÉLECTRONIQUES  
ÉCHANGÉS EN MOYENNE PAR JOUR

**3 240**  
OPÉRATIONS IMPORT TRAITÉES  
EN MOYENNE PAR JOUR

**4 055**  
OPÉRATION EXPORT TRAITÉES EN  
MOYENNE PAR JOUR

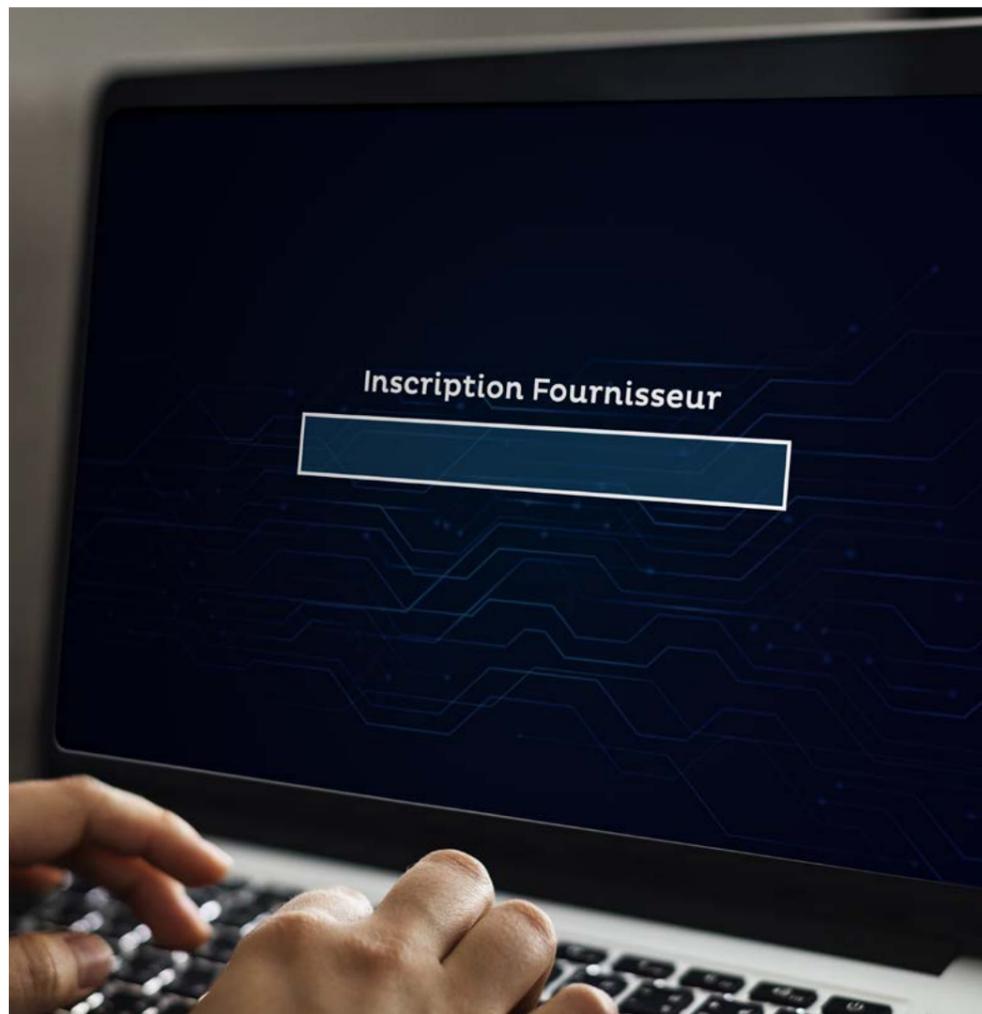
## DIGITALISATION DES PLATEFORMES INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES

Tanger Med s'engage à former et sensibiliser ses collaborateurs en continu afin d'élever les compétences de sa communauté, et implique ses partenaires et prestataires dans la démarche environnementale, en utilisant notamment des outils digitaux pour atteindre le zéro-papier.

De par sa prérogative d'administration publique, la plateforme industrielle et logistique de Tanger Med offre un service guichet unique, en cours de dématérialisation également, qui traite et livre les autorisations et permis nécessaires à l'implémentation et aux opérations des opérateurs. Chaque année, les zones d'activité de Tanger Med organisent et participent à des événements liés à l'environnement et implique sa communauté via des conférences et autres rencontres pour échanger et fortifier le développement de l'intégralité des parties prenantes.

# FOCUS

## DEMATERIALIZATION DU PROCESSUS ACHATS DU GROUPE



Tanger Med poursuit son programme de dématérialisation de son processus achats avec la mise en place d'une plateforme sécurisée de gestion en ligne.

Les fournisseurs, les chefs de projets, la maîtrise d'œuvre et tous les autres intervenants dans le processus d'achats peuvent désormais soumissionner, réceptionner, saisir et déposer les factures en ligne de l'ensemble des commandes et marchés dont les demandes d'achat ont été saisies à travers le module iPROCUREMENT.

### DÉMATÉRIALISATION DU PROCESSUS ACHAT (PROCUREMENT TO PAIEMENT : P2P) :

- **i SUPPLIER** : Référencement en ligne des fournisseurs

Module permettant aux fournisseurs de soumettre en ligne leurs demandes de référencement via le portail des achats Groupe : [www.portailachats.tangermed.ma](http://www.portailachats.tangermed.ma)

La gestion de la base de données fournisseurs est unifiée au niveau de la Direction des Achats Groupe qui traite toutes les demandes parvenues à ce sujet à travers l'adresse mail : [f.achats@tangermed.ma](mailto:f.achats@tangermed.ma)

- **i PROCUREMENT ET SERVICES PROCUREMENT** : Gestion des demandes d'achat et des réceptions courantes

Modules permettant la gestion digitalisée des demandes d'achat, la réception des commandes (BC et contrats) sur système, la gestion et le suivi des engagements (attachements, décomptes) et dépôt électronique des factures

- **i SOURCING** : Lancement des consultations et soumissions en ligne des fournisseurs

Module permettant la gestion en ligne des consultations et des appels d'offres, la validation des décomptes ainsi que le suivi de l'exécution des commandes via des espaces fournisseurs au niveau du portail des achats Groupe.

L'engagement de Tanger Med à digitaliser ce processus s'intègre dans le cadre de sa démarche d'achat responsable ayant pour but de faciliter l'accès à l'information relative aux appels d'offres lancés par Tanger Med, d'optimiser le temps de traitement des activités du processus achat (Purchase to Pay), mais aussi de fiabiliser les données et donner plus de visibilité sur les commandes lors des échanges avec ses fournisseurs.

Cette plateforme en ligne sécurisée sera l'unique point de contact entre Tanger Med et ses fournisseurs, et leur permettra de consulter les appels d'offre, en demander des renseignements ou clarifications, manifester leur intérêt et déposer leurs offres électroniques, et enfin, consulter les résultats des évaluations et d'adjudications des marchés.





## AXE 4



# ●● PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE À TRAVERS UNE APPROCHE INCLUSIVE

Contribuer au développement durable du territoire et porter à travers la Fondation Tanger Med des projets pour faciliter l'accès à l'éducation, à la santé et en contribuant à l'amélioration des conditions de vie dans le territoire.

### ENGAGEMENT 7

Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire.

### ENGAGEMENT 8

Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans territoire à travers la fondation.



## ENGAGEMENT 7: CONTRIBUER AUX ACTIONS VISANT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, L'ATTÉNUATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EN IMPLIQUANT LES PARTIES PRENANTES DU PORT, DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DU TERRITOIRE

### DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Conscient de l'importance de trouver une harmonie et une relation équilibrée entre l'économie, l'écologie et la responsabilité sociale, le groupe Tanger Med s'est engagé dans une démarche environnementale transversale permettant d'intégrer et d'agir efficacement sur les différents flux physiques en amont et en aval notamment par rapport aux achats, aux produits ou aux services.

A cet égard, Tanger Med a adopté une stratégie environnementale simple à communiquer, facile à maintenir et efficace qui repose principalement sur le principe de l'économie circulaire en prenant les ressources renouvelables comme principales composantes afin de garantir la qualité des prestations du complexe portuaire et des zones d'activités.

### UN GROUPE ENGAGÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES LOCALES ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

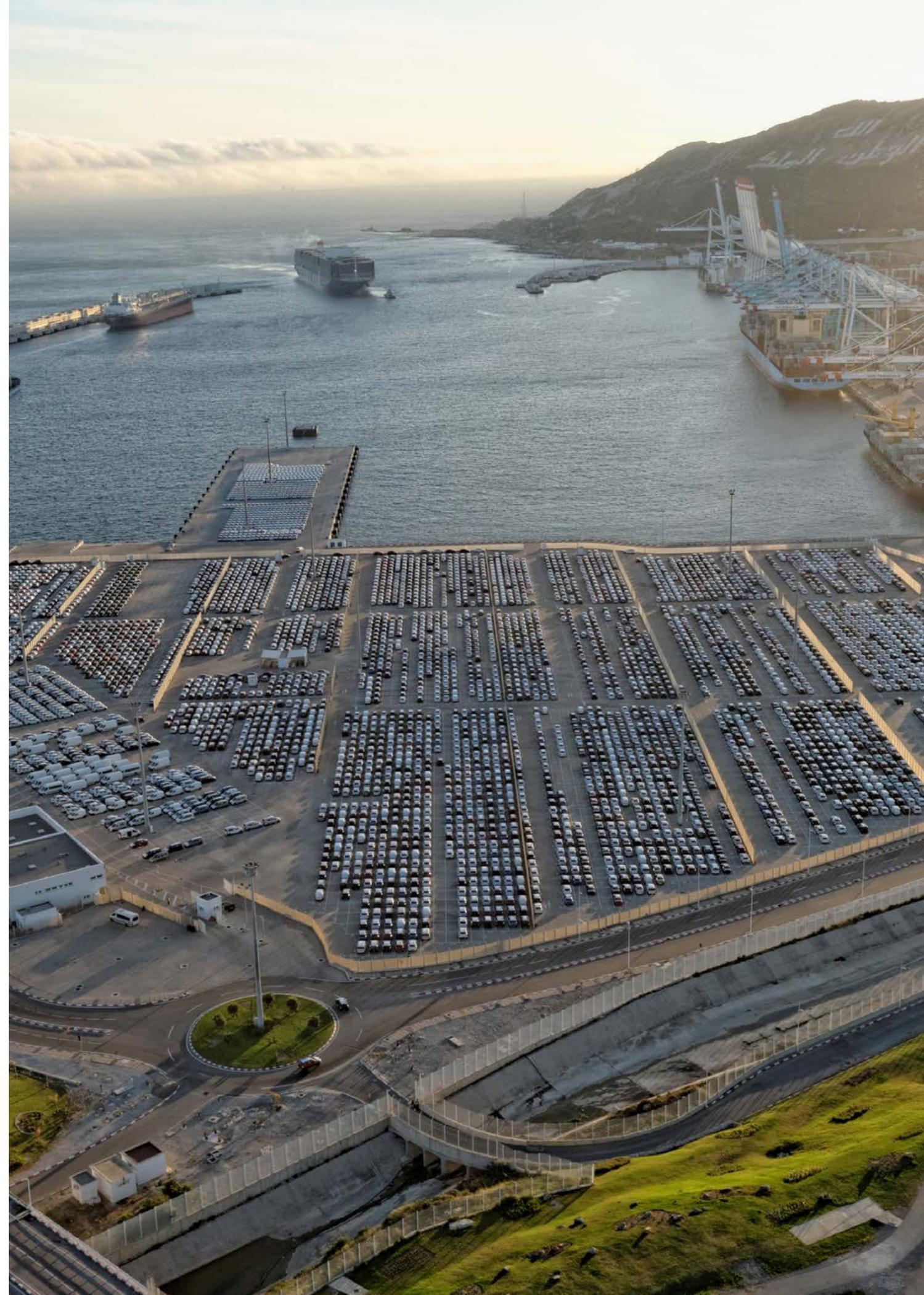
Tanger Med porte une grande attention aux enjeux de la pollution atmosphérique et de l'eau, que ce soit pour la prévention ou pour la protection de la santé et de l'environnement.

La pollution de l'air et de l'eau représentent un risque environnemental majeur pour la santé des usagers. A cet égard, Tanger Med mène continuellement des campagnes indépendantes de mesure de la qualité de l'air et de l'eau potable dans le complexe portuaire et les différentes zones d'activités.

En plus de ces mesures, des analyses de la qualité des eaux des bassins et des sédiments du fond marin du complexe portuaire Tanger Med sont organisées régulièrement.

Malgré la conformité des résultats de ces mesures aux normes réglementaires, Tanger Med n'épargne aucun effort à entreprendre des actions pour limiter certaines des principales sources de pollution atmosphérique et des eaux.

Tanger Med réalise enfin des mesures des niveaux sonores et des bruits auxquels sont exposés les travailleurs dans d'un souci de prévenir et préserver leur santé au quotidien.



# FOCUS

## UNE GESTION ÉCO RESPONSABLE DE L'EAU



### RÉALISATION D'OPÉRATIONS DE MESURE ANNUELLE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE MER ET DES SÉDIMENTS DANS LE BASSIN ET LES ZONES DE MOUILLAGE

Dans le cadre de la surveillance de la qualité d'eau de mer dans le complexe portuaire Tanger Med telle que exigée par la norme ISO 14001 et la RSE, le port Tanger Med mène une campagne de mesure annuelle de la qualité des eaux de mer et des sédiments dans le bassin et dans les zones de mouillage du complexe portuaire Tanger Med avec l'interprétation des résultats obtenus par rapport à la réglementation en vigueur.

### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE PARTENARIALE DE TANGER MED

Autre mesure très effective sur le plan de l'amélioration de l'excellence environnementale, la construction de la station SERTEGO, d'un budget de 220 millions de dirhams dédiée au traitement des déchets, objet de l'annexe 1 de la Convention Internationale de Prévention de la Pollution par les navires MARPOL 73/78.

La station a permis d'atteindre des objectifs ambitieux en matière de traitement en fin de vie des déchets dangereux, notamment ceux associés aux eaux hydrocarbonées. Avec une capacité de traitement équivalente à 100% des déchets dangereux générés, des analyses périodiques y sont effectuées afin de surveiller la conformité des rejets par rapport à la réglementation.

### SERTEGO : LA STATION DE TRAITEMENT DÉDIÉE MARPOL INTÉGRANT LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaine environnemental	Indicateur de Performance	Formule	Valeur Cible	2020											
				T1			T2			T3			T4		
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Valorisation des déchets dangereux	Taux de valorisation et / ou de recyclage DIS (%)	Qté DIS valorisée / Qté DIS évacuée	20%	24,37%			23,11%			22,78%			23,3%		

**100%**  
DÉCHETS DANGEREUX

## TRAITEMENT DES DÉCHETS SOLIDES DES NAVIRES

Aujourd'hui, Tanger Med trie et collecte les déchets dans les bureaux et les zones d'activité à travers sa filiale « Tanger Med Utilities » qui recycle et traite l'ensemble des déchets industriels banals dangereux.

Actuellement, un projet de tri sélectif est à l'étude au niveau de « Tanger Free Zone » et « Tanger Automotive City » avec une mise en œuvre du projet prévu en 2022.

Des circuits d'économie circulaire favorisant le recyclage au sein même d'une même zone sont déjà existants à « Tanger Free Zone » et en phase de démarrage à « Tanger Automotive City ». Une étude est en cours afin de les renforcer en apportant une plateforme dans le cadre du projet Eco-parcs industriels.

Les clients installés dans la plateforme industrielle réutilisent et reconditionnent des palettes, emballages, eau, cartouches d'encre, matières régénérées, etc., et certains partagent des actifs entre diverses entreprises locataires (équipements/services/main-d'œuvre).

2

**CAMIONS AMPLI**  
(DE 25 T ET DE 18 T)

2

**BENNES TASSEUSES**  
(DE 22M3 ET 13 M<sup>3</sup>)

**DES CAISSONS MÉTALLIQUES**  
(DE 20,15 ET 25 M<sup>3</sup>)



## ETABLISSEMENT D'UNE CHECK LIST DE DÉBALLASTAGE CONFORME AUX EXIGENCES DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DE GESTION DES EAUX DE BALLAST (BALLAST WATER MANAGEMENT)



## RECYCLAGE DES EAUX USEES DU COMPLEXE PORTUAIRE ET DES ZONES D'ACTIVITES



Dans le cadre du déploiement du programme Zéro émissions de GES du groupe Tanger Med, Tanger Med Utilities a procédé à la mise en place d'une station de traitement, d'épuration et de recyclage des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts au complexe portuaire et dans les zones d'activités.

### MISE À NIVEAU DE LA STEP

Les zones d'activités de Tanger Med « Tanger Free Zone » et « Tanger Automotive City », présentent des stations de traitement tertiaire et d'épuration des eaux usées (STEP), et recycle 100% des eaux usées selon de stricts standards et les réutilisent pour l'arrosage des espaces verts. La capacité actuelle de la STEP compacte première phase, est de 900 m<sup>3</sup>/j, opérationnelle depuis juin 2018.

Tanger Med Utilities a procédé à la mise à niveau des stations d'épuration des eaux usées de « Tanger Automotive City », à travers un troisième cycle de traitement des eaux par un système de désinfection par l'ozone, produit à partir d'un générateur d'ozone qui permet d'une part l'élimination de la matière organique, et d'autre part la destruction des bactéries et des virus. Les eaux récupérées des stations d'une capacité de 240 000 m<sup>3</sup> par an, servent à l'arrosage des espaces verts, le lavage des voiries et les prestations de nettoyage dans les zones d'activités.



## INTERDICTION DE REJET DES EAUX DE LAVAGE DES SCRUBBERS INSTALLÉS À BORD DES NAVIRES

L'autorité portuaire de Tanger Med exige aux armateurs des navires touchant le port Tanger Med:

- L'envoi avant l'escale des navires au port Tanger Med des certificats de conformité des épurateurs à gaz
- L'interdiction de rejet des eaux de lavage des épurateurs à gaz installés à bord des navires
- Tanger Med, certifié « ECOPORT Pers » par l'ESPO depuis 2016

## DES MOYENS CONSÉQUENTS MIS EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE TERRITOIRE

Dans le cadre de l'engagement du Maroc pour la lutte contre le réchauffement climatique, Tanger Med contribue à son échelle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour ce faire, Tanger Med a entamé une démarche pour la transition énergétique pour ses bâtiments, mais aussi pour l'éclairage public de ses zones d'activités. L'objectif étant que l'ensemble des bâtiments de Tanger Med atteignent le niveau bas de consommation d'énergie, et d'éclairage public.

En 2020, Tanger Med a continué d'équiper ses bâtiments administratifs en panneaux photovoltaïques et a mis en place dans l'une de ces zones d'activités « Tanger Free Zone » un projet de gestion intelligente du réseau d'éclairage public, ainsi que la réduction de la consommation électrique du Data Center en améliorant les flux d'air de climatisation. De même, toute la Gare Maritime du complexe portuaire est alimentée par l'énergie solaire produite par les panneaux installés sur les toitures.

Concernant l'éclairage public, Tanger Med continue de remplacer les lampes par des luminaires LED dans ses différentes installations. A noter que toutes les nouvelles zones aménagées sont équipées de luminaires à basse consommation énergétique.

Dans cette optique, Tanger Med a lancé en 2020 une mission d'audit énergétique afin d'avoir une situation actualisée de l'usage et de la consommation énergétique, analyser les gisements d'économie d'énergie, et enfin mettre en place un plan d'action ciblé et plus précis.



Label ECOPORTS-PERS Délivrée par l'Espo  
(European Sea Ports Organization)  
Depuis 2016

# FOCUS

## RECYCLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L'aménageur-développeur et opérateur des zones d'activités, Tanger Med Zones, présente des solutions écologiques et novatrices respectueuses de leur environnement dans la gestion quotidienne des zones d'activités au profit des opérateurs installés internationaux et locaux.

Dans ce contexte et d'après l'étude de l'état des lieux de la performance environnementale des industriels installés dans les zones d'activités « Tanger Free Zone » et « Tanger Automotive City », il s'est avéré que plusieurs industriels mettent en place des mesures en matière d'économie circulaire. Cette dernière vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

Tanger Med Zones, compte aujourd'hui plusieurs filières de traitement qui sont spécialisées dans la gestion globale des déchets notamment :

- GEOCYCLE
- ELECRECYCLAGE
- ECORECYCLAGE
- AQUAFLORE
- TECHNI-POLYMERS SHORE
- REDECA
- ETC....

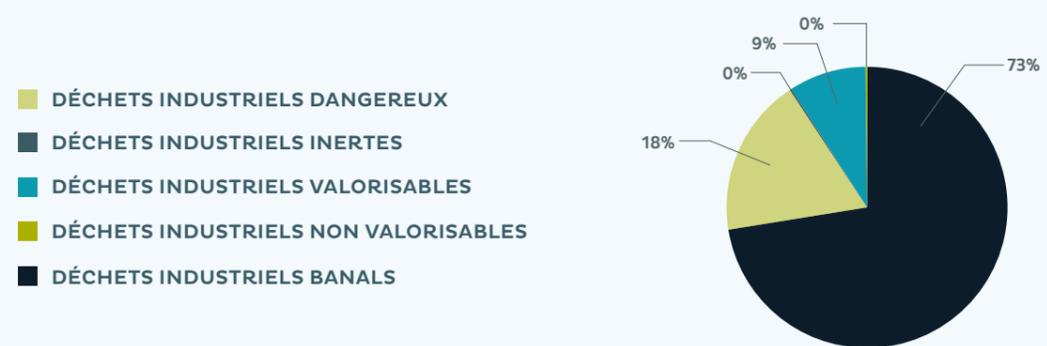
A TITRE D'EXEMPLE :

ENTREPRISE INDUSTRIELLE	NATURE DE DÉCHETS	PRESTATAIRE DE RECYCLAGE
ECI	CARTON	SONOFET
	BOIS DE PALETTE	
	PLASTIQUE	
SIEMENS -SWP	CUIVRE	REDECA
	DÉCHETS DANGEREUX	GEOCYCLE
	FIBRE DE VERRE	
PLAQUE EPOXY		
COFICAB	BOIS	REFAI SOLUTION
	CARTON	
	PLASTIQUE	
	CUIVRE	
	PURGE (PVC, PP, PE)	
	DÉCHETS DE CANTINE ET MÉNAGERS	
ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING	DÉCHETS DANGEREUX	ELEC RECYCLAGE
	EMBALLAGE PLASTIQUE SOUILLÉ	RETUCC
SCHLEMMER	CARTON	ECO RECYCLAGE
	PALETTES	
	SETUP (CHUTE PP/TPC)	
	PURGE	
	BOIS	
	PLASTIQUE (SACS)	
	METAUX	

ENTREPRISE INDUSTRIELLE	NATURE DE DÉCHETS	PRESTATAIRE DE RECYCLAGE
STANDARD PROFIL	CARTON	TECHNI-POLYMERS SHORE
	BOIS	
	PLASTIQUE	
	FERRAILLE	
	DÉCHETS DE VERRE	ETABLISSEMENT KARIM SLIMANI
	DÉCHETS DANGEREUX	TECHNI POLYMERS SHORE - CHIMIREC- GEOCYCLE- AQUA FLORE PROTECT
YAZAKI	DÉCHETS DANGEREUX	CARTECO
	PAPIER ET CARTON	SONOFET
	BOIS	
	PLASTIQUE	
	FERRAILLE	
	SCRAP	
SNOP ET GMD	ACIER	METALIMPEX
EMBOUTEILLEURS, FOURNISSEURS BASÉS AU MAROC	PET	SUMILON

ZONES D'ACTIVITÉS TAC ET TFZ		
TYPLOGIE	QTÉ(KG)	%
DÉCHETS INDUSTRIELS NON VALORISABLES	309,00	0,00
DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS	37 684 253,85	0,72
DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX	9 511 614,29	0,18
DÉCHETS INDUSTRIELS INERTES	115 280,00	0,00
DÉCHETS INDUSTRIELS VALORISABLES	4 701 290,09	0,09
<b>TOTAL</b>	<b>52 012 747,23</b>	

**DISTRIBUTION DES DÉCHETS PRODUITS PAR TYPOLOGIE - ZONES INDUSTRIELLES**

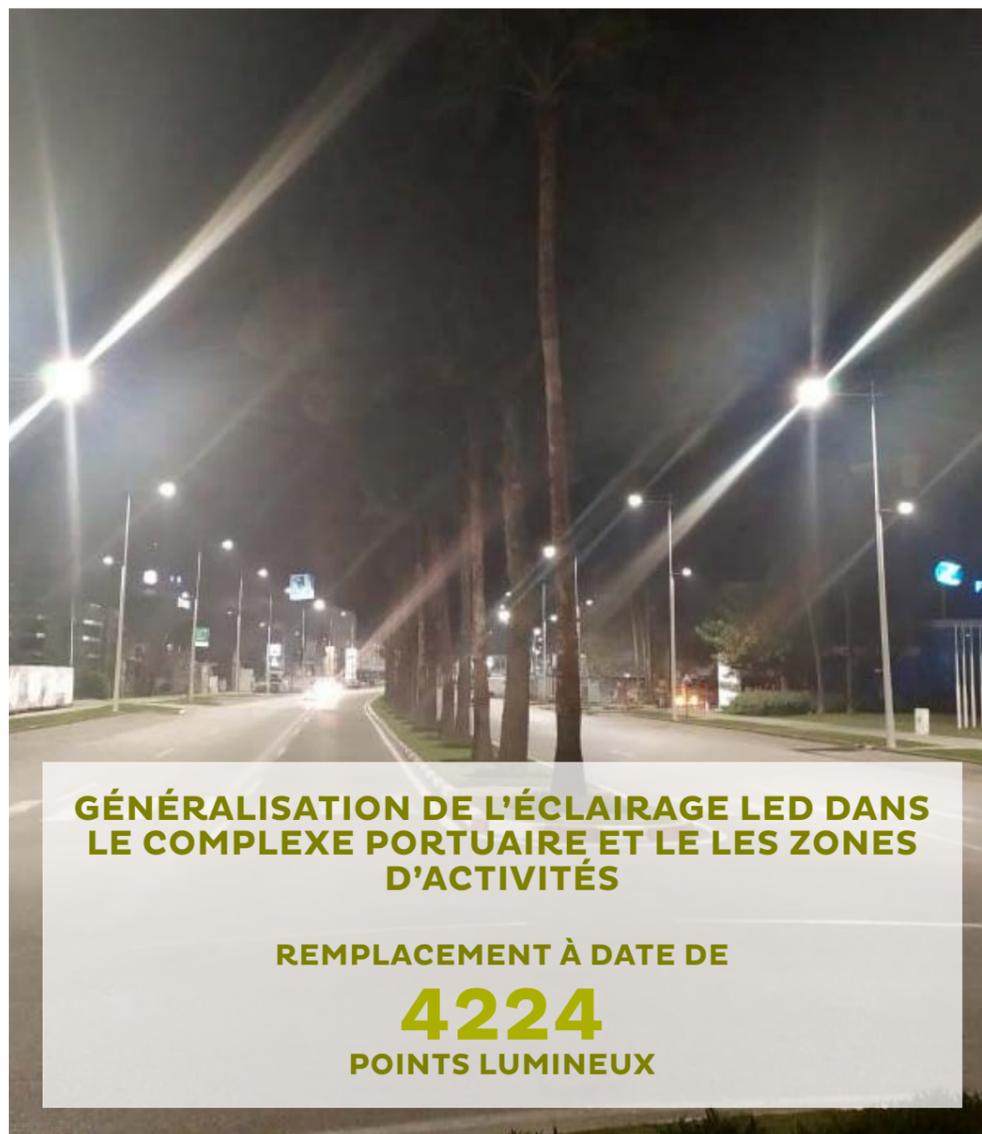


ZONE DE COLLECTE DE DÉCHETS EN ACIER DANS LA PLATEFORME INDUSTRIELLE TANGER MED



# FOCUS

## PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE



Dans le cadre de la stratégie de réduction des émissions des Gaz à effet de serre «GES» du groupe Tanger Med, Tanger Med Utilities a procédé à travers des CPE (contrats de performance énergétique) à la conception et la réalisation de solutions pour la gestion des installations techniques des bâtiments et des réseaux d'éclairage public des zones du complexe portuaire et des zones d'activités permettant de réaliser un niveau mesurable et prédéterminé d'économies d'énergie.

### RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après l'établissement d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) du complexe portuaire et des zones d'activités, en se basant sur les études photométriques et les audits des différents réseaux, et afin de garantir l'objectif principal d'un CPE, à savoir l'efficacité énergétique, Tanger Med Utilities a procédé au remplacement des luminaires en Sodium à Haute Pression (SHP) par d'autres de type LED permettant la réalisation d'économies d'énergie de l'ordre de 55%.

L'installation des nouveaux luminaires permettra également de réaliser des économies des coûts de la maintenance corrective.

### SYSTÈME DE TÉLÉGESTION DU RÉSEAU DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tanger Med Utilities a procédé également à la mise en place d'un Lighting Management System (LMS) qui permet de contrôler le fonctionnement du système d'éclairage en créant des paramétrages selon le besoin. En effet, au lieu de laisser les luminaires éclairés en permanence à pleine puissance, les utilisateurs peuvent décider de diminuer le flux lumineux ou de mettre en veille ces luminaires.

Le système de télégestion permet aussi le suivi du patrimoine, de la maintenance et des indicateurs de performance des réseaux d'éclairage public.

### LE BÂTIMENT DATA CENTER DE « TANGER FREE ZONE »

Dans un environnement Datacenter, les systèmes de climatisation sont très consommateurs d'électricité et pourtant ils sont peu optimisés. En effet, les échanges thermiques non dirigés entraînent des pertes de rendements importants des systèmes de refroidissement à cause des collisions entre les flux d'air chaud et froid.

A cet effet, une solution de confinement d'une allée froide a été déployée par Tanger Med Utilities au niveau des baies informatiques après l'urbanisation de la salle des serveurs à travers la mise en place de cubes isolés par des portes latérales et un toit retenant l'air froid pour qu'il soit entièrement utilisé pour refroidir les serveurs.

La réduction du volume d'air conditionné et la suppression des retours d'air chaud sur l'avant des baies informatique a permis de :

- Optimiser la fiabilité des serveurs grâce à la température uniforme et homogène, quel que soit l'emplacement dans la baie
- Améliorer le rendement des systèmes de climatisation de la salle des serveurs
- Réaliser des économies énergétiques de l'ordre de 15%.



## ENGAGEMENT 8 : FACILITER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA SANTÉ ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE AU SEIN ET AUTOUR DU PORT, DES ZONES D'ACTIVITÉ ET DANS TERRITOIRE À TRAVERS LA FONDATION

### EDUCATION

#### PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE 36 CLASSES DE PRÉSCOLAIRE – PROVINCE FAHS ANJRA

La Fondation a signé un accord de partenariat avec le Comité Provincial de l'INDH, le Conseil Provincial Fahs Anjra, la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale et l'APDN, pour la construction de 36 classes de préscolaire dans la province Fahs Anjra.

En parallèle avec les orientations nationales en matière d'enseignement préscolaire, le programme a pour objectif la généralisation de l'accès au préscolaire dans l'ensemble de la province Fahs Anjra et renforcer son rôle en tant qu'étape indispensable préparant les tous petits à intégrer le cycle primaire dans les meilleures conditions.

Le programme devra permettre de disposer d'infrastructures socioéducatives modernes, fonctionnelles et sécurisées.

En parallèle au lancement des travaux de construction, la formation et l'insertion des éducatrices de préscolaire ont été assurées par la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'enseignement Préscolaire.



En 2020, Tanger Med à son tour, a construit une école à Ain Chouka, cette école est composée de :

SALLE MULTIMÉDIA  
BLOC SANITAIRE  
ADMINISTRATION  
COUR  
TERRAIN DE SPORT

**5**  
CLASSES



CLASSES DE PRÉSCOLAIRE, COMMUNE DE TAGHRAMT



ECOLE ÉCOLOGIQUE À TAGHRAMT



MISE À NIVEAU DE L'ÉCOLE EZZEMIJ, COMMUNE DE MELLOUSSA



### LA ROBOTIQUE : PLATEFORME PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Sur la même lignée, la Fondation Tanger Med a contribué, en collaboration avec la Province Fahs Anjra, au programme de mise à disposition de robots éducatifs dans l'ensemble des établissements de préscolaire de la Province.

L'opération a consisté à fournir 120 robots éducatifs et 24 tablettes compatibles via une application spécifique de contrôle à distance. Le but est de permettre aux tous petits de découvrir la technologie dans un cadre ludique et interactif.

L'expérience consiste à modeler le robot et créer une animation suivant une thématique choisie par les enfants.



### TRANSPORT SCOLAIRE – FAHS ANJRA

La Fondation Tanger Med a reconduit, en partenariat avec l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation de Tanger-Tétouan ainsi que les Associations des Parents d'Elèves, les conventions de partenariat portant sur le programme de transport scolaire profitant aux élèves de la Province Fahs Anjra.

Considérant les circonstances particulières dues à la pandémie de la COVID 19 et avec la fermeture des centres d'accueil Dar Taleb et Dar Al Fatate, le nombre des élèves transportés a été vu à la hausse afin de garantir la continuité des études et éviter tout abandon ou échec scolaire.

En conformité avec les exigences du protocole sanitaire mis en vigueur, la Fondation a mis en place un plan de réorganisation du programme avec les modalités d'adaptation suivantes :

- Réduction de capacité des véhicules à 50%
- Multiplication des allers retours en maintenant la connexion avec tous les douars habituellement desservis
- Mise en application de protocole sanitaire à l'intérieur des véhicules (Gestes-barrières, port de masque, prise de température, désinfection des véhicules...)
- Echange et implication de tous les intervenants

GRI 102.13

GRI 102.13



### DISTRIBUTION DE MANUELS ET DE FOURNITURES SCOLAIRES - PRÉFECTURE M'DIQ-FNIDEQ

En préparation à la rentrée scolaire 2020-2021, la Fondation a reconduit son partenariat avec l'Association des Anciens Elèves du Lycée Fkih Daoud portant sur la distribution de manuels et de fournitures scolaires au profit de 400 collégiens et lycéens issus de familles démunies de la préfecture M'diq-Fnideq.

La donation s'est inscrite dans le cadre des actions contribuant à la lutte contre le décrochage scolaire et est venue en aide aux familles des quartiers défavorisés lourdement touchés par les retombées de la COVID 19.

GRI 102.13



### GRAND PRIX TANGER MED DES BEAUX-ARTS

La Fondation a lancé la 3<sup>ème</sup> édition du Grand Prix Tanger Med des Beaux-Arts en partenariat avec l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan afin d'encourager les jeunes talents et les inciter à la créativité artistique.

Cette année, quatre étudiants-artistes ont obtenu les meilleurs prix dans les départements des arts plastiques, du design et de la Bande Dessinée.

Les prix ont été décernés aux étudiants à l'INBAT dans la mesure où la cérémonie de remise a été annulée pour des raisons liées à la pandémie de la COVID 19.



### GRAND PRIX TANGER MED POUR L'EXCELLENCE

La Fondation Tanger Med a lancé la 7<sup>ème</sup> édition du Grand Prix Tanger Med pour l'Excellence destiné aux meilleurs bacheliers de la région.

Pour cette édition, une réflexion a été menée afin d'élargir l'accès au prix à plus de bacheliers et d'apporter une attention particulière aux meilleurs bacheliers en sciences mathématiques.

La nouvelle configuration du prix s'est présentée comme suit :

#### Catégorie Baccalauréat (Toutes branches confondues)

Direction provinciale MEN	Bénéficiaires
Tanger-Assilah	3 meilleurs bacheliers
Tétouan	3 meilleurs bacheliers
M'diq-Fnideq	3 meilleurs bacheliers
Fahs Anjra	4 meilleurs bacheliers

#### Catégorie Baccalauréat Sciences Mathématiques

Direction provinciale MEN	Bénéficiaires
Toutes directions confondues (Tanger-Assilah, Tétouan, M'diq-Fnideq, Fahs Anjra)	3 meilleurs bacheliers

Mademoiselle Islam EL HFID, du lycée Ibn Battouta de Tanger, a été sacrée meilleure bachelière avec une moyenne de 19,43 en sciences physiques – option française.

Considérant les conditions particulières dues à la pandémie COVID 19, la cérémonie officielle de remise des prix n'a pas eu lieu. La Fondation a tenu à recevoir les lauréats séparément.



# FOCUS

## PROGRAMME DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE DES DOUARS LIMITROPHES DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED



La Fondation Tanger Med agit sur les infrastructures de base dans les communes mitoyennes du complexe portuaire Tanger Med, dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population locale.

L'accès à l'eau potable, besoin de première nécessité, est la problématique la plus dominante dans la zone ; l'échange avec la population et la concertation avec les institutionnels et les collectivités locales a permis de mener une réflexion à ce sujet.

### CONSISTANCE DU PROJET

Tanger Med, à travers sa Fondation, a mis en place un programme de raccordement au réseau d'eau potable dans les douars limitrophes au complexe portuaire. Ce programme répond au besoin de :

- Suivre la cadence du développement socioéconomique et de la croissance démographique que connaît la zone
- Apporter un service de première nécessité à la population locale permettant de vivre dignement
- Contribuer à l'amélioration de l'hygiène dans la zone : l'absence d'eau potable et l'utilisation de l'eau récupérée de sources non contrôlées génèrent la propagation de plusieurs maladies (insuffisance rénale, maladies dermatologiques...)
- Permettre à la population d'améliorer son pouvoir d'achat : Réduire un poste de frais conséquent dû à l'approvisionnement en eau par citerne en permanence ; ce qui représente une dépense considérable pour une famille dans le monde rural
- Lutter contre la problématique de décrochage scolaire : les familles envoient leurs enfants chercher l'eau des sources locales au lieu d'aller à l'école
- Aider la famille rurale à accéder à une vie plus saine, plus pratique et moins contraignante (Eau chaude, électroménager...)
- Permettre à la femme rurale de se libérer des tâches quotidiennes et de s'ouvrir sur d'autres occupations valorisantes (Suivi des enfants, travail associatif, AGR...)

### CHIFFRES CLEFS DU PROJET

#### NOMBRE TOTAL DES MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES

**2 703** MÉNAGES SOIT **13 515** HABITANTS

**52 KM** TOTAL KM RACCORDÉS

**35** TOTAL DES DOUARS RACCORDÉS

### CONSISTANCE DU PROGRAMME 2016 - 2018

Entre 2016 et 2018, la Fondation a mis en œuvre 2 projets d'alimentation en eau potable dans les villages de Dalia et d'El Haoumma.

#### Village Dalia: 120 ménages

- Branchement de l'ensemble du village y compris le port de pêche
- Conduite d'adduction principale (1,3km)
- Installation de 5 bornes fontaines
- Construction et équipement de station surpresseur

#### Village El Haoumma: 250 ménages

- Branchement de l'ensemble du village
- Conduite d'adduction principale (5,8km)
- Installation de station de pompage et de réservoir de 50m<sup>3</sup>
- Village branché 100%

### CONSISTANCE DU PROGRAMME (2019-2021)

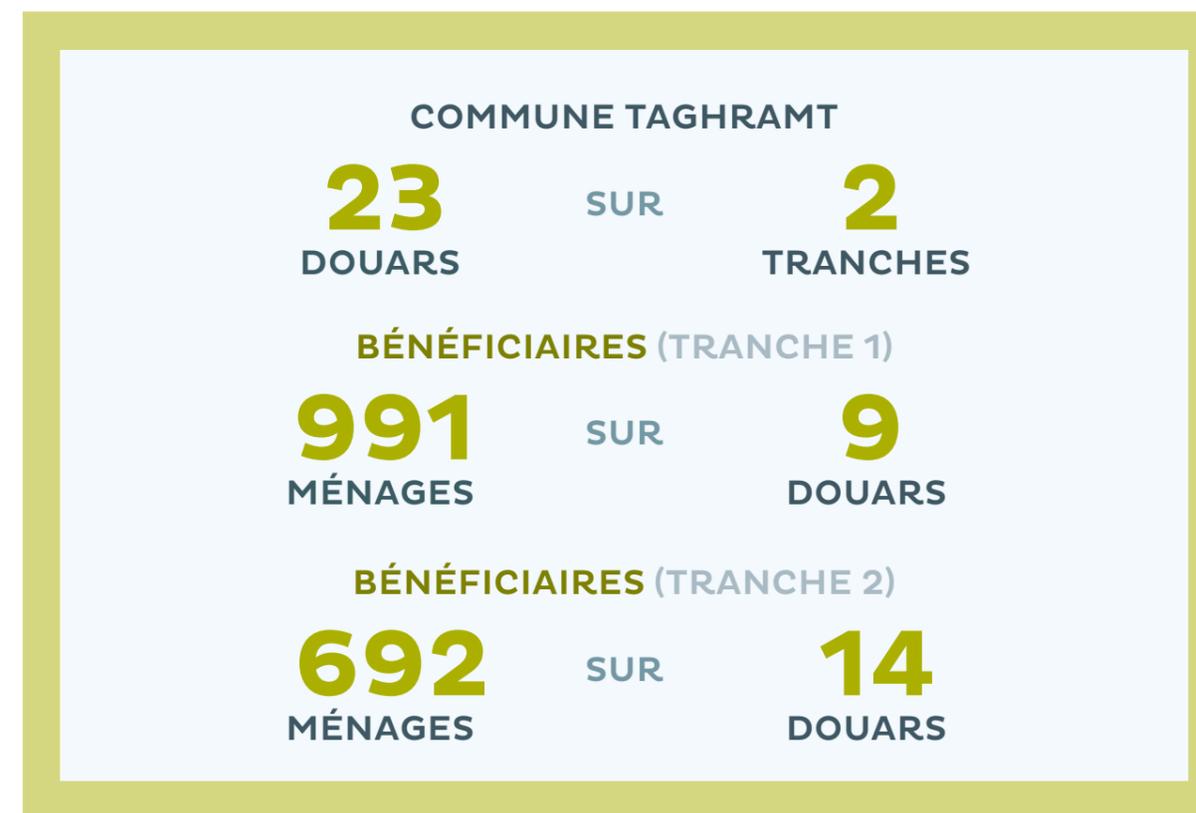
Programme de raccordement au réseau d'eau potable des douars limitrophes au complexe Tanger Med (rayon de 7Km) étalé sur 2 phases :

#### PHASE 1 :

- Commune : Ksar Al Majaz (7douars : Dhar El Kharroub Bas, Dhar El Kharroub Haut, Agaouaz, Sakiat El Houta, El Oueyid, Guernioua, Talaâ)
- Bénéficiaires : 650 ménages

Installation de conduite principale de 18km
Installation de 3 réservoirs de stockage d'une capacité totale de 280m <sup>3</sup> et 2 stations de pompage
Finalisation 100% Mise en service en avril 2021

### PHASE 2



### CONSISTANCE

	Fondation Tanger Med	DÉLAI
TRANCHE 1	Installation de la conduite principale de 27km	Mise en service du réseau principal prévue en juin 2021
TRANCHE 2	Accès aux tarifs préférentiels et facilités de paiement au moment du branchement individuel	Livraison définitive prévue fin 2021

### RETOMBÉES

Le programme de raccordement au réseau d'eau potable a permis de générer des retombées importantes :

- La population s'ouvre de plus en plus à un mode de vie sain et moderne (équipement en électroménager...)
- Valorisation des biens immobiliers après leur raccordement au réseau d'eau potable
- Mobilisation de la population en apportant son aide lors des travaux
- Renforcement des liens de confiance avec la population en ayant agi sur un axe d'intervention prioritaire.



### RENOUER AVEC LA VIE SOCIALE

Dans le cadre de ses actions dédiées à améliorer les dispositifs de santé dans la région, la Fondation Tanger Med s'est associée à la Province Fahs Anjra, la délégation provinciale de la Santé et l'Association "Les Sourdoués" afin de venir en aide aux personnes souffrant de surdit .

Un diagnostic a permis d'identifier 22 personnes malentendantes dans les villages de la Province Fahs Anjra. Le programme d'accompagnement, mis en place   cette fin, leur a permis de b n ficier de consultations sp cialis es, de d pistages et de prise de mesures.

Des enregistrements des Potentiels Evoqu s Auditifs (PEA) ont  t  pratiqu s chez 5 personnes. Des proth ses auditives ont  t  remises   19 cas n cessiteux.

L'action a permis aux b n ficiaires de red couvrir progressivement le go t de la vie et devra leur faciliter les conditions de scolarisation. Il est   rappeler qu'en janvier 2019, une op ration similaire avait profit    20 personnes.



PHOTO PRISE EN JANVIER 2020, AVANT LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE MONDIALE



## SOCIOCULTUREL

### SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

#### PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Fondation avait lancé en Décembre dernier un programme d'aide à l'intégration socioprofessionnelle au profit des personnes en situation de handicap.

A travers cet ambitieux programme, Tanger Med a accompagné les personnes en situation de handicap dans le cadre de stages de découverte et de socialisation.

A ce jour, la Fondation Tanger Med a signé d'autres conventions avec les associations de la région. Huit stagiaires ont poursuivi leurs stages au sein des différents services et filiales du Groupe (Sourd-muet, trisomique, handicap moteur).

La Fondation Tanger Med poursuivra son implication afin d'élargir cette approche et sensibiliser les acteurs économiques installés dans le périmètre du groupe.



PHOTO PRISE EN FÉVRIER 2020, AVANT LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE MONDIALE



#### AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT D'UNE SALLE DE COURS POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Fondation Tanger Med a mis en œuvre, en partenariat avec la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale Fahs Anjra, un projet d'aménagement et d'équipement d'une salle de cours dédiée aux enfants en situation de handicap dans l'école Jouamâa, Commune rurale Jouamâa.

Le projet répond au besoin d'accompagner ces enfants et de les faire bénéficier de programme d'enseignement adapté qui facilitera par la suite leur intégration dans le cycle normal.

La salle de cours a été dotée de matériel et équipements spécifiques et sécurisés. Les éducatrices ont été formées afin d'aider les enfants à grandir et à s'épanouir.

Aujourd'hui, une dizaine d'enfants en situation de handicap ont regagné leurs sièges à Jouamâa ce qui a créé un grand soulagement chez les familles.



#### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre de ses actions de solidarité, la Fondation Tanger Med accorde un intérêt particulier aux personnes en situation de handicap. A la demande d'une association locale, une opération de remise de couches pour adultes a été lancée au profit de 150 personnes âgées en situation de handicap dans la Province Fahs Anjra. La donation a constitué en la distribution de 120.000 couches en vue d'améliorer les conditions d'hygiène des bénéficiaires et les protéger contre l'incontinence et les infections afférentes.

Cette action a permis d'apporter une aide significative au quotidien des familles du milieu rural et d'alléger leur souffrance liée au besoin énorme en vêtements d'échange et en couvertures.

## PROGRAMME «PLAGE PROPRE DALIA»

Dans le cadre de la stratégie RSE du groupe, la Fondation Tanger Med prend en charge le programme Plage Propre Dalia en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

Tenant compte des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de la covid-19, la Fondation a mis en place un plan d'action en collaboration avec la Province Fahs Anjra et les relais associatifs locaux afin d'assurer le déroulement du programme dans les meilleures conditions ; et ce en conformité aux exigences de prévention et aux mesures sanitaires liées à la covid-19.

### Principales mesures sanitaires

- Installation d'un SAS de contrôle (par les autorités locales) à l'entrée pour gérer les accès et éviter la saturation de la plage
- Installation de station de désinfection des véhicules à l'entrée
- Ouverture de deux aires de stationnement en laissant libre une place entre chaque 2 véhicules
- Zoning plage : Répartition de la plage en 2 zones pour gérer au mieux la distribution des estuivants
- Installation d'espaces d'accueil et d'orientation
- Mise en place de dispositif sanitaire à l'accueil (Prise de température, désinfection de mains, distribution de masques en cas d'oubli)
- Limitation d'accès à la plage à 2 accès principaux pour gérer au mieux les flux des estuivants
- Séparation de l'entrée et des sorties pour limiter le contact entre les personnes
- Installation des parasols à raison de 10 mètres entre deux
- Fixation des horaires d'ouverture de 8h à 20h
- Désinfection en permanence de l'ensemble des installations fournies sur la plage
- Mobilisation d'une équipe dédiée à la sensibilisation autour de la COVID 19
- Mise en place d'une signalétique de sensibilisation aux gestes barrières



## LA FONDATION TANGER MED ENGAGÉE POUR LA PROMOTION DE L'ART

La Fondation Tanger Med a signé une convention de partenariat avec le groupe Tanger Med et l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan pour la réalisation de concours artistiques au profit des étudiants de l'Institut.

Ce partenariat escompte la promotion de l'art auprès des jeunes et l'accompagnement des étudiants-artistes dans la conduite de projets de création artistique. Un concours de peinture sur toile a été lancé auprès des étudiants avec pour thématique « Le Port Tanger Med et son environnement ».

Une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours a eu lieu en Février au sein du prestigieux Centre d'art moderne de Tétouan.

L'initiative a permis de découvrir le potentiel de la créativité artistique des talentueux étudiants de l'Institut qui ont su exposer le Port Tanger Med par la couleur et le mouvement.



## BIBLIOTHÈQUE AU LYCÉE-COLLÉGIAL YAACOUB AL MANSOUR - FNIDEQ

Dans la continuité de ses actions visant l'épanouissement des jeunes et l'ouverture sur la culture, la Fondation Tanger Med a accompagné l'Association des anciens étudiants du Lycée Fqih Daoud, dans le projet de création de bibliothèque au sein du lycée-collégial Yaâcoub Al Mansour à Fnideq.

Dans l'absence d'un espace culturel dédié, le projet vient consolider les compétences cognitives et favoriser l'ouverture et le vivre-ensemble auprès des élèves.

La bibliothèque offre un espace pouvant abriter plus que 4000 livres. Plus de 1250 ouvrages sont aujourd'hui mis à la disposition des bénéficiaires dans différents domaines scientifiques, littéraires...

## LA FONDATION TANGER MED CERTIFIÉE ISO 9001 V 2015

La Fondation Tanger Med maintient la certification ISO 9001 Version 2015 après avoir passé un audit porté sur l'examen des processus et procédures mis en œuvre. Le Système Management par la Qualité de la Fondation présente 0 non-conformité majeure et 0 non-conformité mineure.

Le maintien de la certification témoigne de l'engagement des équipes de la Fondation à s'inscrire dans une approche d'amélioration continue pour atteindre les objectifs prédéfinis de gestion de projets de développement durable.

**TANGER MED**  
FONDATION





## AXE 5

# JOUER UN RÔLE DANS LA CHAÎNE LOGISTIQUE

Jouer un rôle actif dans le commerce international en améliorant la connectivité logistique du Maroc et en servant de passerelle industrialo-portuaire pour le continent.

### ENGAGEMENT 9

Améliorer la connectivité logistique du territoire et renforcer les liens au sein de l'écosystème.

### ENGAGEMENT 10

Développer la coopération avec des acteurs internationaux et renforcer la présence dans les institutions internationales.

## ENGAGEMENT 9 : AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ LOGISTIQUE DU TERRITOIRE ET RENFORCER LES LIENS AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME

### UNE CONNECTIVITÉ LOGISTIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

#### NOUVELLES LIGNES MARITIMES POUR LES TRAFICS CAMIONS TIR ET PASSAGERS

Le port passagers et rouliers a renforcé sa connectivité maritime durant le 3ème trimestre 2020 grâce à l'ouverture de 2 nouveaux services maritimes :

##### \* Tanger Med – Barcelone

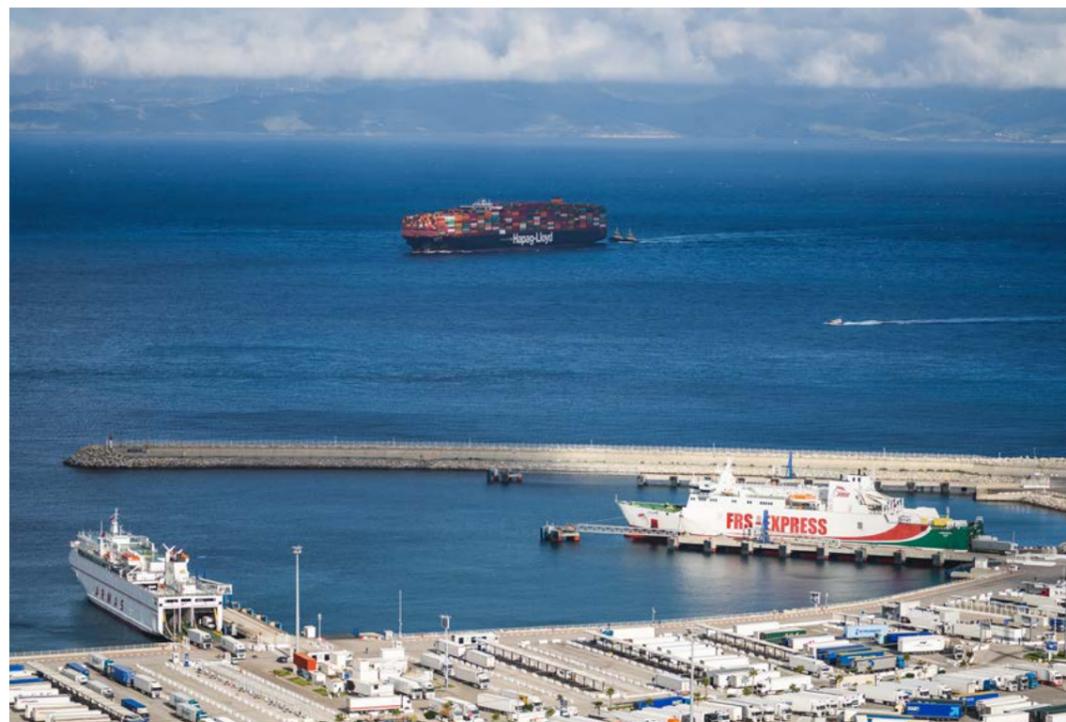


Ce nouveau service propose deux départs par semaine et s'adresse à tous les types de transport de marchandises : il s'agit d'un service adapté aux marchandises roulantes non accompagnées à la fois industrielles et à température dirigée. Le temps de transit moyen de ce service est de 36 heures.

##### \* Tanger Med – Marseille



Le 2 décembre 2020 la compagnie maritime « la Méridionale » a lancé une ligne régulière entre Marseille et Tanger Med avec deux rotations hebdomadaires qui passeront à trois liaisons par semaine. Elles seront assurées par deux navires: le Girolata, d'une capacité de 606 passagers et de 230 véhicules passagers, et le Pélagos pouvant contenir 269 passagers et 75 véhicules.



## ENGAGEMENT 10 : DÉVELOPPER LA COOPÉRATION AVEC DES ACTEURS INTERNATIONAUX ET RENFORCER LA PRÉSENCE DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

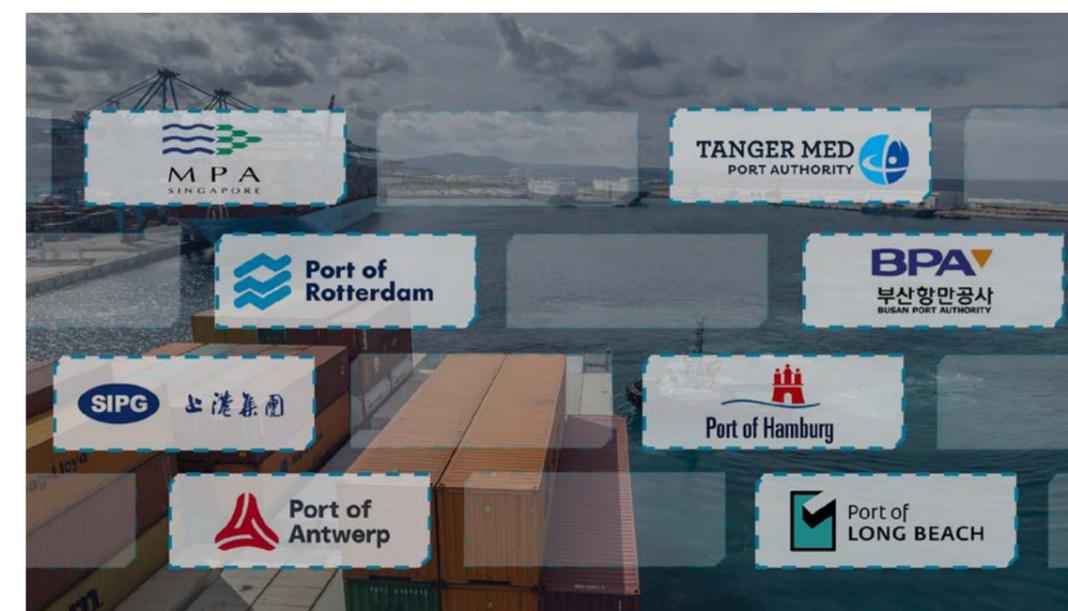
### TANGER MED S'EST ASSOCIÉ À L'INITIATIVE DES PLUS GRANDS PORTS AU MONDE POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ DES CHÂÎNES LOGISTIQUES INTERNATIONALES

Tanger Med, hub portuaire mondial, s'est associé à l'initiative du port de Singapour aux côtés des grands hubs portuaires internationaux, tels que Shanghai, Rotterdam, Anvers, Long Beach, Busan etc., et a co-signé un engagement pour garantir la continuité des chaînes logistiques mondiales.

A travers cette initiative, Tanger Med réaffirme son leadership en tant que hub portuaire africain et méditerranéen majeur, et son rôle clef pour assurer l'approvisionnement des marchés mondiaux.

Les signataires, réunis par visio-conférence, ont échangé sur les organisations mises en place et les plans de continuité déployés pour faire face au contexte actuel afin de garantir un approvisionnement constant des chaînes logistiques mondiales.

Cette initiative ouvre une perspective prometteuse pour une collaboration étroite et continue entre les hubs portuaires majeurs au service des chaînes logistiques internationales.



### 5<sup>ÈME</sup> CONVENTION ANNUELLE DES ZONES ÉCONOMIQUES AFRICAINES ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION AFRICAINE DES ZONES ECONOMIQUES (AEZO)

L'Association Africaine des Zones Économiques a organisé le 03 Décembre 2020, en marge de « AfCFTA Business Forum », sa 5<sup>ème</sup> Convention Annuelle dans un format digital, sous le thème : « La Contribution des Zones Économiques dans la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale (ZLECAF) et le Renforcement de l'Intégration Africaine ».

L'événement a été organisé en partenariat avec La Commission de l'Union Africaine et La Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

L'événement a vu la participation de plusieurs experts de haut niveau venus débattre sur la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale ZLECAF, la contribution des zones économiques ainsi que les défis et opportunités pour générer de la croissance, encourager l'intégration régionale et soutenir le développement du commerce intra-Africain.

Près de 500 délégués se sont connectés virtuellement à cet important événement représentant 68 pays dont 63 zones économiques africaines, 30 partenaires et experts, ainsi que plusieurs représentants d'autorités gouvernementales, d'institutions internationales et d'organisations publiques et privées.



### ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'AUTORITÉ PORTUAIRE DE HAMBURG ET L'AUTORITÉ PORTUAIRE DE TANGER MED

L'Autorité portuaire de Hambourg et l'Autorité portuaire de Tanger Med ont signé une lettre d'intention pour former un partenariat lors d'une cérémonie digitale organisée le 27 octobre 2020.

L'autorité portuaire de Hambourg et l'autorité portuaire de Tanger Med occupent toutes deux une position de leader dans leurs régions respectives et poursuivent des objectifs communs dans le cadre de la coopération portuaire – notamment la gestion portuaire, la logistique et la digitalisation.

Grâce à cet accord, les deux autorités portuaires visent conjointement à travailler sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans plusieurs domaines, notamment l'efficacité des opérations portuaires, la digitalisation et le système communautaire portuaire, la gestion du trafic, la sécurité portuaire, l'échange de données informatique et l'innovation.



### TANGER MED A PARTICIPÉ À «BNEW LOGISTICS PANEL»

Barcelona New Economy Week (BNEW) est un événement B2B physique et digital regroupant des panels dans les secteurs de la logistique, de l'immobilier, de l'industrie numérique, du commerce électronique et des zones économiques. Ils partagent tous un dénominateur commun : la « nouvelle économie ».

Tanger Med a participé au panel BNEW Logistics tenu le 7 octobre 2020 sous la thématique "Outlook for the Mediterranean and Europe transport and logistic market amid the COVID-19 crisis". L'objectif du panel était d'explorer l'environnement actuel et futur de l'économie, les aspects de la logistique et des chaînes d'approvisionnement internationales, et de présenter ainsi la stratégie et le rôle de Tanger Med dans le maintien du commerce international.

### PRÉSENCE D'UN ÉCOSYSTÈME INTERNATIONAL

Les 1100 industriels, logisticiens et prestataires de services installés dans les zones d'activités de Tanger Med sont originaires de 34 pays dans le monde. Ces multinationales profitent de l'immédiate proximité du complexe portuaire pour exporter vers plus de 180 ports mondiaux.

### COLLABORATION ENTRE LES AUTORITÉS PORTUAIRES DE TANGER MED ET BAIE D'ALGESIRAS : CONTINUITÉ DES OPÉRATIONS IMPORT/EXPORT À TRAVERS LE DÉTROIT

Dans le contexte actuel de pandémie mondiale, les deux autorités portuaires de Tanger Med et Baie d'Algésiras, ont poursuivi leurs activités portuaires respectives au service des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.

Les liaisons maritimes entre les deux ports et les rotations quotidiennes de navires sont restés assurés normalement, et plus particulièrement le trafic international routier TIR, pour les échanges commerciaux, à l'import comme à l'export, entre le Maroc et l'Union Européenne.

A cet effet, des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques se sont effectués régulièrement entre les deux autorités portuaires, ainsi que des réunions régulières se sont organisées par visio-conférence, pour garantir la fluidité et la continuité des opérations dans le Déroit.







# A PROPOS DE CE RAPPORT



## NOTE MÉTHODOLOGIE RELATIVE AU REPORTING

Afin de piloter le déploiement de sa démarche RSE et de ses engagements en matière de développement durable et de favoriser la communication avec les parties prenantes, Tanger Med s'est engagé à mettre en place un système de reporting spécifique sur ces domaines. Ce dernier a été développé sur la base des recommandations issues des différents référentiels tels que le GRI et les ODD ou les recommandations du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Il couvre notamment les informations requises dont la publication dans le rapport de gestion était demandée par la circulaire de l'AMMC.

Tanger Med exerce à travers ses filiales des métiers différents dans le domaine portuaire industriel et logistique, avec une grande diversité de formes contractuelles, et qui s'illustrent par la mise en œuvre de modes opératoires très variés sur plusieurs installations dans le territoire national. Cette grande diversité de situations, outre l'évolution constante du périmètre opérationnel du groupe, rend particulièrement complexe la définition et la stabilisation des indicateurs pertinents, ainsi que le calcul et le recueil des données consolidées.

Tanger Med poursuit ainsi ses efforts pour disposer de données vérifiées et auditées, lorsque cela est possible, par des tiers, d'une fiabilité toujours accrue. Ceci afin de faire de ce reporting extra-financier un outil de pilotage toujours plus performant au service des ambitions de la Feuille de Route RSE et Développement Durable Groupe, mais aussi un outil de dialogue autour de l'amélioration continue de sa performance globale.

## PÉRIMÈTRE

Les chiffres publiés dans ce rapport concernent exclusivement les sociétés pour lesquelles Tanger Med détient le contrôle opérationnel quel que soit le pourcentage de détention du capital. Le périmètre est figé au 31 décembre de l'année de l'exercice.

## CONTRIBUTION DU REPORTING ANNUEL AU SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE DE TANGER MED

Les Reporting environnementaux, sociaux et sociétaux ont permis, après traitement des données collectées, d'assurer la traçabilité des indicateurs chiffrés de la Feuille de Route RSE et Développement Durable 2019-2023 du Groupe.

Par ailleurs, et dans la mesure où la Feuille de Route Développement Durable est le cadre d'une démarche de progrès, certains des indicateurs, assortis d'objectifs chiffrés à atteindre en 2020 selon des plans d'action dédiés, ne portent pas systématiquement sur l'ensemble des métiers ou sur l'ensemble du périmètre couvert par les reporting environnementaux et sociaux du groupe.

# TABLEAU DE CORRESPONDANCE GRI

GRI Standards Disclosure	Correspondance GRI Standards Content Index et Informations / Engagements RSE	ODD	Page
102.1 : Nom de l'organisation	Groupe Tanger Med	Obj 8, 9	10
102.2 : Activités, marques, produits et services	Groupe Tanger Med Cartographie des activités du groupe Tanger Med	Obj 8, 9	10 à 14
102.3 : Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Groupe Tanger Med Structure d'actionariat du groupe Tanger Med	Obj 8, 9	10 - 11
102.4 : Lieux où se trouvent les activités	Groupe Tanger Med Tanger Med un projet intégré et structurant Structure du groupe	Obj 8, 9	12 - 13
102.5 : Capital et forme juridique	Structure d'actionariat du groupe Tanger Med	Obj 8, 9	11
102.6 : Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	Cartographie des activités du groupe Tanger Med	Obj 8, 9	14
102.7 : Taille de l'organisation	Chiffres Clés	Obj 1, 2, 8, 5, 9,17	14 à 19
102.9 : Chaîne d'approvisionnement	Politique et charte Achats Responsables	Obj 7, 12	52 - 53
102.10 : Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Politique et charte Achats Responsables	Obj 7, 12	52 - 53
102.11 : Principe de précaution ou approche préventive	Contexte de développement durable de Tanger Med	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17	46
102.12 : Initiatives externes	<b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive. <b>Engagement 8</b> : Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans le territoire à travers la fondation. <b>Axe 5</b> : Devenir un partenaire de choix dans la chaîne logistique internationale. <b>Engagement 9</b> : Améliorer la connectivité logistique du territoire et coopérer avec des acteurs similaires pour renforcer les liens au sein de l'écosystème.	Obj 1,2, 3, 5, 6, 4, 5, 8, 9, 11	132 à 134
			150 à 154
102.13 : Adhésion à des associations	<b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien. <b>Engagement 3</b> : Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes. <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive. <b>Engagement 8</b> : Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans le territoire à travers la fondation.	Obj 1,2, 3, 5, 6, 4, 5, 8, 9, 11	78 - 79
			134 à 137
102.14 : Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation ou sur la pertinence du développement durable pour l'organisation	Edito du président du conseil de surveillance	Obj 8, 9	6 - 7
102.16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite	<b>Démarche, Politique et Charte RSE</b> <b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien. <b>Engagement 3</b> : Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes. Charte éthique Section Achats Responsables <b>Engagement 4</b> : construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire	Obj 7, 8, 9, 12	58 - 60
			78 à 81
102.18 : Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	Gouvernance Démarche, Politique et Charte RSE	Obj 8, 9	21 à 26 58 à 60
102.22 : Composition de l'instance	Gouvernance Démarche, Politique et Charte RSE	Obj 8, 9	21 à 26 58 à 60
102.40 : Liste des groupes de parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	Cartographie des parties prenantes du groupe Tanger Med	Obj 8, 17	46 - 47
102.42 : Identification et sélection des parties prenantes	Cartographie des parties prenantes du groupe Tanger Med Démarche d'analyse de la matrice de matérialité Dialogue social	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17	46 - 47 54 82

102.43 : Approche de l'implication des parties prenantes	Cartographie des parties prenantes du groupe Tanger Med Démarche d'analyse de la matrice de matérialité Performances au service de l'environnement	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17	46 - 47 54 49 - 50
102.44 : Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Matrice de Matérialité	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17	55
102.46 : Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Démarche d'analyse de la matrice de matérialité	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 1, 12, 13, 14, 15, 16, 17	54
102.47 : Liste des enjeux pertinents	Matrice de Matérialité	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17	55
102.48 : Réaffirmation des informations	Démarche, Politique et Charte RSE	Obj 8, 9	56 à 60
102.55 : Index du contenu GRI	Tableau de correspondance GRI	Obj 8, 9	162
GRI 103 : l'approche managériale	103.1: Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	<b>Démarche, Politique et Charte RSE</b> <b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien.  <b>Engagement 3</b> : Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les  <b>Engagement 4</b> : Construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire	Obj 8, 9, 13, 14, 15, 16
			56 à 60 78 à 85
	103.2 : L'approche managériale et ses composantes	<b>Démarche, Politique et Charte RSE</b> <b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien.  <b>Engagement 3</b> : Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes.  <b>Engagement 4</b> : Construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire	Obj 8, 9, 13, 14, 15, 16
			56 à 60 78 à 85
	103.3 : Evaluation de l'approche managériale	<b>Démarche, Politique et Charte RSE</b> <b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien.  <b>Engagement 3</b> : Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes.  <b>Engagement 4</b> : Construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire	Obj 8, 9, 13, 14, 15, 16
			56 à 60 78 à 85
GRI 201 : Performance économique	201.1 : Valeur économique directe générée et distribuée	<b>Présentation du groupe Tanger Med :</b> <b>Fiche Signalétique, Activité Portuaire/industrielle</b> <b>Chiffres clés de la contribution du groupe</b> <b>Nos performances au service des clients et des opérateurs au port et dans les zones d'activités</b> <b>Nos performances au service du territoire</b>  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 8</b> : Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans le territoire à travers la fondation.  <b>Axe 5</b> : Devenir un partenaire de choix dans la chaîne logistique internationale. <b>Engagement 9</b> : Améliorer la connectivité logistique du territoire et coopérer avec des acteurs similaires pour renforcer les liens au sein de l'écosystème. <b>Engagement 10</b> : Développer la coopération avec des acteurs internationaux et renforcer la présence dans les institutions internationales	Obj 1, 2, 5, 8, 9, 17
			11 16 - 20 48  51 132 à 147  150 à 154

	201.2 : Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	<b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire.	Obj 1, 2, 5, 8, 9,17	113
GRI 203 : Impacts économiques indirects	203.2 : Impacts économiques indirects significatifs	<b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien.  <b>Engagement 3</b> : Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes.  <b>Axe 3</b> : Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique  Engagement 6 : Faire du port et des zones d'activités une interface ressource pour promouvoir la création d'emploi, l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation.  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 8</b> : Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans le territoire à travers la fondation.	Obj 1, 2, 5, 8, 9,17	78 - 79
		96 à 111		
		132 à 134		
GRI 301 : Matière	301.2 : Matières recyclées utilisées	Performances au service de l'environnement	Obj 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 ; 15, 17	49 - 50
GRI 302 : Energie	302.1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	<b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 7, 8, 12, 13, 17	113
		122		
	302.2 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	<b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 7, 8, 12, 13, 17	113
		122		
	302.3 : Intensité énergétique	<b>Axe 1</b> : Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures  <b>Engagement 2</b> : promouvoir des solutions de mobilité durable pour connecter le port, les zones d'activité et le territoire  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 7, 8, 12, 13, 17	74
		113		
		122		
	302.4 : Réduction de la consommation énergétique	<b>Axe 1</b> : Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures  <b>Engagement 2</b> : promouvoir des solutions de mobilité durable pour connecter le port, les zones d'activité et le territoire  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 7, 8, 12, 13, 17	74
113				
122				

	302.5 : Réduction des besoins énergétiques, des produits et des services	<b>Axe 1</b> : Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures  <b>Engagement 2</b> : promouvoir des solutions de mobilité durable pour connecter le port, les zones d'activité et le territoire  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 7, 8, 12, 13, 17	74	
		113			
		122			
GRI 303 : Eau et effluents	303.1 : Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	<b>Axe 1</b> : Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures  <b>Engagement 1</b> : Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales	Obj 6	68 à 73	
	303.2 : Gestion des impacts liés au rejet d'eau	<b>Performance au service de l'environnement : Label Ecoports</b>  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 14	113	
		116			
GRI 304 : Biodiversité	303.3 : Prélèvement d'eau	<b>Un choix fort pour l'accompagnement de la mise à niveau de l'infrastructure sanitaire et éducationnelle de la région</b>  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 8</b> : Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans le territoire à travers la fondation.	Obj 6	138 à 141	
GRI 305 : Emissions	303.4 : Rejet d'eau	<b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 14	120 à 121	
GRI 304 : Biodiversité	304.2 : Impacts significatifs des activités produits et services sur la biodiversité	<b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 7</b> : Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire	Obj 14, 17	114	
GRI 305 : Emissions	305.1 : Emissions directes de GES	Bilan Carbone	Obj 13, 17	50	
		305.2 : Emissions indirectes de GES		Bilan Carbone	50
		305.5 : Réduction des émissions de GES		Bilan Carbone	50

	306.1 : Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	<p><b>Performance au service de l'environnement : Label Ecoports</b></p> <p><b>Axe 1 :</b> Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures</p> <p><b>Engagement 1 :</b> Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales</p> <p><b>Axe 4 :</b> Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.</p> <p><b>Engagement 7 :</b> Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire</p>	Obj 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17	<p>49 68 - 73</p> <p>117 à 118 124 à 127</p>
GRI 306 : Déchets	306.5 : Déchets destinés à l'élimination	<p><b>Performance au service de l'environnement : Label Ecoports</b></p> <p><b>Axe 4 :</b> Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.</p> <p><b>Engagement 7 :</b> Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire</p>	Obj 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 17	<p>49</p> <p>117 à 118 124 à 127</p>
GRI 307 : Conformité Environnementale	307.1 : Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementale	<p><b>Performance au service de l'environnement</b></p> <p><b>Axe 1 :</b> Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures</p> <p><b>Engagement 1 :</b> Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales</p> <p><b>Axe 4 :</b> Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.</p> <p><b>Engagement 7 :</b> Contribuer aux actions visant la transition énergétique, l'économie circulaire, l'atténuation des effets des changements climatiques et la préservation de la biodiversité en impliquant les parties prenantes du port, des zones d'activités et du territoire</p>	Obj 13, 14, 15	<p>49 - 50 68 à 73</p> <p>113 117 à 118 124 à 127</p>
GRI 401 : Emploi	401.1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	<p><b>Performance au service des ressources humaines</b></p> <p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 8, 17	<p>48 87 90 92</p>
	401.2 : Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	<p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 8, 17	90 - 91

	403.1 : Système de management de la santé et de la sécurité au travail	<p><b>Axe 1 :</b> Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures</p> <p><b>Engagement 1 :</b> Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales</p> <p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	<p>67 à 73</p> <p>87 - 88</p>
	403.2 : Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	<p><b>Stratégie de Tanger Med face à la crise sanitaire</b></p> <p><b>Axe 1 :</b> Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures</p> <p><b>Engagement 1 :</b> Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales</p> <p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	<p>30 à 39 67 à 73</p> <p>87 - 88 92</p>
	403.3 : Services de santé au travail	<p><b>Stratégie de Tanger Med face à la crise sanitaire</b></p> <p><b>Axe 1 :</b> Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures</p> <p><b>Engagement 1 :</b> Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	<p>30 à 39 67 à 73</p>
	403.4 : Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	<p><b>Dialogue avec les parties prenantes</b></p> <p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	82 à 85
	403.5 : Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	<p><b>Nos performances au service des ressources humaines</b></p> <p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	48
	403.6 : Promotion de la santé des travailleurs	<p><b>Stratégie de Tanger Med face à la crise sanitaire</b></p> <p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	<p>30 à 39 67 à 73</p>
	403.7 : Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	<p><b>Stratégie de Tanger Med face à la crise sanitaire</b></p> <p><b>Axe 1 :</b> Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures</p> <p><b>Engagement 1 :</b> Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales</p>	Obj 1, 3, 6, 11, 17	<p>30 à 39 67 à 73</p>
GRI 404 : Formation et éducation	404.1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	<p><b>Axe 3 :</b> Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique</p> <p><b>Engagement 5 :</b> Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire</p>	Obj 4, 5, 8, 9, 11, 17	90 - 91
GRI 405 : Diversité et égalité des chances	405.1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	<p><b>Axe 2 :</b> Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien.</p> <p><b>Engagement 3 :</b> Adopter une gouvernance éthique et transparente pour gérer au quotidien les enjeux du DD et le dialogue avec les parties prenantes.</p>	Obj 5, 10, 17	77 à 79

GRI 405 : Diversité et égalité des chances	405.1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	<b>Axe 3</b> : Développer le capital humain, l'innovation et améliorer l'impact social et économique  <b>Engagement 5</b> : Développer le capital humain pour le port, les zones d'activité et pour le développement socioéconomique du territoire	Obj 5, 10, 17	91
GRI 407 : Négociation collective	407.1 : Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de négociation collective peut être en péril	<b>Dialogue Social</b>  <b>Axe 2</b> : Adopter une gouvernance permettant une gestion responsable au quotidien.  <b>Engagement 4</b> : Construire un actif immatériel autour de l'identité et la culture du groupe permettant de fortifier les relations durables avec les parties prenantes et le territoire	Obj 3, 6, 8, 10	82
GRI 410 : Pratiques de sécurité	410.1 : Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	<b>Sureté et Sécurité</b>  <b>Axe 1</b> : Gérer efficacement et durablement les ressources et les infrastructures  <b>Engagement 1</b> : Réaliser des opérations et gérer les infrastructures au port et dans les zones d'activités au meilleur niveau de qualité de service et dans le respect des exigences sociales et environnementales	Obj 1, 3, 6, 11, 17	67 à 73
GRI 412 : Évaluation des droits de l'homme	412.2 : Formation des employés sur l'homme	<b>Démarche, Politique et Charte RSE</b>	Obj 1, 2, 3, 4, 5, 6, 16, 17	58 à 60
GRI 413 : Communautés locales	413.1 : Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	<b>Éducation, Santé et socio culturel</b>  <b>Axe 4</b> : Participer au développement durable du territoire à travers une approche inclusive.  <b>Engagement 8</b> : Faciliter l'accès à l'éducation et à la santé et contribuer à l'amélioration des conditions de vie au sein et autour du port, des zones d'activité et dans le territoire à travers la fondation.	Obj 1, 2, 3	132 à 135 142 à 147

